

UNIVERSITE MOULOU MAMMERI DE TIZI OUZOU

Faculté du Génie de la Construction

DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE



MEMOIRE DE MASTER 2 EN ARCHITECTURE

OPTION : ARCHITECTURE VILLE ET PATRIMOINE



THEME :

**LE PALIMPSESTE D'IUMNIUM POUR LA VALORISATION DU
SITE ARCHÉOLOGIQUE DE TIGZIRT**

Présenté par :

Melle : Krim Kenza

Melle : Timzouert Nacera

Encadré par :

NESSARK NAOUEL

ANNEE UNNIVERSITAIRE : 2020/2021

Remerciements

Avant tout nous remercions Dieu le tout puissant de nous avoir donné la force et le courage pour surmonter toutes les difficultés rencontrées durant notre cursus universitaire.

Ce modeste travail n'aura jamais abouti sans l'aide précieuse de notre chère promotrice **Mme Nessark Naouel** et sa disponibilités permanente, ses orientations, ses conseils et ses encouragements nous ont été d'un grand apport dans la réalisation de ce mémoire. Quelles trouvent ici l'expression de nos vifs remerciements et de notre profonde reconnaissance.

Nos remerciements vont aussi aux membres du jury d'avoir accepté et pris le temps d'évaluer notre travail.

Notre reconnaissance, gratitude et remerciements s'adressent aussi à nos parents, pour leur soutien indéfectible, leur aide permanente, et leurs encouragements notamment dans les moments difficiles de doute et de tension.

Nous ne terminerons pas sans exprimer ici nos vifs remerciements à chaque membre de nos familles et à nos amis qui ont été tout le temps à nos côtés pour nous soutenir et nous aider chacun à sa manière.

Dédicaces

En signe de reconnaissance et de gratitude, je dédie ce modeste travail à :

Mes très chers parents, ma source de vie, pour leur amour, leur soutien, leurs encouragements et leurs sacrifices.

Mes très chers frères , la source de ma joie et bonheur, qui m'ont toujours soutenu et encouragé.

Mes chères grands-soeurs qui n'ont pas manqué de me couvrir de leur prières

Toute ma famille, Ma chère amie et binôme , kenza, dans la réalisation de ce mémoire, qui m'a été source de motivation, d'espoir et de courage

Mes chers amis : Yacine , Smail, Faysel, Sabrina,Chiraz,Imane,Yassmine,Massilya.

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail à :

Mes chers parents, qui m'ont soutenu et encouragé durant ces années d'études.

Mon cher frère et sa petite famille, mes adorables sœurs et leurs petites familles ; qui ont toujours cru en moi.

Mes neveux et nièces qui donnent du charme à ma vie.

Ma chère amie et binôme, Nacera qui a toujours rajouté quelque chose de spécial a notre ambiance de travail.

Mes chers amis : yasmine ,sabrina,chiraz, Nacera ,smail ;Fayçal ;Meziane ;Yacine,Anes.

kenza

Sommaire :

Remerciements	
Dédicaces	
Listes des figures	
Liste des tableaux	
Résumé	
CHAPITRE INTRODUCTIF	1
Introduction Générale:.....	1
CHAPITRE I: APPROCHE THEORIQUE	4
1 Les sites archéologiques, définition, relation et théories :	5
1.1 Vestiges archéologiques :	5
1.2 Typologie des vestiges archéologiques et des dispositifs de protection :	6
1.2.1 Les sites archéologiques :	6
1.3 Les conséquences du tourisme sur le patrimoine archéologique.....	6
1.4 Les valeurs associées au patrimoine archéologique :	7
1.5 Les sites archéologiques situés en milieu urbain :	8
1.6 Les menaces auxquelles font face les sites archéologiques:.....	8
B. Les risques associés au développement :	9
L'urbanisation :	9
C. Les risques économiques :	10
D. Tourisme de masse :	10
1.7 La protection et la valorisation des sites archéologique :	10
1.7.1 La protection:.....	10
1.7.2 La valorisation :	11
1.7.3 La conservation:	11
1.7.4 L'apport des nouvelles technologies sur les méthodes de mise en valeur et de conservation des sites archéologiques:	12
2 Les sites archéologiques en Algérie	13
2.1 Avant et après l'indépendance :	13
2.2 La législation Algérienne en matière de protection des sites archéologiques:	14
2.2.1 La période de 1830-1940.....	14
2.2.2 La période entre 1942-1962 :	14
2.2.3 La période post indépendance :	14
2.2.4 Plan de sauvegarde et de mise en valeur PSMV :	14
2.3 Le plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques PPMVSA :	15
2.3.1 Les composants de Plan de protection et de Mise en Valeur (PPMVSA) :	15
Constat :	16
3 Analyse Des exemples de référence :	16
3.1 Carthage, la place du site archéologique dans le grand Tunis :	16
3.1.2 Localisation :	17

3.1.3	Brève historique :.....	17
32	Les menaces qui pèsent sur les sites archéologiques de Carthage :.....	19
33	Les actions du projet :.....	19
	La création du parc national de Carthage sidi Bou Saïd:	19
Constat :	23
Synthèse :	24
4	Le site archéologique parc du Champ-de-Mars :.....	24
4.1	Localisation du parc champs de Mars :	24
4.2	Stabilisation et mise en valeur des vestiges archéologiques des fortifications de Montréal, le parc du	25
4.3	Le plan d'action :.....	25
4.3.1	Objectifs spécifiques des travaux :	26
4.3.2	Actions architecturales : Couronnement :.....	27
	Rénovation des Murs :.....	27
	Empattement :.....	28
4.3.3	Actions paysagères :.....	28
Synthèse :	29
Conclusion :	29
CHAPITRE III: APPROCHE CONTEXTUELLE		30
1	Délimitation de périmètre d'étude :.....	31
1.1	Choix du périmètre d'étude :.....	31
1.2	Présentation et délimitation de périmètre d'étude :	31
1.3	L'accessibilité aux périmètres d'étude :	32
1.4	Le développement historique :	33
1.4.2	L'époque phénicienne RUSUCURUS (VI av J.C au II siècle AP. J.C) :.....	34
1.4.3	Epoque romaine (Rusuccuru ou Iomnium) (II au siècle V AP. J.C) :	34
1.4.4	Période vandale :	34
1.4.5	Epoque Byzantine (V siècle à 1644) :	35
	Fort Byzantin (VI siècle) :.....	35
1.4.6	Epoque coloniale (1888 à 1962) :.....	36
1.4.7	Après l'indépendance :	37
1.5	Les fouilles archéologiques dans l'antique Iomnium (Tigzirt) :.....	37
	Synthèse de lecture historique :.....	38
1.6	Etat des lieux actuels de site archéologique :	38
	La zone portuaire.....	39
	Le tissu colonial :	40
	Les îlots :	41
	Les parcelles :	41
	Le rapport bâti /parcelle :	41
	Le site archéologique :.....	41

2	Lecture urbaine :.....	42
2.1	La relation entre le site archéologique et son périmètre :.....	42
2.2	Accessibilité au site archéologique :.....	43
2.3	Les entrées principales du site archéologique :	44
	Constat :.....	44
2.4	Les nœuds :.....	45
	Constat :.....	45
2.5	Le système parcellaire :.....	45
2.6	Les équipements existants :	46
	Constat :.....	47
2.7	Les abords du site archéologique :.....	47
	Constat :.....	47
	Le bâti :.....	48
2.8	Les espaces publics.....	49
	Constat.....	49
3	Le site archéologique :.....	50
3.1	Le site archéologique et les ruines :.....	50
3.1.2	Les constituants du site archéologique :	51
	La basilique :	51
	Le temple :.....	52
	Enceinte byzantine :	52
	Parcours résultat de passage quotidien.....	54
	Végétation	54
	Les mobiliers urbains	54
	Constat:.....	55
	Les ruines archéologiques :	55
	Constat :.....	55
4	Analyse des documents d'urbanisme :	55
4.1	Le site archéologique selon le PDAU :.....	55
4.1.1	Lecture critique du PDAU :.....	57
4.2	Le plan de protection et de mise en valeur :	57
	Lecture critique :	57
	Ce site est très visité par rapport aux autres espaces de cette ville maritime tout au long de l'année :.....	58
	Le site archéologique en question reçoit un entretien au cours de l'année :	58
	Connaissance des participant de l'histoire de ce site :.....	59
	L'impression de ce site archéologique :	59
	Les manques en matière d'équipements.....	59
	Les activités qui font appel à la protection du site archéologique :.....	59
	Synthèse :	60

Faiblesses :	60
La mer.....	60
La mer.....	60
Schéma de principe :	61
CHAPITRE III: APPROCHE ARCHITEXTURAL	63
Le but majeur de palimpseste est de : Réconcilie.....	65
2 L'environnement immédiat du l'assiette :	67
3 Analyse des exemples de référence :.....	68
3.1 Exemple 01 : musée archéologique d'ATHENES	68
3.1.2 Implantation du projet	68
3.1.3 Analyse fonctionnelle	69
Le deuxième niveau.....	70
Le troisième niveau	70
Le parcours muséal :.....	71
3.1.4 Les concepts utilisés : La lumière :	71
L'intégration.....	72
La circulation.....	72
3.1.5 L'illustration de palimpseste comme référent au contexte historique : La superposition et la rotation des volumes:	72
La fluidité des espace	72
3.1.6 Les matériaux utilisés: Le Béton :.....	73
Le verre :	73
Le marbre :	73
3.1.7 Le programme surfacique:.....	74
Synthèse de l'analyse :	75
4 Exemple 02 : Musée d'Arles, France	75
4.1 Présentation :	75
4.2 Contexte de projet.....	75
4.3 Concepts du projet	76
L'espace public :	76
La géométrie et intégration au site	76
Les couleurs :.....	77
Le concept architectural : le triangle, en écho à l'architecture romaine, pour capter la lumière :.	77
L'organisation du projet (Une organisation tripartite) :	78
4.4 Les fonctions du musée :	78
4.5 Les dessins et croquis de l'architecte :.....	78
Synthèse :	79
5 Exemple 03 : Institut de monde arabe :.....	80
5.1 Présentation :	80
5.2 La situation :.....	80

5.3	Composition volumétrique du bâtiment :	80
5.4	Programmation intérieure :	81
	Plan sous-sol:	82
	Plan quatrième étage :	83
	Plan sixième étage:	83
	Coupe transversale :	84
	La structure :	84
	Synthèse :	85
6	Le projet :	85
6.1	Le programme de notre projet :	85
6.2	Les concepts du projet :	87
	<input type="checkbox"/> La géométrie :	87
	<input type="checkbox"/> Le concept d'axialité :	87
	<input type="checkbox"/> Le concept de l'intégration au site :	87
6.2.2	Les concepts liés au theme:	88
	<input type="checkbox"/> Le parcours	88
	<input type="checkbox"/> Le seuil	88
	<input type="checkbox"/> La transparence :	88
	<input type="checkbox"/> La fluidité	88
6.3.1	La première étape :	89
6.3.2	La deuxième étape :	89
6.3.3	La troisième étape :	89
6.3.4	La quatrième étape :	89
6.3.5	La cinquième étape :	90
6.3.6	La sixième étape :	90
	Le seuil : L'entrée principale :	90
7.3	L'organisation spatiale du projet	91
7.4	Lecture de façade:	93
7.5	Choix structurelles et constructifs:	94
7.6	Infrastructure et superstructure:	95
	7.6.1 L'infrastructure:	95
	7.6.2 La superstructure:	95
	7.6.3 Seconde œuvre:	95

Listes des Figures:

Figure 1 : Situation de Carthage :.....	16
Figure 2 : Localisation d Carthage :	17
Figure 3 : Localisation des divers vestiges du site de Carthage.....	17
Figure 4 : Plan de la Carthage romaine	18
Figure 5 : Plan de la ville romaine avec localisation des interventions de la campagne de l'Unesco ..	20
Figure 6 : La carte du parc antique.....	20
Figure 7 : Le plan du parc sportif.....	20
Figure 8 : Le parc champêtre.....	21
Figure 9 : Le parc d'attraction.....	21
Figure 10 : La carte du village de SIDI BOU SAID	22
Figure 11 : Le littoral de SIDI BOU SAID	22
Figure 12 : un schéma d'aménagement de la côte nord du Carthage.....	23
Figure 13 : Vue sur l'urbanisation de l'environnement du site.	23
Figure 14 : Localisation du parc champs de Mars.....	24
Figure 15 :Carte : Carte de localisation du parc Champs-de Mars.....	25
Figure 16 : Carte : Carte de localisation du parc Champs-de Mars.....	25
Figure 17 : Restauration des vestiges du 18e siècle des murs des fortifications de Montréal.....	26
Figure 18 :Le design du couronnement	27
Figure 19 : Jeune fille textant sur le mur	27
Figure 20 : Vue du mur nord complété.....	28
Figure 21 : Vue nocturne.....	29
Figure 22 :carte de périmètre d'étude traité par l'auteur	32
Figure 23 :Le système viaire de périmètre d'étude, traité	32
Figure 24 :carte de Tizirt à l'époque berbère.....	33
Figure 25 :carte de Tizirt à l'époque phénicienne	34
Figure 26 :carte de Tizirt à l'époque romaine	34
Figure 27 :carte de Tizirt à l'époque byzantine.....	35
Figure 28 :le plan de basilique romaine	35
Figure 29 : carte du tracé colonial	36
Figure 30 :carte de Tizirt avant 1992.....	37
Figure 31 :carte de Tizirt apres 1992.....	37
Figure 32 :carte de Tizirt apres l'indépendance	38
Figure 33 :site archeologique de Tizirt.....	38
Figure 34 :vue sur le temple de genie.....	39
Figure 35 :vue sur les thermes.....	39
Figure 36 :la zone portuaire	39
Figure 37 :le tissu coloniale	40
Figure 38 :vue sur le tissu coloniale	40
Figure 39 :le système parcellaire.....	41
Figure 40 :carte rapport bati /parcelle	41
Figure 41 : délimitation de site archéologique	41
Figure 42 :carte des voiries	42
Figure 43 :carte d'accessibilité au site archéologique	43
Figure 44 :les entrées au site archéologique.....	44
Figure 45 :carte des nœuds	45
Figure 46 :carte de système parcellaire	46
Figure 47 :les équipements existants	46
Figure 48 :carte des abords du site archéologique.....	47

Figure 49 :les espaces publics	49
Figure 50 :carte des constituants de site archéologique	50
Figure 51 :les vestiges archéologique	51
Figure 52 :la basilique antique	51
Figure 53 :vue sur la bapstère	52
Figure 54 :vue sur le temple romain.....	52
Figure 55 :vue sur le forum romain.....	52
Figure 56 :le tracé du site archéologique.....	53
Figure 57 :le parcours intérieurs.....	54
Figure 58 :vue sur la broussaille.....	54
Figure 59 :état actuelle des panneaux.....	55
Figure 60 :diagramme d'importance de site archéologique	58
Figure 61 : diagramme de flux de visites durant l'année	58
Figure 62 : diagramme d'entretien de site archéologique	58
Figure 63 :diagramme de connaissance de site archéologique	59
Figure 64 :diagramme d'impression.....	59
Figure 65 :diagramme des équipements existants	59
Figure 66 :parcours destiné au perssonne à mobilité reduite.....	62
Figure 67 :parcours extérieur	62
Figure 68 :couverture des ruines en vitrage	62
Figure 69 :la cloture vegitalisée	62
Figure 70 : exemple de mibiliers urbains.....	62
Figure 71 :restauration des villes eancienne.....	62
Figure 72 :ameliorer l'etat du bati autour de site.....	62
Figure 73 :l'etat des lieu des parcours	62
Figure 74 :exemple d'une entrée d'un jardin.....	62
Figure 75 :Vue sur cardo et documanus.....	62
Figure 76 : exemple d'aménagement du front de mer.....	62
Figure 77 :exemple d'eclairage avec ambiance	62
Figure 78 :exemple d'aménagement terrasses face a la mer	62
Figure 79 :Panneaux numeriques d'orientation.....	62
Figure 80 :exemple parcours exterior dans un jardin	62
Figure 81 :carte des terrain existants traité par l'auteur	66
Figure 82 :delimitaion de site d'intervention	66
Figure 83 :l'environnement immédiat du l'assiette.....	66
Figure 84 : Photo du musée archéologique	67
Figure 85 : la vue aérien de musée de l'Acropole.....	68
Figure 86 : coupe schématique del'implantation du musée de l'acropole.	68
Figure 87 : coupe du musée de l'acropole.....	68
Figure 89 : plan du RDC du musée de l'acropole.	70
Figure 90 : plan du 1er mi niveau salles d'expositions.....	70
Figure 91 : plan du 2éme mi niveau espace d'accompagnement.....	70
Figure 92 : photo du musée et du Parthénon en haut et.....	70
Figure 93 : plan du 3éme niveau du musée de l'acropole.	71
Figure 94 : esquisse du parcours muséal du musée.....	71
Figure 95 : coupe du musée de l'acropole.....	71
Figure 96 : photo de la paroi vitrée du musée.	71
Figure 97 : photo des fouilles archéologiques.....	72
Figure 98 : esquisse de la volumétrie	72
Figure 99 : plan d'un étage du musée.	72

Figure 100 : photos de la structure du musée en béton. photo de la Façade du musée.	73
Figure 101 : photo de la Façade du musée.	73
Figure 102 : photo de l'intérieur des galeries.	73
Figure 103 : Vue aérienne du musée	75
Figure 104 :vu de contexte de projet	75
Figure 105 : vu de contexte de projet	76
Figure 106 : vu sur Toit-terrasse	76
Figure 107 :vu sur l'espace jardin	76
Figure 108 :vue de l'extérieur de musée	77
Figure 109 :vue de l'intérieur	77
Figure 110 :plan triangulaire de musée	77
Figure 111 :organigramme spéciale	78
Figure 112 :croquis et dessins de l'architecte	79
Figure 113 :image de l'instituté.....	80
Figure 114 :la situation de l'instituté.....	80
Figure 115 :la composition volumétrique de bâtiment.....	81
Figure 116 :des images des espaces intérieurs	81
Figure 117 : des images des espaces intérieurs	82
Figure 118 :plan sous -sol de l'instituté.....	82
Figure 119 :plan de RDC.....	83
Figure 120 :plan quatrième étage	83
Figure 121 :plan sixième étage.....	83
Figure 122 :plan neuvième étage.....	84
Figure 123 :couple transversale.....	84
Figure 124 :la façade sud de l'instituté traité par l'auteur	84
Figure 125 :la première étape	89
Figure 126 :la deuxième étape.....	89
Figure 127 :la troisième étape	89
Figure 128 :la quatrième étape	89
Figure 129 :la cinquième étape sur carte	90
Figure 130 :la cinquième étape sur le volume	90
Figure 131 :la sixième étape vue de coté Nord	90
Figure 132 :la sixième étape	90
Figure 133 :vue sur l'accès principal ,accès secondaire.....	91
Figure 134 : plan de structure	94
Figure 135 :l'emplacement de joint de rupture.....	95
Figure 136 :exemple de disposition de la laine de verre	97
Figure 137 :l'utilisation de verre de sécurité dans les musées.....	97

Résumé :

La ville de Tizirt dispose d'un patrimoine archéologique riche, son site archéologique classé comme patrimoine national témoigne de son remarquable passé et du passage des multiples civilisations. Cette richesse, aujourd'hui est entraînée de disparaître à cause de différents phénomènes tels la croissance urbaine et la non prise en charge de celui-ci avec son contexte.

Notre objectif dans ce travail consiste à proposer un ensemble d'action urbaine qui vise à protéger et préserver ce site archéologique et le rendre attractif et ouvert. Parmi ces actions nous avons projeté un équipement archéologique significatif chargé du symbole et d'histoire, qui reflète l'identité et la mémoire de lieu s'intitule « Le PALIMPSESTE D'IUMNIUM POUR LA VALORISATION DU SITE ARCHÉOLOGIQUE DE TIGZIRT »

Mots clef : Patrimoine archéologique, site archéologique, Tizirt, mise en valeur, Palimpseste.

CHAPITRE INTRODUCTIF

Introduction Générale:

Les éléments du patrimoine archéologique sont constitués par tous les vestiges matériels de l'existence de l'humanité. L'archéologie étudie les éléments de ce patrimoine pour en tirer des informations historiques sur les occupations humaines qui se sont succédé et sur leur contexte. Son champ chronologique s'étend donc depuis l'apparition de l'Homme jusqu'à nos jours. Les vestiges matériels sur lesquels portent les investigations archéologiques peuvent se trouver en milieu terrestre, subaquatique (lacs, rivières...) ou sous-marin. La valorisation d'un site archéologique pose des problèmes de conservation d'une part mais aussi de médiation. En effet, en cas de structures complexes, la présentation nécessite des choix complexes et un important dispositif explicatif afin que les visiteurs 'y retrouvent. Par ailleurs, en termes d'aménagement, les équipements nécessaires à l'accueil du public ne sont pas toujours compatibles avec une bonne conservation du site.

L'Algérie est un pays très riche en sites et monuments historique et archéologique, parmi ces derniers le site de Tizirt qui témoigne d'une occupation de plusieurs civilisations. Le patrimoine archéologique en Algérie reste mal préservé voir même en déperdition. Tizirt ou Iomnium, témoigne d'une occupation de plusieurs civilisations. Son site archéologique hérité essentiellement de la période romaine est aujourd'hui en attente d'un aménagement digne de son histoire. Le site révélé vers la fin du 19e siècle regorge de trésors patrimoniaux ; places dallées, thermes, grande basilique, chapelle, nécropole, et même une huilerie. Entre 1949 et 1954, les travaux de fouille sont marqués par le tracé de l'histoire de la ville antique et ces relations avec les villes antiques, à savoir la ville de Dellys et Azfoune, ainsi que la découverte d'autres monuments. Mais le nom de la ville IOMNIUM n'a pas encore de preuve matérielle jusqu'à la découverte de la stèle par J.P. Laporte (Laporte, 1976). La dernière étape de ces travaux a été entamé dans le début des années 1990 jusqu'au 1994 par le professeur Filah Mohamed El Mostapha de l'institut d'archéologie et qui sont consacrés à l'aménagement et la fouille de la partie Nord-Est du site. Depuis cette date, le site n'a connu aucun travail jusqu'à leurs reprises en 2009 dans le cadre du projet de recherche CNEPRU portant sur « aménagement et mise en valeur du site de Tizirt »¹. Mais malheureusement aujourd'hui ce site est menacé par la croissance urbaine et l'inaction des autorités. Au-delà de la richesse de cette composante territoriale, notre périmètre met en exergue ruptures et incohérences car elle se présente comme une entité en état vétuste avec des accès non marqué et même utilisé pour d'autres fonctions.

¹ Stratégie de mise en valeur du site archéologique de Tizirt Dr. BOUKHENOUF Arezki Pr. Mohamed El Mostapha Filah Institut d'archéologie, université d'Alger2.

CHAPITRE INTRODUCTIF

Pourtant le site archéologique de TIGZIRT est classé comme patrimoine national en 1900, il est d'une superficie de près de trois hectares, occupe un promontoire situé au Nord de la ville. Actuellement il représente 20% de la superficie de l'antique site romain, le 80% restants sont enfouis sous l'actuelle ville de Tizirt . Malgré la richesse symbolique de ces ruines, une dégradation apparente est constatée dans l'ensemble des sites ainsi que le non mise en valeur de ce dernier, malgré la réception d'un grand nombre de touristes et visiteurs durant toute l'année. Les conditions de protection de ce site ne sont pas prises en charge, ce qui nous a amené à poser **la problématique suivante : Par quelle stratégie peut-on intervenir pour assurer la mise en valeur du patrimoine archéologique de TIGZIRT tous en l'inscrivant dans la dynamique urbaine ?**

Pour assurer la pérennité de patrimoine archéologique de tizirt, la maîtrise de la croissance urbaine de la ville et son encadrement surtout sur les abords du site est aujourd'hui plus qu'une nécessité. En effet, assurer une relation cohérente entre les différents espaces de la ville et le site archéologique est le meilleur moyen pour le faire participer dans les dynamiques urbaines. La projection d'une nouvelle architecture qui tient en compte le site et les autres éléments de paysage urbain peut également contribuer au renouvellement de l'image de la ville. L'objectif principal de ce travail scindé en 3 parties est bien entendu d'ouvrir le site archéologique sur la ville tout en le préservant. Pour réaliser ce mémoire nous avons effectué de nombreuses recherches bibliographiques et visites sur site et entretiens avec les autorités locales et les usagers du site.

Pour pouvoir effectuer une étude contextuelle et définir notre périmètre d'étude, on a consulté plusieurs organismes (APC, direction d'urbanisme, et de la culture) dans le but de ramasser toutes les informations et la documentation nécessaire.

On a aussi effectué plusieurs visites sur terrain, qui nous a permis de mettre en relief toutes les potentialités et les carences de contexte, et même de dégager une dimension sociale à travers l'entretien effectué et le questionnaire qu'on a fait avec une catégorie de personnes différentes. D'où on a tiré, l'importance de site archéologique en tant que patrimoine, l'histoire de site, le flux de visiteurs qu'il reçoit, l'entretien qu'il subit au cours de l'année, et le manque d'équipement qui met en valeur cet héritage patrimonial.

CHAPITRE INTRODUCTIF

Les objectifs :

- Inscription de site archéologique dans la dynamique urbaine de la ville et son avenir touristique Assurer un cheminement fluide et concret entre les entités de la ville et le site archéologique.
- Assurer la bonne garde ce site dans la mémoire des populations locales (sensibilisation, éducation).

Les hypothèses (actions architecturales sur terrain et contextuelle) :

- Contrôler la croissance urbaine de la ville et assurer une relation cohérente entre les différents espaces de la ville et le site archéologique.
- La création architecturale complexe qui se décline sous deux options : patrimonial et touristique dans la perspective de mettre en valeur le patrimoine archéologique de cette ville maritime.
- Concevoir un projet architectural dédié à l'archéologie, la culture et tourisme pour l'intégration de ce site archéologique dans la dynamique urbaine de la ville de Tizirt et son avenir touristique

Structure de mémoire :

Notre mémoire est structuré en 5 phases :

- Chapitre théorique : les manières de préservation et mise en valeur des sites archéologique ailleurs.
- Chapitre Théorique : la présentation de la ville et le choix de périmètre.
- Chapitre contextuelle : les actions urbaines et le choix de la parcelle ainsi que la Thématique.
- L'approche Architecturale.

CHAPITRE I: APPROCHE THEORIQUE

Introduction :

Depuis que l'homme s'est sédentarisé, il a commencé à transformer le milieu naturel. Il y a laissé des traces permanentes. Les sites archéologiques sont le résultat d'un processus historique marqué par la succession d'époques, de courte ou de longue durée, qui, en déployant leurs emprises, formaient des strates culturelles contenues dans les masses du sol. Ces traces sont alors assimilées à des sites archéologiques. Dans ce chapitre nous pouvons voir et expliquer les méthodes de la conservation de ces derniers utilisés et les interventions dans le cadre d'une stratégie urbaine, tenant compte des différentes formes de menaces de dégradation et tirant l'importance de ces sites archéologiques dans leur contexte urbain. En effet, les sites archéologiques font partie d'un domaine scientifique plus large appelé « le patrimoine archéologique ». Afin de comprendre et de cerner les concepts relatifs à ce domaine, il est nécessaire de commencer par le définir.

1 Les sites archéologiques, définition, relation et théories :

Le patrimoine archéologique : fait partie des biens culturels immobiliers, il inclut « les espaces bâtis ou non bâtis qui n'ont pas de fonction active et qui témoignent des actions de l'homme ou des actions conjuguées de l'homme et de la nature, y compris les sous-sols y, afférents et qui ont une valeur historique, archéologique, religieuse et artistique, scientifique, ethnologique ou anthropologique. Il s'agit notamment, des sites archéologiques, y compris les réserves archéologiques et les parcs culturels ».²

1.1 Vestiges archéologiques :

Le terme vestige selon le dictionnaire Larousse de la langue française signifie ce qui reste d'une chose détruite, ou perdue. Dans le domaine de l'archéologie, il signifie ce qui subsiste des activités humaines ; cela inclut les structures, les objets et les traces laissées par le passage de l'homme qui sont le plus souvent réduits à l'état de vestiges, à la suite des dégradations survenues avec le temps. Ces vestiges ont pour l'archéologue une fonction de témoins avec les qualités de témoins culturels, paléontologiques, témoins des activités, de l'économie, de l'art....etc.³

² Article 28 de la Loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel

³ Mme IZZA Née GUIRI Fatiha Les nouveaux modèles de la muséologie active appliqués à la présentation des sites archéologiques. ARCHITECTURE ET DEVELOPPEMENT DURABLE. Option : patrimoine et architecture. Mémoire de magister : UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU, 2011.p.18

12 Typologie des vestiges archéologiques et des dispositifs de protection :

D'après la terminologie employée par la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel, les témoins archéologiques peuvent se présenter sous trois formes :

1. Site archéologique
2. Réserve archéologique
3. Parc culturel

1.2.1 Les sites archéologiques :

Les sites archéologiques incluent « Les espaces bâtis ou non bâtis qui n'ont pas de fonction active et qui témoignent des actions de l'homme ou des actions conjuguées de l'homme et de la nature, y compris les sous-sols y afférents et qui ont une valeur historique, archéologique, religieuse, artistique, scientifique, ethnologique ou anthropologique. Il s'agit notamment, des sites archéologiques, y compris les réserves archéologiques et les parcs culturels »⁴. Pour leur protection, il a été mis en place un plan permanent de mise en valeur des sites archéologique. Au sens de l'article 30 de la loi 98-04, le plan de protection et de mise en valeur fixe les règles générales d'organisation, de construction, d'architecture, d'urbanisme, d'occupation s'il y a lieu, aussi, les servitudes d'utilisation du sol, notamment celles relatives à la détermination des activités qui peuvent y être exercées dans les limites du site classé et de sa zone de protection. La promulgation du décret instituant l' instrument de protection des sites archéologiques, en tant que substitut du Plan d'occupation des sols, a permis d'offrir les garanties pour obtenir une meilleure intégration par la réconciliation des exigences de la conservation avec celles du développement urbain. L'article 40 de la loi 98-04 exige la prise en considération de cet outil par les plans d'aménagement et d'urbanisme.

1.3 Les conséquences du tourisme sur le patrimoine archéologique

Une approche stigmatisante

- Déstructuration des activités préexistantes
- Muséification des sites archéologiques
- Augmentation du trafic, pollution, diminution de qualité de vie
- Spéculation foncière et immobilière
- Dégradation physique du patrimoine archéologique
- Détérioration de l'image de la ville, du site.
- Revivification, maintien d'activités préexistantes par consécration du patrimoine à de nouveaux usages

⁴ Article 28 de la Loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel

- Création d'activités nouvelles afin de renaitre le site archéologique
- Le tourisme peut contribuer à la sauvegarde du patrimoine par les recettes et emplois qu'il engendre et la sensibilisation des visiteurs.

14 Les valeurs associées au patrimoine archéologique⁵ :

Les sites archéologiques sont des lieux chargés d'histoire, de mémoire et de multiples valeurs Reconnues et appréciées depuis les cités antiques. P. Colarossi⁷⁶ et F.Choay⁷⁷ font une synthèse des valeurs les plus reconnues, nous les résumons, ici, brièvement :

A - Valeur scientifique : Le patrimoine archéologique est une base d'informations précieuse et inépuisable dans laquelle on peut approfondir nos connaissances sur l'histoire et l'évolution de la vie humaine, ses coutumes et croyances, l'économie, la technique, etc.

B - Valeur monumentale : La valeur monumentale des sites archéologiques se stimule dans leur capacité de rappeler, d'avertir et de donner à réfléchir sur les racines les plus profondes de l'homme.

C - Valeur esthétique et artistique : L'appréciation esthétique et artistique des objets était en liaison avec la naissance de la notion du patrimoine. Le site archéologique est considéré depuis le début de sa mise en valeur comme des œuvres romantiques et pittoresques.

D - Valeur d'évocation (historique) : P. Colarossi la définit comme « un mélange complexe d'histoire, de mémoire, d'imagination et d'imaginaire, de curiosité et de savoir, de besoin de représentation de soi et de communauté, de besoin de donner un sens et une identité aux personnes aux collectivités et aux lieux ».

E - Valeur cognitive (pédagogiques et éducatives) : Le patrimoine en général et le patrimoine

Archéologique en particulier est un cumul d'informations significatif dans l'histoire et l'évolution des civilisations que nous devons apprendre et transmettre aux générations futures

F - Valeur de consistance : Appelée aussi « valeur de conformité », le patrimoine offre une base de données qui sert de guide de modifications du territoire et de la ville ; cette attitude aide à confirmer et renforcer le sens d'un lieu.

G - Valeur ludique : Au-delà des valeurs que nous venons de citer, le patrimoine est aussi occasion de plaisir et de détente. Tout le monde reconnaît quand il se retrouve dans des beaux palais, jardins et parcs où sont associées tranquillité, animation, beauté et atmosphère

⁵ Mme IZZA Née GUIRI Fatiha Les nouveaux modèles de la muséologie active appliqués à la présentation des sites archéologiques. ARCHITECTURE ET DEVELOPPEMENT DURABLE. Option : patrimoine et architecture.

détendue.

H - Valeur d'usage : L'attribution d'une fonction au patrimoine dépend de la valeur ou des valeurs jugées importantes, cette opération fait l'objet d'une longue analyse pour l'évaluation des forces des faiblesses et des risques.

15 Les sites archéologiques situés en milieu urbain :

Les sites archéologiques, en milieu urbains sont menacés par le développement urbain et les différents travaux d'aménagement des villes etc. La conservation des sites archéologiques situés en milieu urbain est un défi majeur, un challenge très difficile à réaliser.

L'étude des sites archéologiques en milieu urbain peut être abordée sous l'angle de deux approches différentes : l'archéologie dans la ville et l'archéologie de la ville. La première considère la ville comme un ensemble de sites archéologiques, pris isolément et étudiés par le biais d'interventions ponctuelles. La deuxième, globalisante et intégratrice, assimile la ville à un écosystème où il s'agit plutôt d'entreprendre une lecture stratigraphique afin d'arriver à reconstituer la genèse et le développement de l'occupation de la ville. La conservation des sites archéologiques situés au sein d'un milieu urbain est un objectif difficile à atteindre à cause d'une réalité qui fait état d'un antagonisme opposant archéologues et urbanistes. Les premiers, voulant tout conserver de ces vestiges, se mettent en conflits avec les autres qui perçoivent ces traces matérielles comme des entraves aux projets d'urbanisation et de modernisation des villes.⁶

16 Les menaces auxquelles font face les sites archéologiques⁷:

La consommation massive des biens patrimoniaux a entraîné des risques divers : la dégradation, la dénaturation, la dé-contextualisation, la caricature-parc-d 'attraction, entre autres. L'expérience touristique étant essentiellement une expérience de culture, on présente au touriste tout ce que la communauté locale considère significatif d'elle-même, comme une synthèse de son passé, de son présent et même de scénarios futurs désirés visant la gestion durable de l'environnement social culturel et territorial. Malgré leur importance et leurs valeurs, les sites archéologiques souffrent d'une prise en charge inadaptée des risques et dangers auxquels ils se trouvent en permanence exposés. Ceux-ci sont de différentes natures

⁶ HAFSI Fatma Zohra Pour une conservation intégrée des sites archéologiques dans la politique nationale de L'aménagement du territoire.Memoir MAGISTER. UNIVERSITE MENTOURI : FACULTE DES SCIENCES DE LA TERRE, DE GEOGRAPHIE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE .p .27

⁷ UNESCO, Gérer les risques de catastrophes pour le patrimoine mondial, Manuel de référence Titre original : Managing Disaster Risks for World Heritage , ed. UNESCO, juin 2010

et d'origines diverses :

A. Les risques naturels : c'est tous ce qu'est relié aux catastrophes naturelles telles que les séismes, les inondations, les variations climatiques, d'une part, les incendies et plus généralement l'intervention de l'Homme d'une autre part.

B. Les risques associés au développement :

Les activités humaines : ou ce qu'on appelle Le vandalisme est la source de destruction du patrimoine que nous cherchons à conserver. Les activités actuelles peuvent cependant constituer des nombreuses menaces à son égard, allant de l'implantation de fonctions incompatibles à proximité de lieux patrimoniaux à leur destruction totale. Les choix en matière de développement peuvent être anticipés dans une certaine mesure mais ils peuvent aussi être encadrés et conditionnés à travers le processus qui y mène, les règles et les mesures de conservation.

L'urbanisation :

Un facteur important qui menace lui aussi la survie du patrimoine archéologique est l'urbanisation. Les villes du monde vivent actuellement une ère d'urbanisation galopante incitée par un accroissement démographique et économique sans précédent. Les villes deviennent de plus en plus consommatrices d'espaces et de terrains urbanisables. Mais cette avancée, dans la plupart des cas, non maîtrisée n'est pas sans causer des conséquences néfastes sur le patrimoine archéologique qui n'est pas toujours répertorié et délimité. Le croit des villes est inévitablement accompagné de travaux d'aménagement et d'édification d'infrastructure. Dans certains cas, les sites archéologiques peuvent eux-mêmes favoriser une naissance puis une expansion urbaine aux alentours. Il est à rappeler que l'implantation de ces sites a été choisie de manière stratégique depuis la haute histoire, dans des endroits convoités : villes côtières, terres fertiles, points frontaliers, etc. Ces mêmes motifs ne cessent d'inspirer les modalités d'édification des villes et des agglomérations.⁸

⁸ HAFSI Fatma Zohra Pour une conservation intégrée des sites archéologiques dans la politique nationale de L'aménagement du territoire.Memoir MAGISTER. UNIVERSITE MENTOURI : FACULTE DES SCIENCES DE LA TERRE, DE GEOGRAPHIE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE .p .44

C. Les risques économiques :

- Changements dans l'utilisation du sol (étalement urbain, industrialisation de l'agriculture, densification des territoires)
- Utilisation du sol incompatible avec les zones patrimoniales sensibles (intrusions commerciales, constructions en hauteur ou hors d'échelle)
- Mondialisation des marchés (impact sur la diversité culturelle, sur l'identité et les traditions locales, sur les métiers)

D. Tourisme de masse⁹ :

Le tourisme de masse est à double tranchant : il crée des emplois, fait tourner l'économie, Mais produit des désagréments et des impacts environnementaux :

- Comportement et accès des touristes (irrespect, pollution, déchets, consommation de masse des sites et monuments)
- Dégradation accélérée des lieux patrimoniaux (érosion des sols, des planchers, des murs ou des jardins, concentration d'humidité dans les espaces intérieurs, etc.)
- Impacts des installations et services d'accueil (boutiques, restaurant, stationnement, signalisation, pollution visuelle, toilettes, hôtels, routes et voies d'accès, etc.)
- Muséographie et interprétation excessives, incluant une pression en faveur de reconstructions inappropriées.
- Perte du génie des lieux patrimoniaux (concentration de visiteurs, pollution visuelle, bruit)

Risques découlant des comportements collectifs et sociaux :

- Crime organisé et corruption (vol, trafic ou fouilles illicites, démolitions, incendies criminels)
- Guerre et conflits armés comme le montrent beaucoup d'exemples ces dernières années, en Syrie, au Mali, en Irak... (Destruction massive, pillage, réfugiés, effets durables comme les mines, etc.)

1.7 La protection et la valorisation des sites archéologique :

Chaque site archéologique recèle des richesses propres. Par conséquent, ils tirent leurs valeurs de diverses perspectives : historiques, scientifiques, sociales, religieuses, économiques, esthétiques.... etc. Ces dernières peuvent être protégées ou valorisés par différentes méthodes qui sont définis comme suit :

1.7.1 La protection:

- La conservation physique des vestiges par des mesures matérielles appropriées (de la simple consolidation à la mise hors d'eau et hors d'air)
- La protection juridique, si possible par des mesures foncières concernant la propriété du

⁹ UNESCO, Gérer les risques de catastrophes pour le patrimoine mondial, Manuel de référence Titre original : Managing Disaster Risks for World Heritage , ed. UNESCO, juin 2010

terrain et des vestiges et par toute une panoplie de mesures réglementaires (Code de l'urbanisme, Code du patrimoine). Ces actions reposent en général sur un consensus ; elles font alors l'objet d'accords amiables. Elles peuvent aussi être imposées par les pouvoirs publics au nom de l'intérêt général et entraînent alors des procédures contentieuses plus ou moins lourdes et surtout très longues.

1.7.2 La valorisation :

Cette étape découle de la décision de doter le site des moyens de sa survie et de sa restitution au public. Le site est appelé à connaître une vocation singulière où l'accueil et l'encadrement du public, dans leurs aspects matériels, pédagogiques et économiques, appelleront l'adjonction de divers équipements et l'entrée en piste de différents partenaires.

La première étape (celle de la sélection, au sens de reconnaissance) se fonde en priorité sur le critère de la valeur historique et esthétique. Il est déterminant, mais reste provisoire, car sujet à remise en cause, selon le lieu, l'époque où les circonstances.

La deuxième étape (celle de la conservation, de la patrimonialisation) tend à rendre irréversibles les effets de la sélection. Elle met, à proprement parler, le site archéologique et les vestiges immobiliers à l'abri des risques ordinaires.

La troisième étape (celle de la restitution, de l'élaboration d'un discours à l'adresse d'un large public) retient le critère de la valeur patrimoniale et culturelle, en vertu de laquelle tel témoin du passé est estimé bien commun et digne de transmission entre générations, mais ne peut ignorer les contraintes de la conservation matérielle et le poids de la suggestion économique.¹⁰

1.7.3 La conservation:

Un bien culturel est souvent soumis à des enjeux et défis qui conditionnent largement les circonstances de sa transmission intergénérationnelle. Une fois inscrit dans un « registre patrimonial », la sauvegarde de cet objet établit une responsabilité délicate de la génération qui en est dépositaire. Toute génération se doit de le transmettre à ces successeuses dans un état le plus intégral possible. Elle fait appel alors à des attitudes et des approches appropriées. La performance « conservatrice » envers le patrimoine matériel, est tout d'abord un parti pris à un moment donné par une société quelconque. Affirmer la volonté de préserver un bien se traduit pratiquement par une responsabilité « technique ». Le prolongement de l'engagement éthique et moral d'une société donnée à l'égard d'un patrimoine, est souvent matérialisé par un ensemble de mesures de nature pratique qui s'élaborent à son tour dans des contextes dogmatiques propres aux sociétés réceptrices.¹¹

¹⁰ <https://journals.openedition.org/cem/11391>

¹¹ HAFSI Fatma Zohra Pour une conservation intégrée des sites archéologiques dans la politique nationale de L'aménagement du territoire.Memoir MAGISTER. UNIVERSITE MENTOURI : FACULTE DES SCIENCES DE LA TERRE, DE GEOGRAPHIE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE .

1.7.4 L'apport des nouvelles technologies sur les méthodes de mise en valeur et de conservation des sites archéologiques¹²:

La technologie permet aujourd'hui de tenter de concilier ces deux mondes (le patrimoine et la nouvelle technologie) apparemment antinomiques, sous l'appellation « réalité virtuelle ».

Applications pour smartphone, tablettes tactiles, Visio-guides, ... Depuis quelques années, les nouvelles technologies sont au cœur des pratiques culturelles appliquées par différentes institutions muséales et patrimoniales françaises. L'appropriation massive des technologies numériques par un public plus mobile et exigeant a nécessité de modifier la gestion et la diffusion des collections patrimoniales. Répondant à ces besoins, des initiatives récentes ont permis d'inaugurer de nouveaux dispositifs mêlant l'information et le savoir au ludique et à l'interactif, notamment grâce au principe de la réalité augmentée. La nouvelle technologie s'agit d'un enjeu à ne pas négliger quand on s'adresse au public, et tout particulièrement au public local : ce qu'on transmet aux visiteurs leur appartient et permet une valorisation et une attractivité de ce site archéologique ou urbain, ces découvertes contribuent à la revalorisation de l'histoire du patrimoine local : en transmettant le contenu de ces éléments nouveaux, l'objectif est donc interroger le passé du territoire et de mieux le connaître afin de mieux se l'approprier. Les résultats des études archéologiques ainsi réalisées "deviennent supports 'une médiation.

Exploitation scientifique, transmission et immersion ; l'originalité de l'utilisation numérique dans ce contexte ne tient pas au recours à la modélisation 3D. En effet, de plus en plus, les archéologues font appel à cette modélisation et les destructions récentes du patrimoine mondial de l'Unesco ont fait évoluer très rapidement ces technologies numériques à des fins de mémorisation, de numérisation, de restitution et de reconstitution.

¹²<https://www.unicaen.fr/puc/html/ecriture/preprints/preprint0102008.pdf>

2 Les sites archéologiques en Algérie

2.1 Avant et après l'indépendance :

L'Algérie a longtemps été un pôle incontournable pour des populations venant d'Asie, d'Afrique, d'Europe et même d'Amérique, des populations ayant transité par là. Plus que cela, plusieurs civilisations s'y sont succédé.

Depuis l'Indépendance et jusqu'à l'heure actuelle, les archéologues tentent de reconstituer cette histoire. Il y a un héritage colonial qui a, plus au moins, été orienté à des périodes différentes selon la présence coloniale. Celle qui a vraisemblablement marqué : c'est le passage des Romains. Les plus grands sites d'Algérie ont été en effet déterrés pendant la période coloniale : des villes comme Timgad, Tipaza, El Djamila et bien d'autres sites.

Après l'Indépendance, l'Algérie a reconquis son territoire. Mais elle n'avait pas l'instrumentation suffisante et nécessaire pour engager des formations et des programmes de recherche. Pas d'archéologues, pas d'institutions de recherche. Toutes les découvertes des sites archéologiques, des vestiges, des villages antiques et d'autres traces ont été déterrées durant la période coloniale par les colons. Ils nous ont laissé les grands sites que nous possédons maintenant. Puis après l'Indépendance, nous avons continué à travailler avec les anciennes lois laissées par les Français. Nous n'avons pas créé de nouvelles lois qui nous permettent de progresser, d'évoluer, de renforcer et de gérer de nouvelles fouilles archéologiques pour mettre au jour des nouveaux vestiges. Donc la priorité était d'abord de former des archéologues, des conservateurs, puis des agents pour protéger le territoire qui était à l'abandon. Il fallait faire l'inventaire de tout le potentiel archéologique. Le seul texte qui existait était inspiré des lois françaises. Il faisait référence aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques. Il fallait donc aussi se doter de textes de loi qui organisent ces nouvelles fonctions. Ce n'est qu'en 70 qu'ont été créées les institutions de recherches et d'enseignement. La première université de formation archéologique a été inaugurée en 1977 et c'est à partir de cette année-là que l'Algérie a commencé à organiser l'archéologie dans le cadre des institutions. Jusqu'aux années 90, les interventions et les recherches archéologiques, les fouilles des nouveaux sites sont restées rares. L'Algérie qui a plongé dans le terrorisme, avait d'autres priorités. C'est début 98, avec la mise en place de la nouvelle loi sur le patrimoine culturel, la recherche scientifique et archéologique que l'on a développé ce segment pour organiser la recherche archéologique.¹⁵

¹⁵ <https://www.franceculture.fr/histoire/decouverte-archeologique-lalgerie-un-autre-berceau-de-lhumanite>

22 La législation Algérienne en matière de protection des sites archéologiques:¹⁴

« La politique patrimoniale Algérienne en matière de préservation des sites archéologiques est marquée trois grandes périodes ».

- La période de 1830-1940
- La période de 1942-1962
- La période allant de la post indépendance jusqu'à nos jours.

2.2.1 La période de 1830-1940

Les premières années de l'occupation française sont caractérisées par l'absence d'une vraie politique de gestion des sites archéologiques. La vision de la politique était vague et les ressources du pays étaient encore ignorées, entraînant ainsi une incertitude quant aux moyens à employer.

2.2.2 La période entre 1942-1962 :

La loi de Carcopino Mis en place, le 27 septembre 1941 en France, la loi porte sur la réglementation des

Fouilles archéologiques terrestres. Les grands titre de cette loi porte sur :

- La surveillance des fouilles par l'Etat
- L'exécution de fouilles par l'Etat
- Les découvertes fortuites
- Les dispositions diverses et sanctions

2.2.3 La période post indépendance :

Elle est marquée par deux principales lois, l'ordonnance n° 67-281 du 20 décembre 1967 Relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels et la loi 98-04.

2.2.4 Plan de sauvegarde et de mise en valeur PSMV :

C'est un plan de protection dans le but principal est de valoriser la valeur historique. « Le PSMV définit les éléments patrimoniaux à préserver et les conditions d'évolution des secteurs Ou immeubles non patrimoniaux. C'est aussi le seul document d'urbanisme qui permet de

¹⁴ Analyse de la législation patrimoniale Algérienne, Rafik Aribi. Ecole Polytechnique d'architecture et D'urbanisme d'Algérie

Protéger l'intérieur des immeubles. ». Le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV), « Est un document d'urbanisme : qui se substitue au Plan local d'urbanisme sur son Périmètre. Il est une reconnaissance des valeurs patrimoniales d'un ensemble urbain et il Constitue l'outil le plus complet pour la préservation de ses qualités ». Les objectifs du PMV Sont notamment, la sensibilisation des occupants du centre ancien et faire en sorte que les nouvelles interventions témoignent d'une démarche de cohérence où l'objectif est de Révéler les caractéristiques spécifiques de la ville.

2.3 Le plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques PPMVSA :

Le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur des sites archéologiques est élaboré conjointement par l'État et l'autorité compétente en matière d'urbanisme. Ce qui implique que chaque décision ou action de la procédure d'élaboration fasse l'objet d'un accord des deux parties.

- Un volet réglementaire : avec l'élaboration d'un plan de protection et de Mise en valeur.
- Un volet technique : avec l'élaboration d'un plan d'action pour l'aménagement des sites.

2.3.1 Les composants de Plan de protection et de Mise en Valeur (PPMVSA) :¹⁵

Le rapport de présentation : qui doit énoncer les références au plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU), lorsqu'il existe et mettre en évidence l'état actuel des valeurs archéologiques pour lesquelles est établi le PPMVSA. il fait apparaître les mesures arrêtées pour la conservation et la mise en valeur du site archéologique et de sa zone de protection.

Le règlement : qui fixe les règles générales d'utilisation des sols et les servitudes ainsi que les opérations envisagées dans le cadre de la protection, de la gestion, de l'exploitation et de mise en valeur du site archéologique et de sa zone de protection. Le règlement peut également inclure tout ou partie, selon les cas des dispositions de l'alinéa 1^{er} de l'article 18 du décret exécutif n 91-178 du 28 mai 1991. survisé.

Les documents graphiques : qui font apparaître les conditions précisées dans le règlement ainsi que celles relatives à la gestion et à l'exploitation, à court, moyen et long terme, du site archéologique.

Les annexes : qui doivent comprendre tout ou partie des documents graphiques et des pièces écrites requises pour un plan d'occupation des sols, dans le cas où le site archéologique ou sa zone de protection se situent dans une zone urbanisée.

Le PPMVSA est élaboré en trois phases définies comme suit :

Phase 1 : diagnostic et en cas de besoin projet des mesures d'urgence

¹⁵ http://african-archaeology.net/heritage_laws/algerie_decret03_323_protection_sitesarcheologiques_freorof.pdf

Phase 2 : relevés topographique et archéologique et avant-projet du PPMSVA

Phase 3 : rédaction finale du plan PPMSVA.

Constat :

Le «plan de sauvegarde» dans son configuration actuelle, produit en dehors du texte D'application, est très proche d'un plan d'occupation des sols, dans sa forme, mais il respecte les règles d'un plan d'aménagement urbanistique ordinaire, dans ses contenus.

3 Analyse Des exemples de référence :

3.1 Carthage, la place du site archéologique dans le grand Tunis :¹⁶

3.1.1 Situation :

Au bord de la mer, Carthage est installée dans la périphérie de la capitale de la Tunisie. Elle est connue pour ses sites archéologiques. Fondée par les Phéniciens lors du premier millénaire av. J.-C., elle fut le siège du puissant empire carthaginois (punique), vaincu par Rome au IIe siècle av. J.-C. Elle en garde aujourd'hui une collection éparse de thermes, théâtres, villas et autres ruines, dont un grand nombre offrent une vue dégagée sur le golfe de Tunis.



Figure 1 : Situation de Carthage :

Source : Territoires romain, syracusain et carthaginois en 264 av. J.-C. à la veille de la première guerre punique

¹⁶ KHEDIRA. H et MOLHO. J dans le document « CARTHAGE La PLACE du SITE ARCHEOLOGIQUE dans le GRAND TUNIS. » 2010. Sur le site : <https://carthage.hypotheses.org/>, consulté le

3.1.2 Localisation :

Le site archéologique de Carthage appelé aussi : Sidi Bou Saïd situé au nord-est de la capitale Tunis, il s'étende sur le territoire de quatre : wilaya : Carthage, Goulette, La Marsa, Sidi Bou Saïd

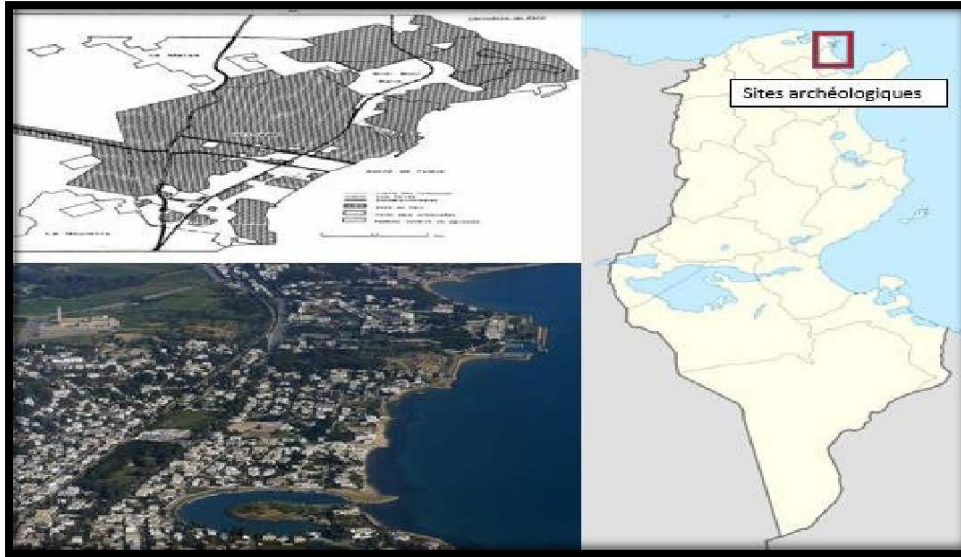


Figure 2 : Localisation d Carthage :
 source:https://issuu.com/bayramzgolli/docs/secourir_carthage_

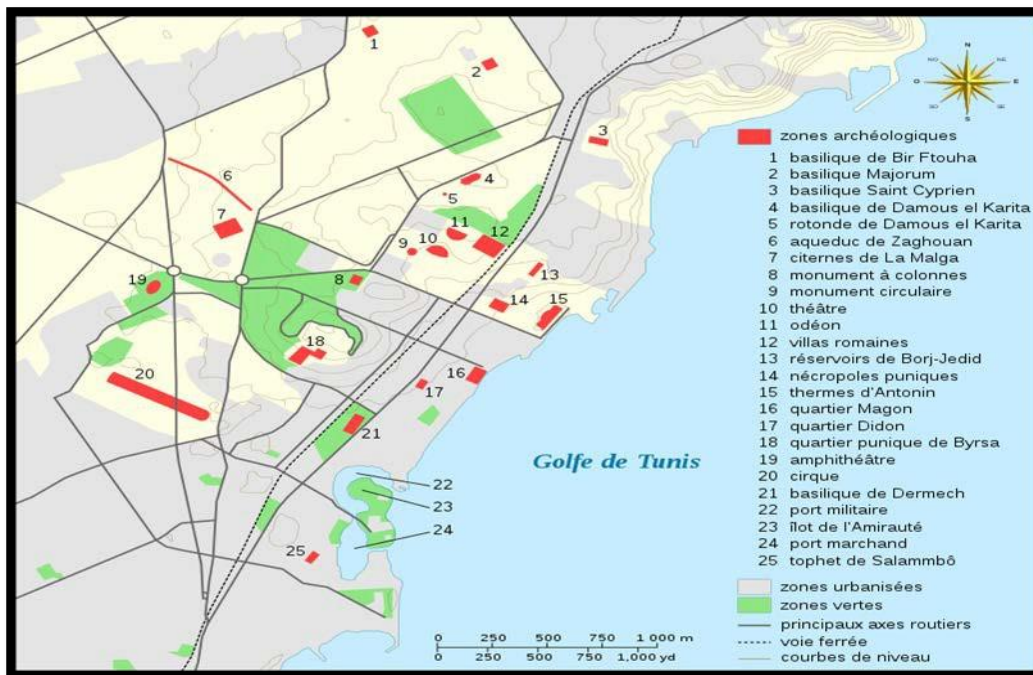


Figure 3: Localisation des divers vestiges du site de Carthage
 source:https://issuu.com/bayramzgolli/docs/secourir_carthage_

3.1.3 Brève historique :

1/ A partir 1885, le site archéologique de Carthage bénéficie de classement des nombreux vestiges comme des monuments historique.

2/le 07/10/1985, le décret 85-1246 relatif au classement de site de Carthage Sidi Bou Saïd assurée sa protection.

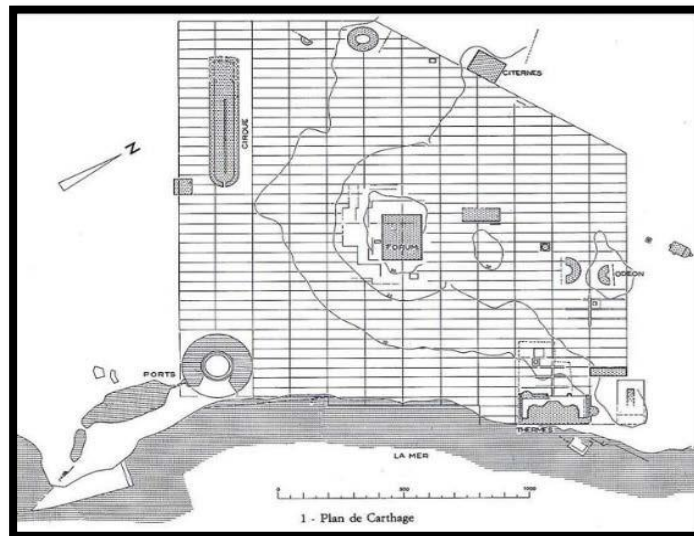


Figure 4: Plan de la Carthage romaine

Source : http://issuu.com/bayramzgolli/docs/secourir_carthage_

3/le 16/09/1996, la loi 35-1994 relative à la protection de patrimoine archéologique et des arts traditionnelles, et par l'arrêté de création de site culturel de Carthage Sidi Bou Saïd, assurera la gestion, la conservation et le sauvegarde de ce site par l'intégration dans :

A/un plan d'aménagement urbain de la ville.

B/un plan de protection et la mise en valeur.

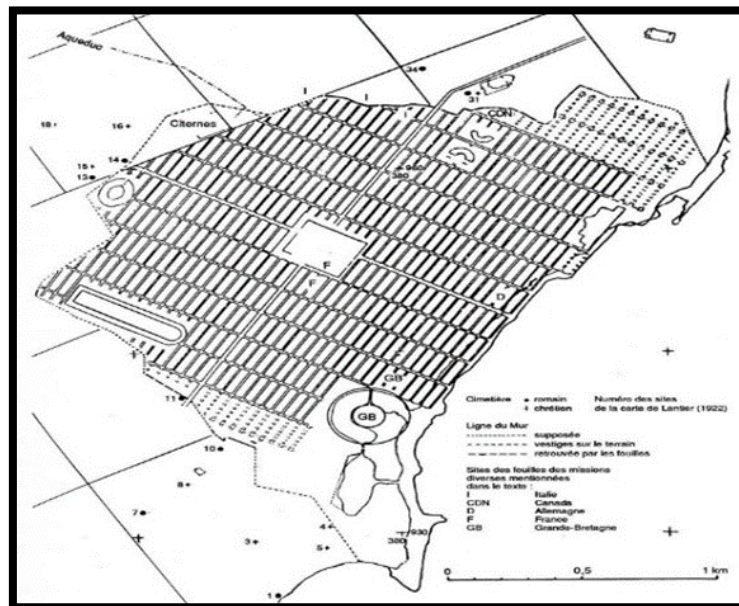


Figure 5 : Plan de la ville romaine avec localisation des interventions de la campagne de l'Unesco

Source : https://issuu.com/bayramzgolli/docs/secourir_carthage_

32 Les menaces qui pèsent sur les sites archéologiques de Carthage :

- L'urbanisation c'est un obstacle à l'exhumation des vestiges, il menace l'intégrité de ces derniers au site.
- Les travaux autorisés et l'habitat informel, menacent par destruction des vestiges. 3/la mosquée El Abidin nouvelle construction dans le milieu de site.
- Tourisme anarchique et logement de luxe bordent le site.
- Un site peu lisible tel que l'amphithéâtre.

33 Les actions du projet :¹⁷

3/ Création d'un parc.	1/Reconstitué un paysage Forestière.	2/fixer les Conditions de Sauvegarde de village.
------------------------	--------------------------------------	--



4/ Protéger la falaise	6/visualiser les sites et sensibiliser.	5/visualiser le paysage antique
------------------------	---	---------------------------------

La création du parc national de Carthage sidi Bou Saïd:

Le parc antique de Carthage, comprend la moitié ouest de la ville romaine allant de l'ouest du grand Cardo aux trois quarts des constructions contemporaines ainsi que les zones archéologiques à l'est enclavés dans la ville contemporaine.

¹⁷ 28L'article « Etude de perfectibilité pour la création du Parc National de Carthage Sidi Bou Saïd » ; l'UNESCO. 1995. Sur le site : <https://whc.unesco.org/> , consulté en 04/2021

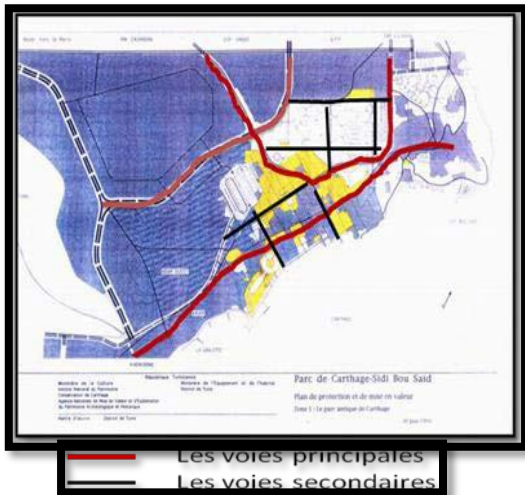


Figure 6: La carte du parc antique
Source : LESAGE D, Mai 1995. Op Cit

Objectif : visualiser les sites et les tracés et rendre les visiteurs conscients.



La mise à jour des principaux axes de voiries reliant les monuments, qui rendra lisible la ville antique.

Le parc des sports au cirque hippodrome d'une superficie de 34ha. Le préalable à l'aménagement de ce parc est le relogement des habitants installé dans le site.



Figure 7: Le plan du parc sportif
Source : LESAGE D, Mai 1995. Op Cit

Objectif : Création d'un futur parc sportif et de loisir de Yasmina



- visualiser l'hippodrome et proposer des aménagements et équipements sportifs.
- Restitution des voies romaine, restauration des vestiges éventuels

Le parc Magon, parc champêtre, d'une superficie de 155ha. Il se situe dans la zone rurale de Carthage, en dehors des murailles, quadrillé par les voies de la ceinturation agraire (700m de côté).

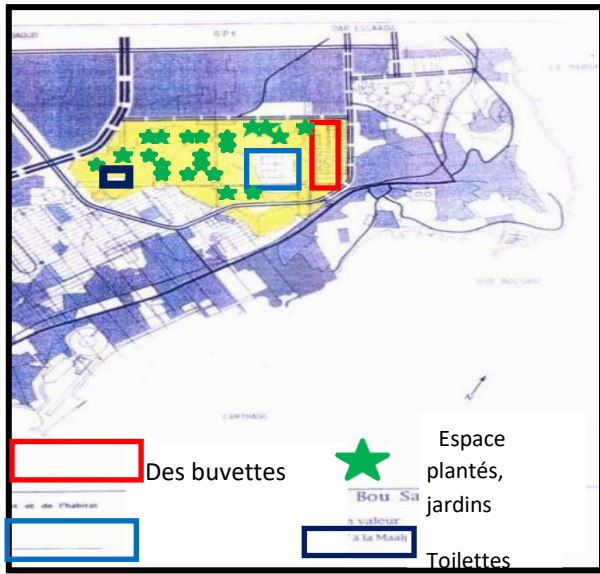


Figure 8 : Le parc champêtre
Source : LESAGE D, Mai 1995. Op Cit

Objectifs: visualiser le paysage antique



L'aménagement des espaces plantés ; Arboretum, jardins historique et privés .Concession des équipements, accueil, buvette ; Toilette ...etc.

Parc d'attraction à Sidi Bou Saïd avec une superficie de 19 ha. Installé sur les anciens vergers de l'archevêché, au pied de la colline de Sidi Bou Saïd, il est occupé actuellement par diverses activités agricoles et par des plantations forestières.

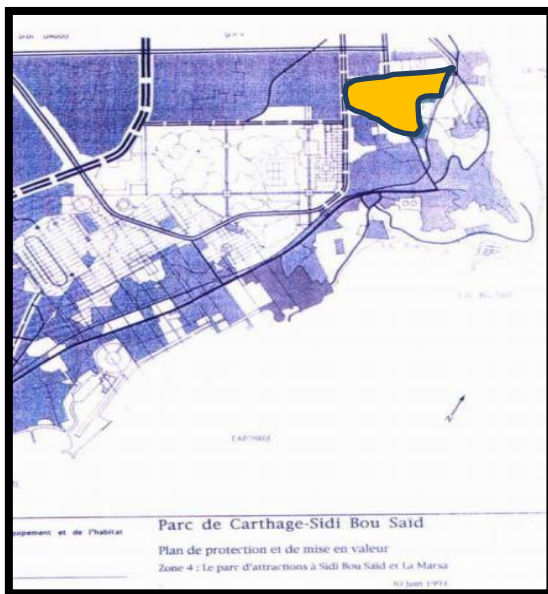


Figure 9: Le parc d'attraction
Source : LESAGE D, Mai 1995. Op Cit

b) Objectifs : reconstituer un Paysage forestier.



Un plan d'aménagement détaillé visant à augmenter les plantations tout en admettant des implantations telles que la reconstitution d'une séquence de la Carthage romaine. Proposer un type d'équipements de Loisirs "culturel".

Village de Sidi Bou Saïd- Superficie 30 ha

CHAPITRE II

APPROCHE THEORIQUE

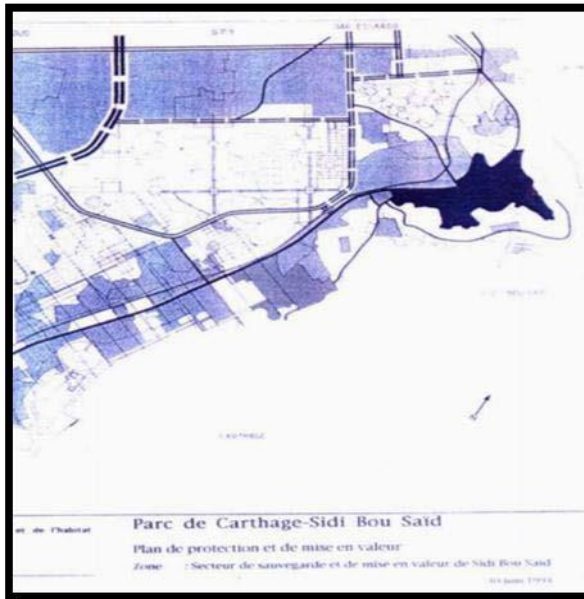


Figure 10 : La carte du village de SIDI BOU SAÏD
Source : LESAGE D, Mai 1995. Op Cit.

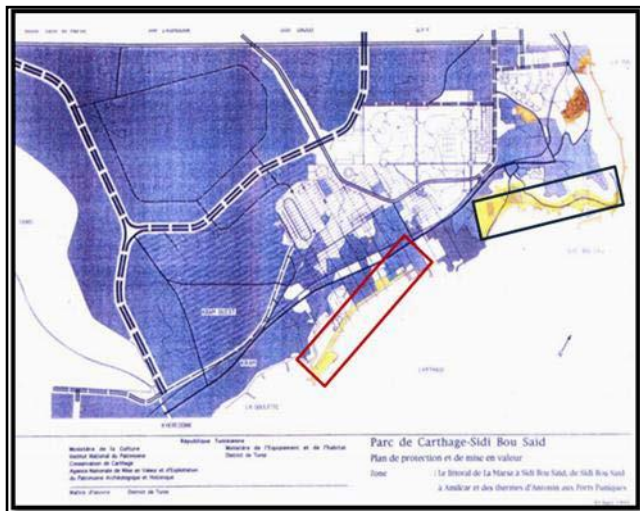
Objectifs : fixer les conditions de
 La sauvegarde du. village



Le plan de sauvegarde et de mise en valeur définit parcelle par parcelle ce qui est à conserver, ce qu'il faut démolir et ce qui peut être modifié.
 Le stationnement des cars, des véhicules et même l'engorgement des piétons était également étudié.

Le littoral de Sidi Bou Saïd et de Carthage. Le long des falaises de Sidi Bou

Saïd, il s'agit de protéger contre l'érosion marine et de permettre un passage à pied vers la MARSA.



L'aménagement de quai
 L'aménagement d'une plage de sable

Figure 11: Le littoral de SIDI BOU SAÏD
Source : LESAGE D, Mai 1995. Op Cit.

Objectifs

Protéger la falaise de Sidi Bou Saïd côté La MARSA



Entre la pointe de Sidi Bou Saïd et le Palais Présidentiel, il s'agit de reconstituer une plage de sable, entre le palais présidentiel et les ports puniques, il s'agit de reconstituer le Quai délimitant la ville.

La côté nord est un nouveau cœur de vie et de loisir, grâce à un programme de planification et de développement de la région de Carthage a recommandé des actions qui permettront de redynamiser et de revaloriser les sites archéologique et renforcer la vocation touristiques par :

- Identification des zones, Le Marsa et Ain Zeghouan pour accueillir des habitations.
- Plan d'aménagement de l'espaces et de loisir, c'est le cas de parc urbain de Ain

Zaghouan qui situé au nord de projet des berges

Il est prévu de les accompagner d'opération d'aménagement d'espace et de loisir; c'est le cas du foret d'Ain Zaghouan situé au nord de projet des berges du lac ou du parc urbain d'Ain Zaghouan.

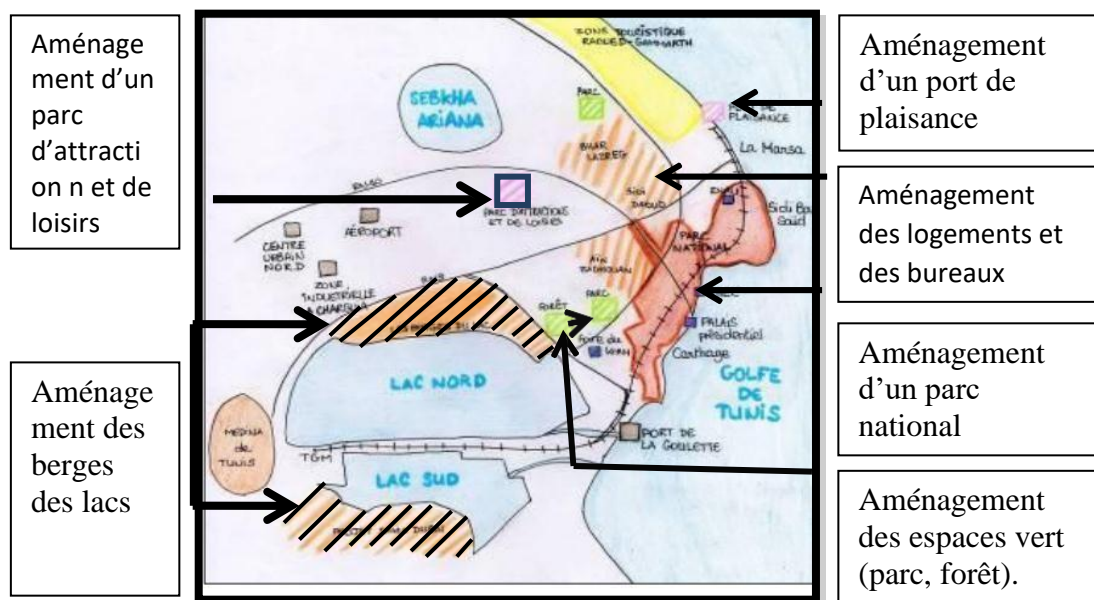


Figure 12: un schéma d'aménagement de la côte nord du Carthage

Source : La place du site archéologique dans la grande Tunis. P. 16.

Sur la côte nord est prévu un espace multifonctionnel. Les surfaces hachurées représentent les programmes prévus en termes de logements, de bureaux, ainsi que d'espaces verts et d'équipements de loisir.

Constat :

Bien que son intégrité ait été partiellement altérée par une urbanisation incontrôlée durant la première moitié du XXe siècle, le site de Carthage garde l'essentiel des composantes qui caractérisent une ville antique : trame urbaine, lieux de rencontre (forum), de récréation



Figure 13 : Vue sur l'urbanisation de l'environnement du site.
Source : https://issuu.com/bayramzgolli/docs/secourir_carthage_

(théâtre), de détente (thermes), de culte (temples), lieu d'habitat, etc. La conservation du site garantit le maintien du caractère intact des structures. Il continue toutefois à être confronté à de fortes pressions d'urbanisation, qui ont été en grande partie contenues grâce au

classement national du Parc de Carthage-Sidi Bou-Saïd.

Synthèse :

Cette analyse est importante dans la mesure où elle nous a permis de comprendre et déduire les principales interventions proposées sur le site archéologique (Carthage).

4 Le site archéologique parc du Champ-de-Mars :

4.1 Localisation du parc champs de Mars :

Situé au Canada, Le Champ-de-Mars de Montréal est un espace vert sis dans l'arrondissement de Ville-Marie et plus précisément dans le Vieux-Montréal, derrière l'hôtel de ville. On peut y observer les dernières rares traces de l'existence des fortifications de Montréal qui s'élevaient autrefois jusqu'à 6,4 mètres de haut et 3 km de long. C'est en fait deux murs, l'escarpe et la contrescarpe, qui étaient séparés par un fossé qui tenait lieu de moyen de défense pour Montréal.

Le Parc du Champ-de-Mars est le seul espace public du Vieux-Montréal qui permet de découvrir in situ les vestiges d'un front complet de l'enceinte du XVIIIème siècle. Sur une longueur de près de 250 mètres, l'escarpe, la contrescarpe et le fossé y sont exposés. Ils englobent la moitié du bastion Saint-Laurent, à l'ouest, et de celui des Jésuites, à l'est. Ces éléments composent un front complet de fortification et illustrent bien les règles de

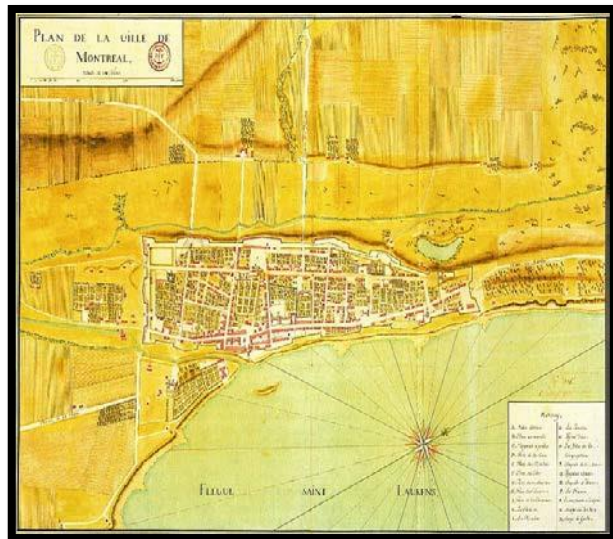


Figure 14 : Localisation du parc champs de Mars

Source : http://vieux.montreal.qc.ca/images/pdf/loc_1.pdf

complémentarité et de symétrie géométrique qui présidaient à la construction d'une enceinte bastionnée. Des pièces de métal ancrées dans la pierre et reliées au système de fixation des portes ont été retrouvées dans le mur d'escarpe.¹⁸

¹⁸http://vieux.montreal.qc.ca/images/pdf/loc_1.pdf

42 Stabilisation et mise en valeur des vestiges archéologiques des fortifications de Montréal, le parc du Champ-de-Mars :

Le Québec est aujourd'hui jalonné de plusieurs fortifications ou vestiges de ce qui fut jadis des places fortes, témoins de l'histoire militaire de la Nouvelle-France à nos jours. Intimement liées au contexte politique et socio-économique de la colonie, ces fortifications sont de véritables livres ouverts

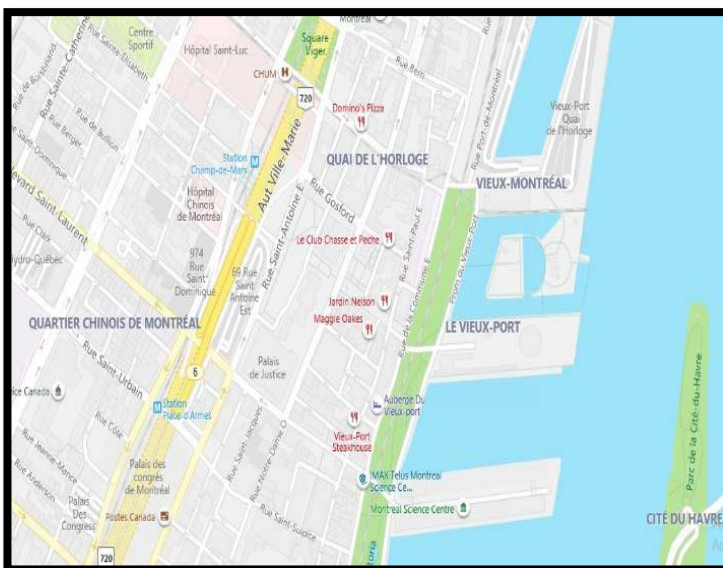


Figure 15 : Carte : Carte de localisation du parc Champs-de Mars
Source : http://vieux.montreal.qc.ca/images/pdf/loc_1.pdf

permettant de redécouvrir le passé. L'archéologie, à travers une démarche visant à replacer les découvertes réalisées sur ces sites dans leur cadre historique, permet une lecture approfondie de ces vestiges perdus et retrouvés.

L'enceinte du XVIIIème siècle. Sur une longueur de près de 250 mètres, l'escarpe, la contrescarpe et le fossé y sont exposés. Ils englobent la moitié du bastion Saint-Laurent, à l'ouest, et de celui des Jésuites, à l'est. Ces éléments composent un front - complet de fortification et illustrent bien les règles de complémentarité et de symétrie géométrique qui présidaient à la

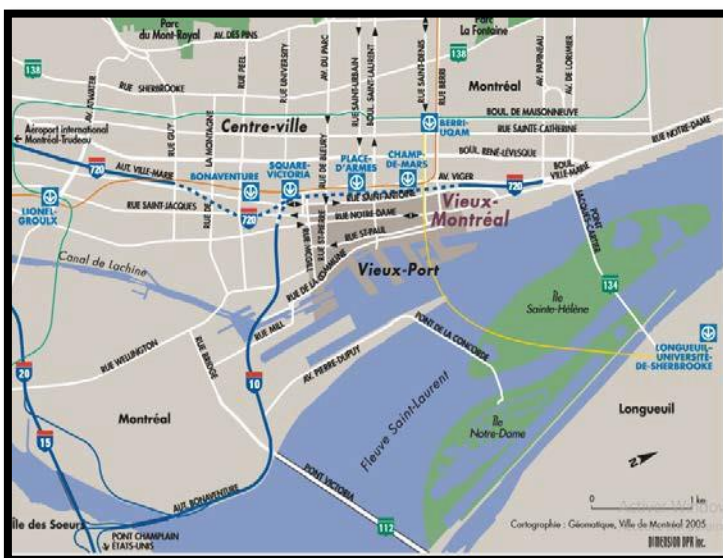


Figure 16 : Carte : Carte de localisation du parc Champs-de Mars
Source : http://vieux.montreal.qc.ca/images/pdf/loc_1.pdf

construction d'une enceinte bastionnée Des pièces de métal ancrées dans la pierre et reliées au système de fixation des portes ont été retrouvées dans le mur d'escarpe.

43 Le plan d'action :

S'étendant sur près de 200 mètres, les vestiges au Champ-de-Mars représentent un bastion complet de l'ouvrage militaire arasé (1717-1817). Les vestiges sont aujourd'hui la pièce

maîtresse du Champ-de-Mars, maintes fois remodelé à travers l’histoire et qui a connu de multiples usages dont celui de champs de parade, d’où son nom, de marché public et de



Figure 17 : Restauration des vestiges du 18e siècle des murs des fortifications de Montréal

Source : <https://aapq.org/laureats/projets/stabilisation-et-mise-en-valeur-des-vestiges-archeologiques-des-fortifications-demonrial>

stationnement. Quinze ans après leur exposition en 1992, les vestiges montraient des signes de dégradation importants. Le projet de stabilisation et de mise en valeur vise à garantir la conservation des vestiges archéologiques, pour les générations futures. La réduction de l’impact des pressions hydriques et des cycles de gel-dégel à l’intérieur des murs et le recouvrement de l’ouvrage par un couronnement protecteur sont au cœur de l’intervention. Le soin apporté porte sur la stabilisation stricte puis sur la reconstruction la plus authentique possible là où absolument nécessaire, marquage architectural des nouvelles pierres de taille introduites dans l’ouvrage historique, et réversibilité de toute intervention contemporaine. La décision la plus radicale du projet, cependant, est de concevoir et d’introduire un couronnement protecteur.¹⁹

4.3.1 Objectifs spécifiques des travaux :

- Solutionner les problèmes ayant causé la dégradation des maçonneries tout en respectant les chartes internationales et les normes de conservation du patrimoine archéologique en vigueur. Assurer la protection des vestiges archéologiques des fortifications et de ses sections reconstruites en 1992.
- Mettre en valeur et conserver un patrimoine exceptionnel ; les vestiges d’un front complet des fortifications.
- Assurer une intégration harmonieuse des vestiges et du paysage urbain du Champ-de-Mars par l’utilisation de matériaux compatibles à la maçonnerie ancienne.

¹⁹ <https://aapq.org/laureats/projets/stabilisation-et-mise-en-valeur-des-vestiges-archeologiques-des-fortifications-demonrial>

- Construire un couronnement privilégiant l'utilisation de matériaux contemporains tranchant sans équivoque avec les sections des vestiges d'origine et les sections reconstruites en 1992.

4.3.2 Actions architecturales :

Couronnement :

Le design du couronnement, intervention contemporaine sans concession, est un «paysage» plutôt qu'une pièce architecturale. À l'aide d'une stricte logique répétitive, le couronnement se présente comme une alternance de bandes de calcaire et de gazon aux dimensions évoquant l'épaisseur des murs. Cette stratégie imbrique subtilement les vestiges et la plaine gazonnée, forçant la double lecture des vestiges comme un paysage narratif. Ancré aux pierres de moellons,

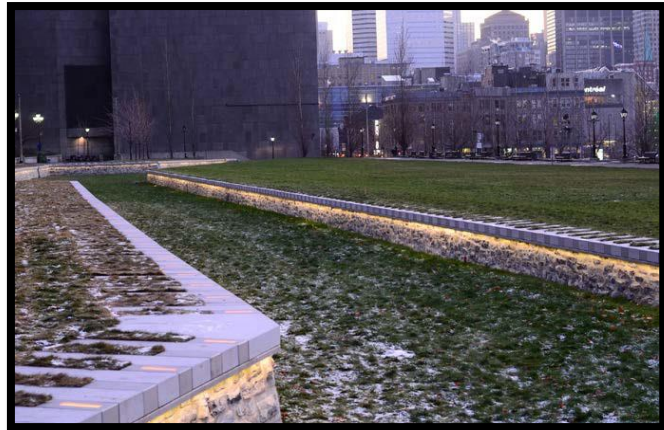


Figure 18 :Le design du couronnement

Source : <https://aapq.org/laureats/projets/stabilisation-et-mise-en-valeur-des-vestiges-archeologiques-des-fortifications-de-monrial>

Des modules en acier inoxydable fixent le rythme du couronnement, retenant pierre, terre et pelouse, tout en intégrant le système de mise en lumière des vestiges.

Les différentes perspectives visuelles qu'offre la composition animent l'expérience des vestiges. Perçue dans l'alignement de chacun des murs, la perspective fuyante des pierres de couronnement et leur disparition progressive soulignent l'empreinte du paysage. La promenade rend dynamique cette mise en scène puisque les pierres plus lointaines réapparaissent au rythme du



Figure 19 : Jeune fille textant sur le mur

Source: http://vieux.montreal.qc.ca/images/pdf/loc_1.pdf

déplacement. La rencontre visuelle toujours changeante contribue à renouveler la perception du site et charge l'expérience du paysage d'une nouvelle dimension poétique.²⁰

Rénovation des Murs :

²⁰ http://vieux.montreal.qc.ca/images/pdf/loc_1.pdf

- Respecter la géométrie, les matériaux, l'appareillage et les techniques de construction d'origine
- Intégration de nouvelles pierres compatibles avec les pierres existantes.

Empattement :

- Réparation et consolidation
- Récupération des pierres existantes.
- Accroissement de la protection contre le gel.

4.3.3 Actions paysagères :

Le design du couronnement : A l'aide d'une stricte logique répétitive, le couronnement se présente comme une alternance de bandes de calcaire et de gazon aux dimensions évoquant l'épaisseur des murs. Cette stratégie imbrique subtilement les vestiges et la plaine gazonnée, forçant la double lecture des vestiges comme un paysage narratif. Ancré aux pierres de moellons, des modules en acier inoxydable fixent le rythme du couronnement, retenant pierre, terre et pelouse, tout en intégrant le système de mise en lumière des vestiges. Les différentes perspectives visuelles qu'offre la composition animent l'expérience des vestiges. Perçue dans l'alignement de chacun des murs, la perspective fuyante des pierres de couronnement et leur disparition progressive soulignent l'empreinte du paysage. La promenade rend dynamique cette mise en scène.²¹

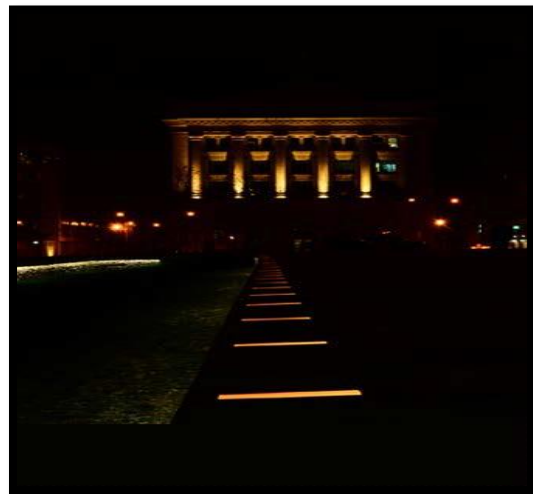


Figure 20 : Vue du mur nord complété

Source:http://vieux.montreal.qc.ca/images/pdf/loc_1.pdf

http://vieux.montreal.qc.ca/images/pdf/loc_1.pdf

²¹ http://vieux.montreal.qc.ca/images/pdf/loc_1.pdf

L'éclairage : L'utilisation de la lumière a été proposée dès le début de la conception du couronnement comme un outil essentiel de mise en valeur des vestiges le soir. L'effet offre pour la première fois une vision monumentale et événementielle des vestiges ; le Champ-de-Mars est transformé, est devenu une nouvelle destination nocturne à

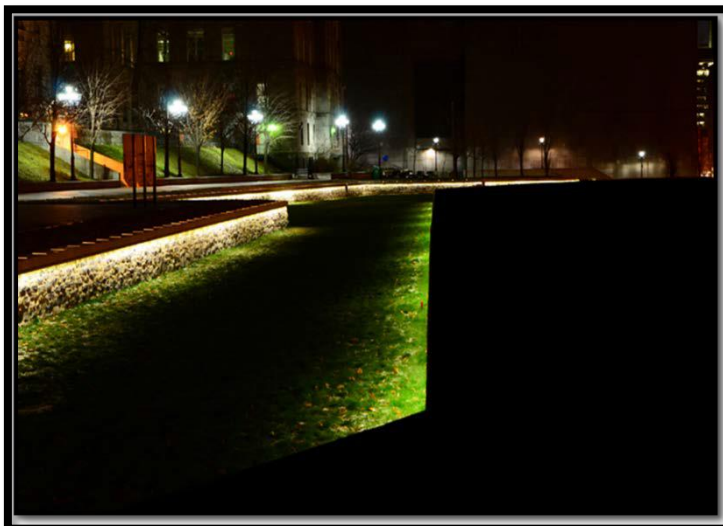


Figure 21: Vue nocturne

Source : http://vieux.montreal.qc.ca/images/pdf/loc_1.pdf

Montréal. Outre tout le soin apporté à la Stabilisation de l'ouvrage maçonné, l'assemblage unique des pièces du couronnement et la mise en œuvre in situ ont exigé une rigueur et une précision peu communes lors de la stabilisation et le remontage de murs de moellons.

Synthèse :

Dans le but de restaurer, de reconstruire et de protéger l'icône culturelle de premier plan ainsi que de rétablir la signification du Champ-de-Mars comme un lieu urbain narratif, offrant une fenêtre sur le passé de la ville. Les décisions d'introduire un couronnement contemporain et une mise en lumière événementielle mettent en scène le rôle de l'histoire dans l'identité urbaine et dans l'imagination collective d'une société. Le design introduit aussi de forts rythmes visuels qui transforment le doux paysage du Champ-de-Mars en une nouvelle expérience civique.²²

Conclusion :

Au terme de ce chapitre nous pouvons conclure que les objectifs de la conservation des sites archéologiques sont atteints lorsque ces sites sont compris, utilisés, et que les interventions sont planifiées dans le cadre d'une stratégie globale, tenant compte des différentes formes de menaces de dégradation et tirant profit des atouts qu'offrent ces sites. Etudies le site et planifier des plans d'actions et d'interventions sous forme d'une stratégie total et pour cela il faut d'abord étudier, comprendre le contexte où il est construit en tenant en compte de son évolution à travers l'histoire qui sera examiné dans le prochain chapitre.

²² http://vieux.montreal.qc.ca/images/pdf/loc_1.pdf

CHAPITRE III: APPROCHE CONTEXTUELLE

Introduction :

Pour pouvoir effectuer une étude contextuelle et définir notre périmètre on a consultées plusieurs organisme (APC, LA DAIRA, Le service culturel) et on a fait plusieurs visites sur le site, qui nous a permis de mettre en relief les potentialités et les carences, les besoins en termes des projets, les objectifs à atteindre. Au fil de ce chapitre nous allons découvrir notre contexte en trois phases, la première partie est dans le but de mettre en évidence l'évolution de site à travers l'histoire. La seconde c'est l'élaboration d'un diagnostic. La troisième partie s'agit d'apporter des solutions relatives à la requalification à travers un plan d'action qui sera par la suite le support de notre projet d'étude.

1 Délimitation de périmètre d'étude :**1.1 Choix du périmètre d'étude :**

Notre choix d'étude c'est porté sur le site archéologique situé à Tigzirt comme cas d'étude. Cette Petite ville touristique et balnéaire, située au nord de la wilaya de Tizi-Ouzou du côté de la mer méditerranéenne, elle est distante de 39 Km du chef-lieu de la wilaya, et située sur 124 km à l'est d'Alger et sur 130 km à l'ouest de Bejaia. La commune de Tigzirt est limitée au nord par la mer méditerranée, à l'est par la commune de Iflissen, à l'ouest par la commune de Mizrana et délimitée au sud par la commune de Boujima et de Timizart. Elle s'étend sur une superficie de 45 Km² et 12 Km de côte. Elle est accessible par : la RN 24 qui traverse le centre- ville et longe le littoral ; la RN72 qui remonte jusqu'au col de MAKOUDA puis redescend vers l'Oued SEBAOU et relie ainsi TIGZIRT au chef-lieu de la wilaya de TIZI-OUZOU. L'arrière- pays de la commune est caractérisé par un relief accidenté recouvert de forêt et plus particulièrement de maquis. Les espaces plats et les plaines sont très limités dans la commune. Grâce à sa situation et ses diverses richesses particulièrement en patrimoine qui est favorisé par le parc archéologique qui nécessite une protection et mise en valeur dans le but de lui rendre sa dynamique urbaine.

1.2 Présentation et délimitation de périmètre d'étude :

Notre périmètre d'étude est constitué de la zone portuaire, le tissu colonial et principalement la zone archéologique qui est situé au nord de la ville dans la bande de protection des 300m arrêté dans le plan d'aménagement côtier, présente la cité Romaine. Est un site antique classé patrimoine national depuis 1900 après l'évaluation de M. Gavault qui a fait l'inventaire des

ruines et établit le premier plan en 1894. Il est considéré comme la première structure d'occupation Romaine dans la ville.

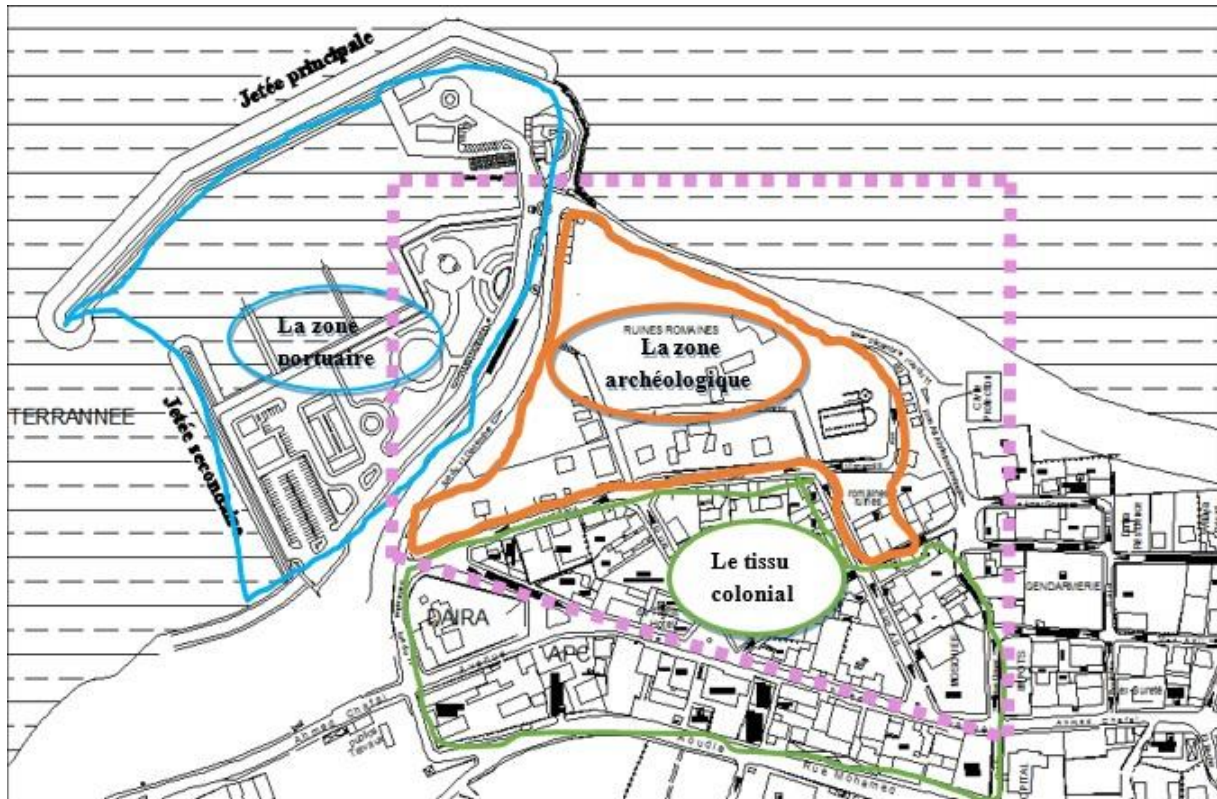









Figure 22: carte de périmètre d'étude traitée par l'auteur
Source : PDAU de Tizirt

Le périmètre d'étude

13 L'accessibilité aux périmètres d'étude :



Figure 23: Le système viaire de périmètre d'étude, traité
Source : google earth

-  La route nationale numéro 24
-  La rue 11 décembre 1960
-  Le decumanus La rue Ahmed iften
-  La rue Mohamed Arezki
-  Le Cardo la rue Akli Babou
-  La rue Mohamed cherif yehmi
-  La rue Ali challal

Constat :
 La RN24 assure l’accessibilité du site antique avec la ville.
 Le boulevard périphérique assure l’ouverture du site vers le port.
 Les axes tertiaires donnent vers la mer et le site archéologiques à la fois, actuellement sont gâchées par les hauteurs élevées des bâtiments.

14 Le développement historique :²³

« La forme urbaine est un processus continu et s’il est possible de la décrire ou de la caractériser à une période précise, on ne peut négliger, pour la comprendre, l’étude des périodes antérieures qui ont conditionné son développement et l’ont littéralement formée »²⁴

Pour arriver à cette forme urbaine, TIGZIRT a connu plusieurs transformations. Chaque transformation correspond à une civilisation.

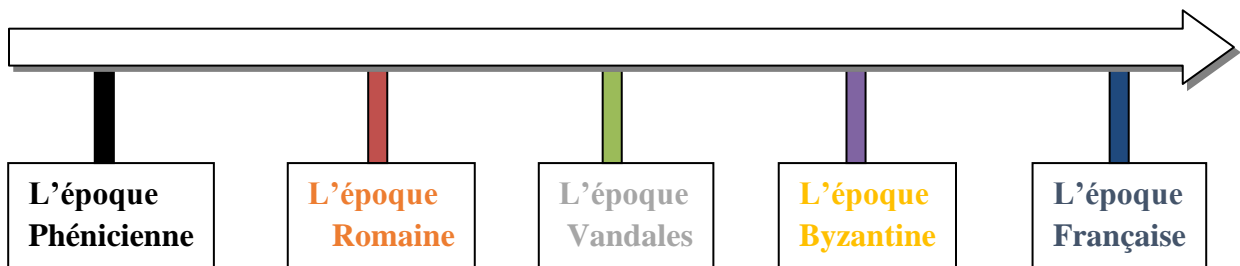


Schéma : l’historique du site archéologique de Tizirt.

Source : auteur

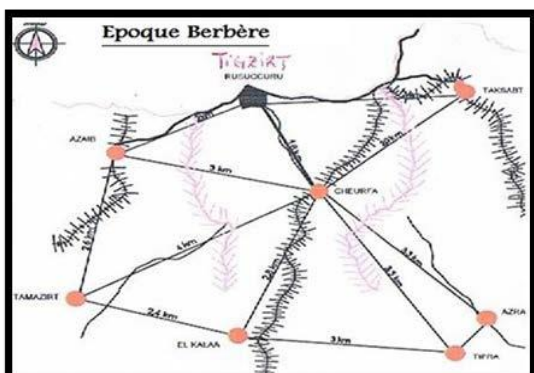


Figure 24: carte de Tizirt à l’époque berbère

Source :PDAU de Tizirt

1.4.1 Epoque berbère (VI siècle av. J.C)

Aucun témoignage physique qui subsiste de cette époque Mais il est évident qu’un village Autochtone se trouvait sur les collines dominantes) l’actuelle ville de Tizirt ce qui constituait en plus des potentialités qu’offre le site

²³ PDAU DE TIGZIRT

²⁴ Carlo Aymonimo dans « la citta di paclova »

une raison suffisante à l'implantation des **phéniciens** par la suite.

1.4.2 L'époque phénicienne

RUSUCURUS (VI av J.C au II siècle AP. J.C) :

Les phéniciens étaient les premiers conquérants de la cote kabyle, ou ils fondèrent des comptoirs commerciaux sur le littoral (Tigzirt, Tasksebt et Azzefoun) . Ils y ont construit un port, devenu un lieu important d'échange économique, mais actuellement contient plus aucune trace témoignant de ce passage.

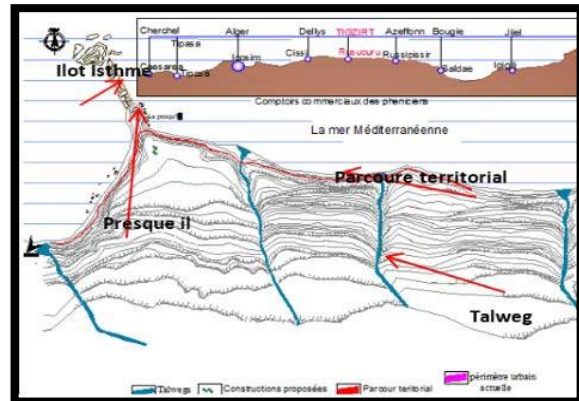


Figure 25: carte de Tigzirt à l'époque phénicienne
Source :PDAU de Tigzirt

1.4.3 Epoque romaine (Rusuccuru ou Iomnium) (II au siècle V AP. J.C) :

L'historique de la zone archéologique commence dès la période romaine. Le site a été choisi par les romains pour sa situation entre CESAREE (Cherchel) et RUSSIPIS (Azzefoun).

Les romains avaient établi un casernement qui remonte à la fin de la première moitié du IIème siècle .Il est le témoin d'une période de trouble dans la région. Le rétablissement de la paix à la fin du IIème siècle avait permis l'établissement d'une petite agglomération qui avait un tissu urbain étendu .Des monuments publics furent édifiés : forum, temple, ruelle et la cité obtint son autonomie administrative et Le statut septime

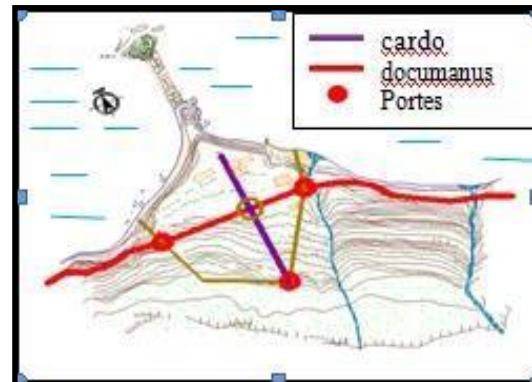


Figure 26 : carte de Tigzirt à l'époque romaine
Source :PDAU de Tigzirt

sévère. Les romains, après avoir attribué à la ville le nom d'IMMONUM, l'ont reconstruite à l'image des cités romaines en ce sens qu'ils y ont appliqué un tracé à deux axes majeurs : le cardo et le documanus dont l'intersection a donné naissance à un forum.

1.4.4 Période vandale :

L'envahissement de la cité romaine par les vandales est venu au moment où TIGZIRT vivait un élan considérable d'une vraie cité. Cette agression a anéanti tout ce qui a été édifié pendant des siècles et a engendré un dépeuplement massif, celle-ci conduit la cité à se replier sur elle-même dans le port.

1.4.5 Epoque Byzantine (V siècle à 1644) :

Les byzantins, eux, ont occupé et développé la partie nord de la ville. Ils y ont construit suivant les conditions militaires. Le Casernement byzantin, actuellement en ruines sur le site, en témoigne amplement.

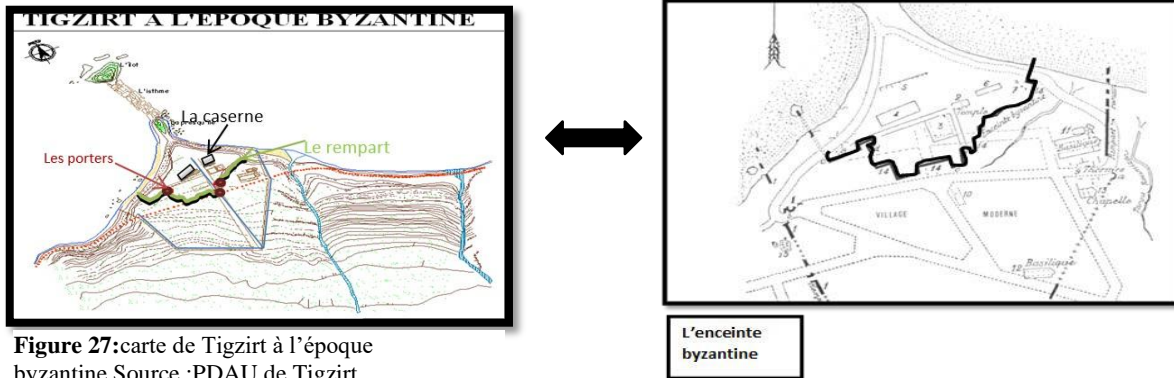


Figure 27: carte de Tigzirt à l'époque byzantine Source :PDAU de Tigzirt

Fort Byzantin (VI siècle) :

La grande basilique est un modèle rare de l'architecture religieuse de la fin de l'antiquité (VI siècle).

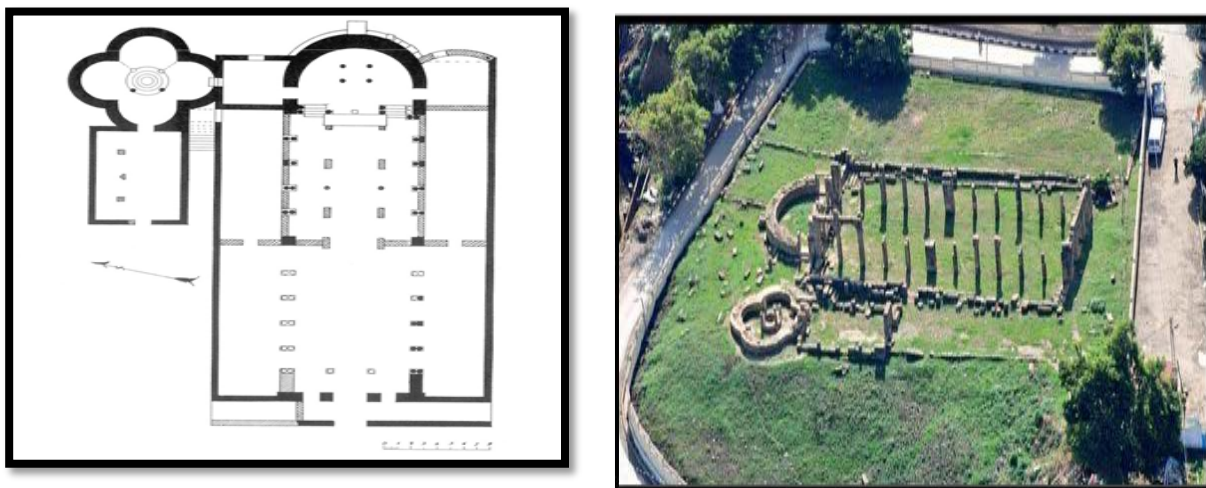


Figure 28: le plan de basilique romaine
La source : https://www.persee.fr/doc/bsnaf_0081-1181_1996_num_1994_1_9943

Au Ve siècle, la ville était sous contrôle byzantin, donc une grande basilique chrétienne est construite.

La basilique et son baptistère trouvent à l'intérieur et au nord-est de la ville antique. Situés au bord du plateau dominant la mer, ils étaient flanqués au nord par un à-pic vers la mer, à l'est par le rempart du IIe siècle qui ne se trouvait qu'à 6,50 m de l'abside. Un mur de maçonnerie coupée de harpes court au ras du sol à 2,20 m en avant de la façade de la basilique. Il pourrait avoir supporté une sorte de galerie. Le plan du bâtiment montre un vaste rectangle de 38 m

de long sur 21 m de large sur lequel l'abside, encadrée par deux pièces annexes, dessine une saillie en arc de cercle de 2 m environ. Située à l'ouest, la façade comportait deux gros piliers contrebutant les deux colonnades de la nef. Les bas-côtés étaient fermés par un mur maçonné. La partie centrale, entièrement construite en pierre de taille, comprenait trois grandes portes cintrées. Fortement endommagée, elle a pu cependant être « remontée » sans risque d'erreur jusqu'à 4,60 m de hauteur grâce à la présence de blocs restés miraculeusement en équilibre que l'on distingue très bien sur les clichés anciens. Aucun indice ne permet de restituer la partie supérieure entièrement disparue. Elle était probablement munie d'ouvertures dont la disposition restera inconnue. Première destruction au début du Ve siècle par un tremblement de terre suivi d'un incendie (plutôt que lors du passage des Vandales vers 429).

1.4.6 Epoque coloniale (1888 à 1962) :

La découverte de Tizirt par les français est parvenue par des après les fouilles sur les sites antiques, qui ont duré jusqu'au 1881, qui vont aboutir à la fondation du premier village colonial en 1888.

Cette période est caractérisée principalement par :

1. Élaboration du premier plan cadastral en 1888.
2. Le Zoning (Zone Urbaine, Zone préurbaine et Zone Agricole).
3. Edification du premier village colonial en 1888.
4. Aménagement des portes Byzantine comme Jardins (E & O).
5. Le Documanus devient Boulevard des Ruines et le Cardo, Boulevard des remparts.
6. Equipement : Mairie – Ecole – Grand Hôtel – Eglise.

Celui-ci a été construit en respectant le site archéologique ainsi que le tracé de la ville romaine, à savoir le cardo et le documanus.

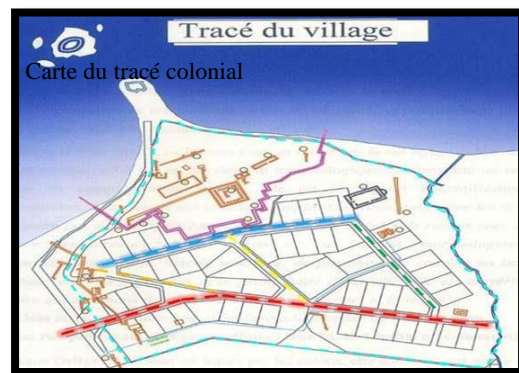


Figure 29: carte du tracé colonial
Source :PDAU de Tizirt

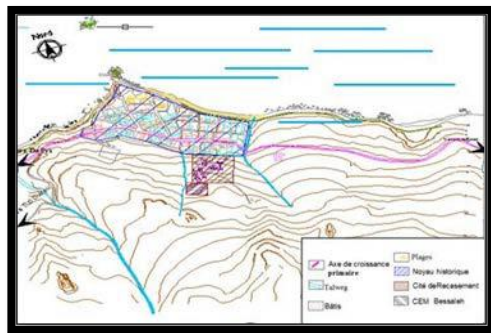


Figure 30 :carte de Tizirt avant 1992
Source :PDAU

Tizirt près
→
1992



Figure 31:carte de Tizirt apres 1992
Source :PDAU

Après l'indépendance, TIGZIRT a connu différentes extensions vers l'est et le sud. Ces dernières étaient réalisées sans aucun tracé ordonnateur mai uniquement pour répondre à une demande de logements ce qui a engendré une rupture entre le site antique et la ville.

1.4.7 Après l'indépendance :²⁵

Depuis 1962, la Direction des Antiquités, puis l'Agence nationale d'archéologie, ont repris le contrôle du sol et font procéder à un nettoyage annuel. Chargé, en 1969, de l'inventaire archéologique de la Grande Kabylie.

De 1985 à 1990, la réalisation progressive d'une clôture a dévié hors des ruines la circulation des piétons descendant à la plage et permis de diminuer les déprédations. Pour répondre aux besoins de la population, la ville a connu une importante extension urbaine. Le site en a été préservé. Le manque d'études, et de Mise en valeur du site suscite aujourd'hui beaucoup d'inquiétudes quant au devenir du site.

15 Les fouilles archéologiques dans l'antique Iomnium (Tizirt) :²⁶

La richesse et l'importance du site de Tizirt a attiré la curiosité de plusieurs chercheurs français qui ont effectué des fouilles depuis sa découverte en 1886 jusqu'à 1954. Ces travaux ont été repris après l'Indépendance par l'Institut national d'archéologie d'Alger (INA), en collaboration avec l'Agence nationale d'archéologie (ANA). En 1990, cet organisme, en collaboration avec l'INA, a mené une campagne de sauvetage archéologique et de nettoyage du site. Autres travaux effectués : fouille au niveau de la place dallée, casernement et sud du temple, par l'INA, sondages sur la partie nord du promontoire du site par l'antenne archéologique, en collaboration avec l'INA. En 2001, d'autres sondages ont été menés sur la petite plage de Tizirt par l'antenne archéologique locale.

²⁵ Laporte Jean-Pierre. La grande basilique de Tizirt. In: Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France, 1994, 1996.

²⁶Stratégie de mise en valeur du site archéologique de Tizirt Dr. BOUKHENOUF Arezki Pr. Mohamed ElMostapha Filah Institut d'archéologie, université d'Alger2.

Synthèse de lecture historique :

A travers la lecture de l’histoire de Tizirt, nous avons pu tirer les différentes étapes du Développement urbain sur lequel la ville a passée durant son histoire. Les dernières années la ville a connu une explosion démographiquement, d’où la nécessité de l’étalement urbain était une obligation. Ce qu’a causé :

- Une rupture morphologique entre les différents tissus.
- la non cohérence urbaine.
- Insuffisance d’espaces publics et espaces verts.
- dégradation de l’héritage patrimoniale (site archéologique).

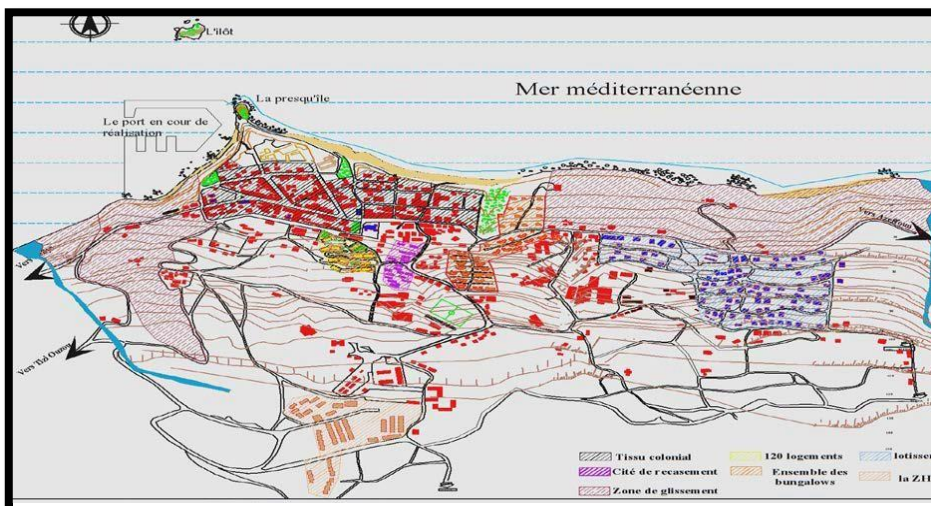


Figure 32 :carte de Tizirt apres l’indépendance
Source :PDAU

16 Etat des lieux actuels de site archéologique :

Le site historique et archéologique de Tizirt est d’une superficie de près de trois hectares, occupe un promontoire.

Actuellement représente 20% de la superficie de l’antique site romain, le 80% restants sont enfouis sous l’actuelle ville de Tizirt. Il est difficile aujourd’hui de postuler l’existence de ce forum dans



Figure 33:site archeologique de Tizirt
Source :google earth

L’enceinte du site, mais les traces des thermes et du temple du génie sont toujours perceptibles.

Le Temple du génie : Élevé sous Septime Sévère au Génie du municpe de Rusuccuru, par un des premiers citoyens de la ville, C. Julius Félix, sur l'emplacement de sa propre maison.

Les thermes : sont des établissements publics de bain, ils sont fréquentés par tout le monde hommes, femmes et enfants, ont des fonctions toutes aussi importante, au-delà de l'hygiène, favorisent le sport, l'épanouissement du Corps et de l'esprit ainsi que la vie Sociale.



Figure 34 :vue sur les thermes
Source :prise personnelle



Figure 35:vue sur le temple de genie
Source :prise personnelle

La zone portuaire



Figure 36:la zone portuaire
Source :google earth



La commune de Tizirt dispose d'un nouveau port qui a connu des travaux d'élargissement et d'aménagement pour devenir un port de pêche et de plaisance mais d'une manière inavouée il constitue une infrastructure à vocation touristique. Le port constitue un atout et une principale source d'attraction pour les touristes et les investisseurs. Il est devenu parmi les lieux les plus visités au niveau de la commune de Tizirt, une source de rentabilité et de création d'emploi pour les pêcheurs et pour d'autres promoteurs.



Le tissu colonial :



Figure 37:le tissu coloniale
 Source :google earth



Figure 38:vue sur le tissu coloniale
 Source :prise personnelle

Le tissu est délimité par les anciens remparts romains par le Nord, la rue de 11 décembre par l'ouest, la RN24 par le Sud et la rue de grande basilique actuelle, rue Ali Abdlmoumene par l'Est. A vocation résidentielle, il est constitué de maisons individuelles et/ou collectives familiales, dont la majorité est de construction récente. Le reste des habitations, modifiées et réaménagées, date de l'époque coloniale.



Figure 39: le système parcellaire
Source :PDAU

Les îlots :

Ayant une forme irrégulière.

Les parcelles :

Elles sont de formes et de dimensions variables pour répondre à la forme de l'îlot tout en se basant sur un module de base qui est **la basilique**.

Le rapport bâti /parcelle :

Les parcelles sont plus profondes que large

Le bâti est constitué de maison rectangulaire

Occupent le front de la parcelle laissant le fonds pour le jardin ; ainsi que pour une éventuelle extension.



Figure 40: carte rapport bâti /parcelle
Source :PDAU

Le site archéologique :



Figure 41: délimitation de site archéologique
Source : google earth

Le site se situe au nord de la ville, il s'étend sur une superficie environ 3 hectares, il occupe un promontoire sur la mer, sur l'îlot et sur le port de pêche et de plaisance. Le site actuel ne représente que 20% de la superficie de l'antique IOMNIUM, les 80% restants sont enfouis sous la ville de TIGZIRT. Le site est délimité et accessible par la rue de 11 décembre 1960 et la rue de front de mer.

2 Lecture urbaine :

2.1 La relation entre le site archéologique et son périmètre :



Figure 42:carte des voiries
Source :google earth

- | | | | |
|---|----------------------------|---|-----------------------|
| 1 | La rue Mohamed CherifYahmi | 3 | La rue Mohamed Arezki |
| 2 | La rue Akli BABOU | 4 | La rue Ali Abedlmoume |

22 Accessibilité au site archéologique :



Figure 43 :carte d'accessibilité au site archéologique
 Source :google earth ,prise personnelle

23 Les entrées principales du site archéologique :

Le site est doté de deux entrées principales, exigües et couvertes de petites charpentes en tuiles.



Figure 44: les entrées au site archéologique
Source : google earth ,prise personnelle

Constat :

Les entrées du site sont ponctuelles et mal aménagées.

La clôture enclave le site et constitue une isolation de celui-ci avec son contexte.

La clôture apparaît en état de dégradation avancé.

24 Les nœuds :

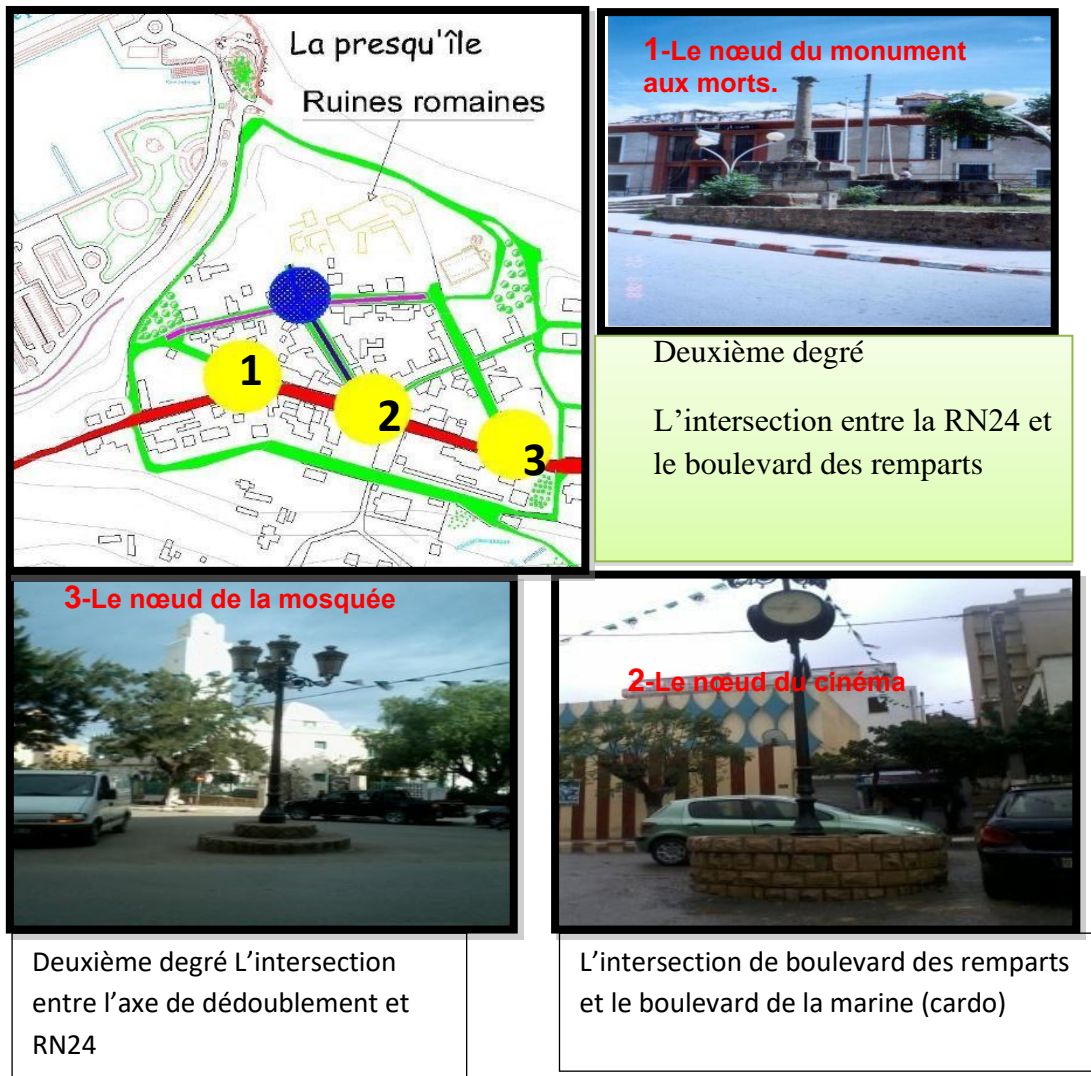


Figure 45:carte des nœuds
Source :google earth ,prise personnelle

Constat :

Le non matérialisation des nœuds.

Tous les nœuds sont principalement créés à partir de la RN24.

Les nœuds n sont pas remarquables alors que sont des entités importantes de la ville.

25 Le système parcellaire :

Notre périmètre d'étude est caractérisé par un système de découpage parcellaire qui se présente sur le tissu colonial. Le tracé de ce tissu est défini par la préexistence des axes majeurs de la cité romaine, caractérisé par un tracé convergeant en étoile et délimitant une trame irrégulière.

Les ilots qui résultent de ce tracé sont des formes triangulaires, parallélogramme ou linéaire

et sont des dimensions variant. Sur le plan fonctionnel, les ilots de cette entité sont mixtes (caractère résidentiel et administratif)



Figure 46:carte de système parcellaire
Source :google earth

26 Les équipements existants :



Figure 47:les équipements existants
Source :prise personnelle

Constat :

La concentration des équipements au niveau du tissu colonial.

Dominance de la vocation administrative

Les équipements donnent sur les voies importantes.

L'absence des équipements culturelles et d'animation (le musée apparaît comme une baraque).

Urbanisation linéaire le long des voiries principales constituées d'un bâti à vocation résidentielle et un RDC destiné au le commerce.

L'implantation à l'alignement avec un faible recul par rapport à la RN24.

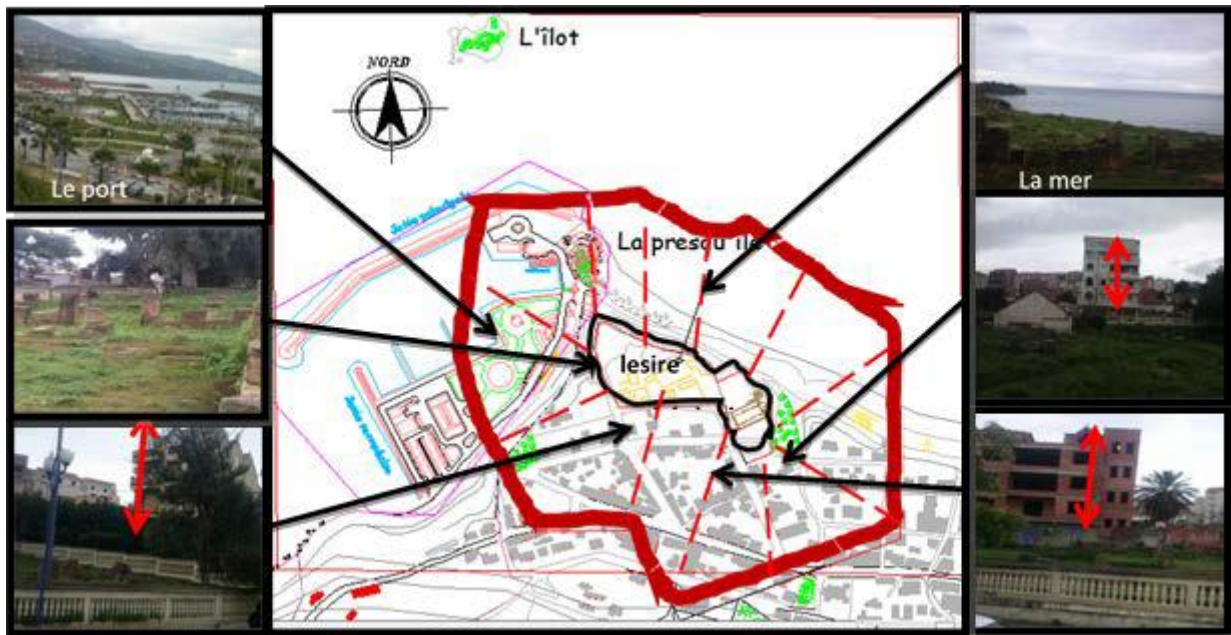
27 Les abords du site archéologique :

Figure 48:carte des abords du site archéologique

Source :PDAU ,prise personnelle

Constat :

Le site est menacé de disparition.

La surface est réduite.

Le site est menacé par l'extension urbaine(les constructions à l'intérieur du site avec des hauteurs variantes jusque a(R+5).

Le site est enfermé sur lui-même.

Le bâti : TIGZIRT actuelle (le bâti comprend plusieurs niveaux) de R+1 jusqu'au R+5



Le colonial
Source : Prise personnel

Constat

L'absence de l'unité urbaine.

La mixité des constructions entre le bâti colonial(r+1) en état dégradé et le bâti postcoloniale avec des hauteurs plus élevés(r+5).

Les façades au long des voies ne sont pas riche de point du vue de la texture, le plein et le vide.

L'intégration des vestiges romains dans le bâti colonial pour de la décoration.

28 Les espaces publics

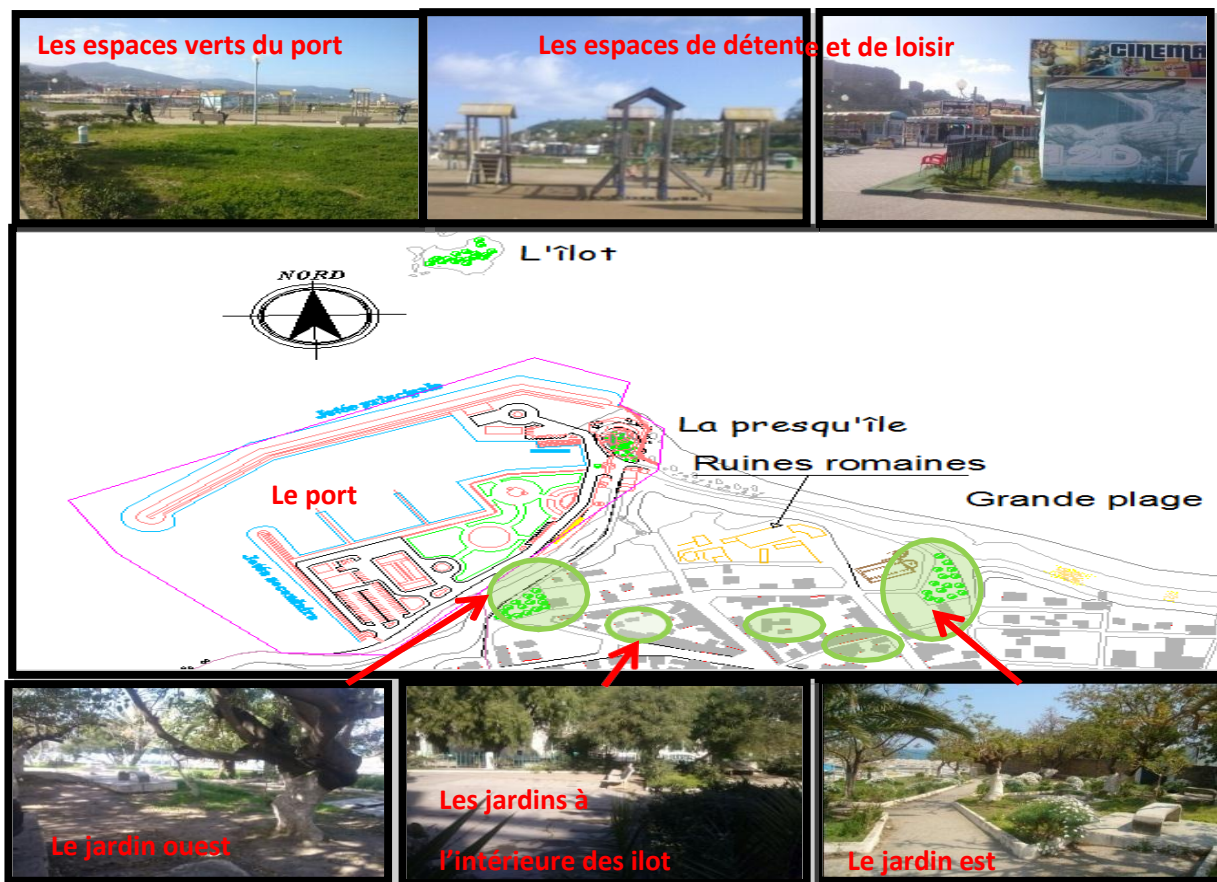


Figure 49: les espaces publics
 Source :PDAU, prise personnelle

Constat

Les espaces privés priment sur l'espace public.
 Les espaces extérieurs sont le résultat de l'implantation des immeubles
 Manque des espaces verts et de rencontre ce qui influence sur la vie sociale de citoyens
 Les espaces verts disponibles sont clôturés et d'une surface réduite.
 Les jardins historiques Est et Ouest qui constituent les anciennes portes romaines de la ville, sont actuellement des lieux de détente non vécus et qui ne participent pas dans L'animation de la ville.

3 Le site archéologique :

3.1 Le site archéologique et les ruines :

3.1.1 Consistance du site archéologique :

Le site archéologique est constitué de neuf ruines qui remontent à différentes périodes historiques :










- | | | | |
|---|---|--|----------------------|
|  | Le temple de génie, construit en III ^{ème} |  | Casernement byzantin |
|  | siècle après JC Vestiges non identifiés |  | La grande basilique |
|  | Espace supposé d'être un forum |  | Les termes |
|  | Probablement des portiques | | |
|  | Edifice de forme | | |
| | rectangulaire non fouillé | | |
|  | Vestige rectangulaire | | |
| | remonte à la période byzantine | | |



Figure 50: carte des constituants de site archéologique
Source :PDAU

3.1.2 Les constituants du site archéologique :



Figure 51: les vestiges archéologique
Source : google earth et prise personnelle

La basilique :²⁷

Dans son premier état, la grande basilique de Tizirt frappe par l'homogénéité de sa conception, l'utilisation de concepts architecturaux rares (piliers centraux) et même uniques à ce jour « frontons » et « meneaux » de l'étage supérieur de la nef). L'unicité de conception et l'ampleur du bâtiment font supposer une autorité unique structurant la démarche de la communauté. L'église est monumentale ; elle est munie d'un baptistère, dans une ville dont un

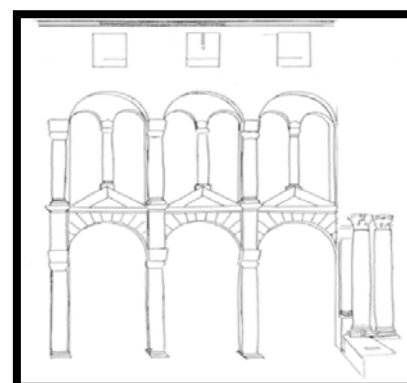


Figure 52 : la basilique antique
Source: https://www.academia.edu/30352830/La_grande_basilique_de_Tizirt

²⁷ Gavault, Pierre (1864-1895). Étude sur les ruines romaines de Tizirt / par Pierre Gavault ; [édité par Stéphane Gsell]. 1897.

évêque est connu. Il s'agit sans aucun doute de la cathédrale, probablement encore flanquée au sud de bâtiments annexes qui restent à fouiller. On trouverait sans doute là de quoi dater précisément un jalon insigne de l'histoire de l'architecture chrétienne. Mais malheureusement aujourd'hui y a que le reste ; une petite partie qui apparait de cette édifice. Ce qu'on a remarquées lors de notre visite sur site.

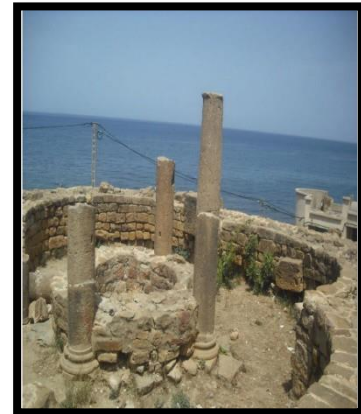


Figure 53:vue sur la bapstère
Source :prise personnelle

Le temple :

Ce monument datant de l'époque romaine construite entre 209 et 212 est orienté Est - ouest, entièrement clos, se terminant par une corniche qui rabattait les sons, il est divisé en deux salles par un escalier intérieur qui mène à une sorte de cellatribune à colonne. Ce temple dédié au génie local était une curie du municpe Rusuccuru.



Figure 54:vue sur le temple romain
Source :google

Le forum situé devant le temple du Génie, à la rencontre des deux rues encore visibles qui aboutissent aux portes ouest et sud du rempart byzantin.

Enceinte byzantine :

Elle appartient, à l'époque byzantine. Les nécessités de la défense, la diminution et l'appauvrissement de la population pendant le déclin de la puissance romaine,

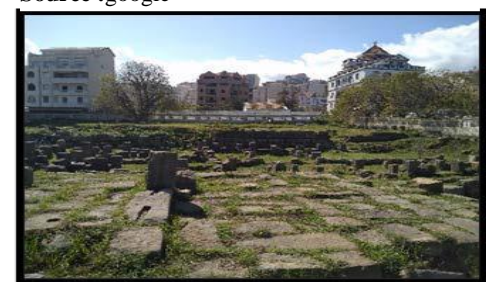


Figure 55:vue sur le forum romain
Source :prise personnelle

enfin l'occupation vandale obligèrent à restreindre beaucoup l'étendue de la ville. Le mur que l'on construisit alors est debout sur presque tout son développement. Il est construit en gros blocs taillés superposés sans ciment mais présentement y a que le reste de cette pierre qui apparait.

Remarques sur le disfonctionnement de site archéologique : Malgré la richesse symbolique de ces ruines, une dégradation apparente est constatée dans l'ensemble de site ainsi que le non mise en valeur de ce dernier. Les conditions de protection de ce site ne sont pas prises en charge, Lors de notre étude de l'état des lieux de ruine de Tizirt on a pu résumées nos remarques comme suit :

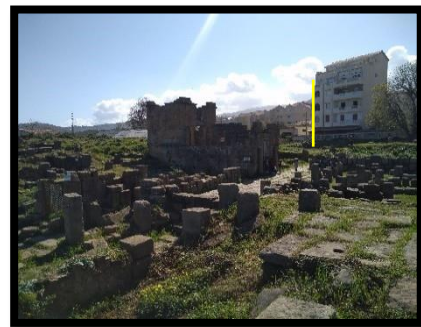
Les ruines sont en état vétuste.

Manque de signalisation pour les vestiges.

Le site est divisé en trois parties.

Le site archéologique est délimité par une clôture avec deux portes permettant l'accès à l'intérieur du site.

L'hétérogénéité des styles et des traitements du système bâti. Les différents gabarits.



Le style colonial est remplacé par un style moderne.

L'absence d'équipement recevant les flux de visiteurs et de touristes.

La vocation résidentielle, portuaire et culturelle de la ville

Le manque d'équipements commerciaux et culturels

Le tracé du site archéologique :

Le site archéologique de Tizirt n'a pas connu d'opérations de planification et d'aménagement.

Cela a entraîné l'absence de parcours aménagés. Ceux existant actuellement sont soit issus de l'ancien tracé de la ville, soit le résultat du passage quotidien.



Figure 56 :le tracé du site archéologique
Source :prise personnelle

Les parcours intérieurs issus de l'ancien tracé :

Le site comporte les deux axes romains en pierre sus mentionnés à savoir *le decamonus* et *le cardo*, dont il ne reste que quelques traces à l'intérieur du site, mal entretenues et perdues dans la broussaille qui les entoure.

Parcours résultat de passage quotidien

Le reste des parcours dans le site archéologique a été érigé par les usagers sous l'effet de leur fréquentation quotidienne des lieux en l'absence de parcours aménagés par les pouvoirs publics. Cette absence donne au visiteur la sensation du non-identification et la perte de repères qui se renforce avec le manque de panneaux d'orientation.

Végétation

Le manque de maintenance du site archéologique est à l'origine d'une broussaille et de larges étendues d'herbes touffues de tous genres donnant une image de laisser-aller et d'abandon du site.

Les mobiliers urbains

Le manque de planification et d'aménagement du site s'est traduit par un manque de mobiliers urbains :

dégradation des lampadaires, absence d'éclairage spécifique



Figure 57: le parcours intérieurs
Source : prise personnelle



Figure 58 : vue sur la broussaille
Source : prise personnelle

Panneaux et moyens d'interprétation

Dans les sites archéologiques et les monuments historiques, la présence de moyens d'interprétation et de représentation est nécessaire. Cependant, sur le site de Tizirt, les quelques moyens de représentation existants sont dans état dégradé et les moyens d'interprétation font défaut.



Figure 59: état actuelle des panneaux
Source : prise personnelle

Constat:

- absence d'opérations d'aménagement et de planification du site
- absence de tracé et entretien des parcours
- présence de broussailles et de végétation anarchique
- absence de mobiliers urbains
- dégradation des lampadaires et absence d'éclairage spécifique
- absence de moyens d'interprétation
- dégradations des panneaux de représentation

Les ruines archéologiques :

Le site archéologique de Tizirt est un site riche en valeur historique et patrimoniale contenant des ruines originales. Il souffre, cependant, de marginalisation ayant mené vers la dégradation de ses biens.

Constat :

Manque d'information nécessaire sur les ruines et des fouilles archéologiques.

Dégradation, effondrement et fissuration des ruines.

Présence de broussailles autour des ruines

Absence d'opérations de conservation et de mise en valeur.

La division de site en trois entités séparées.

Absences de couvertures de protection et de balisage

L'inexistence des visites guidées et d'ateliers participatif

4 Analyse des documents d'urbanisme :**4.1 Le site archéologique selon le PDAU :**

Le site archéologique de Tizirt est un site classé.

D'après l'article 11 de la loi n°02-02 du 5 Février 2002, les activités touristiques sont interdites au niveau des zones protégées et des sites écologiques sensibles et font objet de prescription particulière dans les zones comprenant des sites culturels et historiques.

Pour le reste du règlement concernant les sites archéologique et historique de Tizirt, il faut se conformer aux articles : 21, 23 et 24 de la loi 98-04 du 15/06/1998 relative à la protection du patrimoine culturel :²⁸

Art. 21. - Sont soumis à l'autorisation préalable des services du ministère chargé de la culture tous les travaux de conservation, de restauration, de remise en état, d'adjonction, de changement et d'urbanisme à entreprendre sur les sites historiques proposés au classement ou classés ou sur les immobiliers dans la zone de protection.

Sont également soumis à l'autorisation préalable des séances du ministère chargé de la culture, les travaux ci-après, à entreprendre dans la zone de protection du monument historique, classé ou proposé au classement :

Les travaux d'infrastructures tels que l'installation des réseaux électriques et téléphoniques, aériens ou souterrains, des conduites de gaz, d'eau potable et d'assainissement, ainsi que tous travaux susceptibles de constituer une agression, visuelle portant atteinte à l'aspect architectural du monument concerné ;

L'implantation d'industries ou de grands travaux publics ou privés

Les travaux de déboisement ainsi que de reboisement lorsque ceux-ci sont de nature à affecter l'aspect extérieur du monument concerné

Art. 23. - Lorsque la nature des travaux à entreprendre sur un monument historique classé ou proposé au classement ou sur un immeuble adossé au monument historique classé, situé dans sa zone de protection nécessite l'octroi d'un permis de construire ou de lotir en vue de construire celui-ci n'est délivré qu'avec l'accord préalable des services du ministère chargé de la culture. Cet accord est réputé donné faute de réponse dans un délai maximum de deux (2) mois, suivant la transmission de la demande de construire ou de lotir par l'autorité chargée de son instruction.

Art. 24. - Le morcellement, le partage ou le lotissement des monuments historiques classés ou proposés au classement sont interdits, sauf sur autorisation préalable du ministre chargé de la culture, après avis de la commission nationale des biens culturels.

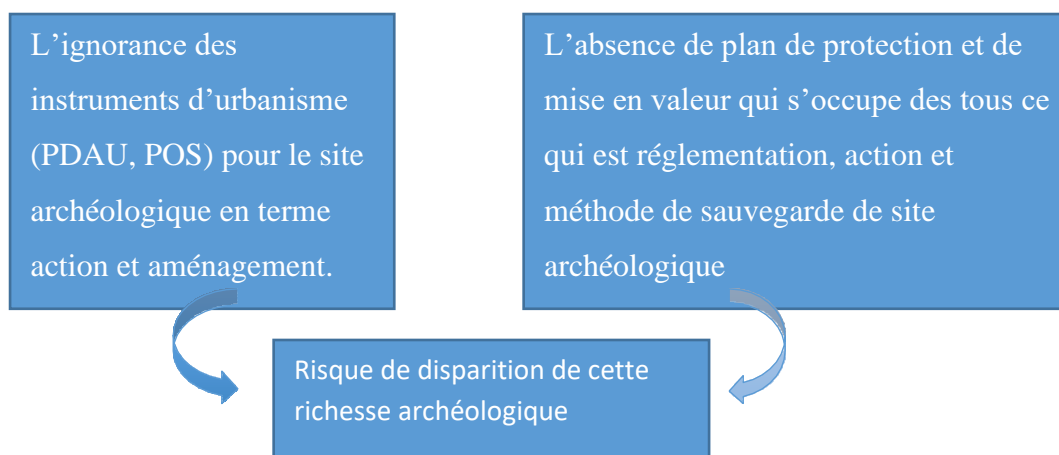
²⁸ http://www.sdhoran.asso.dz/wp-content/uploads/2015/03/Loi-n_-98-04-protection-du-patrimoine.pdf

4.1.1 Lecture critique du PDAU :

Le PDAU n'a pas pris en charge le site archéologique du TIGZIRT et aucun POS qui couvre ce site pour diverses raisons ; financière, difficulté de délimitation du site à cause des entités privés qui l'entoure. Ils n'ont pas mentionné la réglementation à suivre en détails, c'est juste d'une manière générale ; on se basant sur la loi 98-04, mais ce qui concerne les actions, l'aménagement et les règles de construction ; y a pas une réflexion globale, ils ont juste mentionné que les activités touristiques sont interdites au niveau des zones protégées sensibles. C'est un point qui n'est pas respecté et prit en charge vu que c'est un site qui reçoit un flux touristiques surtout dans la période estivale.

4.2 Le plan de protection et de mise en valeur :

D'après le service de la réhabilitation de cadre bâti et la direction de la culture ; il n'existe pas encore un plan de protection et de mise en valeur de site archéologique de Tizirt .

Lecture critique :

5 Dimensions sociales :

Notre questionnaire appliqué pour l’instant sur 6 personnes qui habitent à Tizirt, et après notre communication avec eux on a pu tirer plusieurs avis sur ce site archéologique qu’on peut résumer comme suit :

Le site archéologique de Tizirt a une importance en tant que patrimoine :

Les participants dans le questionnaire avaient tous l’idée que ce site archéologique un patrimoine d’une valeur importante à protéger parce que ces ruines constituent un héritage témoignant d’une civilisation très ancienne, et cette valeur a lien a son histoire et son époque.

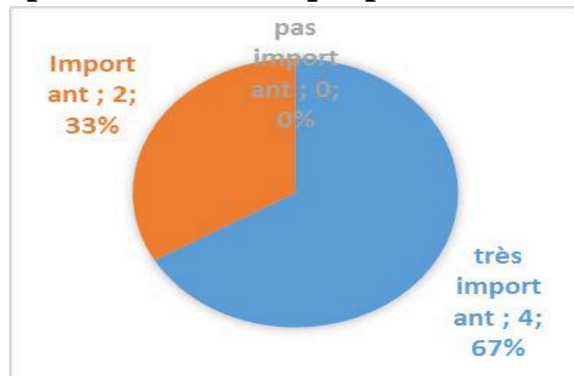


Figure 60:diagramme d’importance de site archéologique
Source :fait par l’auteur

Ce site est très visité par rapport aux autres espaces de cette ville maritime tout au long de l’année :

Ce qu’on a remarquées dans les réponses que le site n’a pas un grand flux de visiteurs durant l’année mais plus visité en période estivale disant qu’à l’époque était plus visité que ces derniers temps une autre idée partagée entre tous les participants dans le questionnaire.



Figure 61: diagramme de flux de visites durant l’année
Source :fait par l’auteur

Le site archéologique en question reçoit un entretien au cours de l’année :

le site ne reçoit pas vraiment un bon entretien durant l’année et actuellement il est entretenu par un simple nettoyage superficiel.et cette réponse on l’a remarquée lors de notre visite sur site aussi.

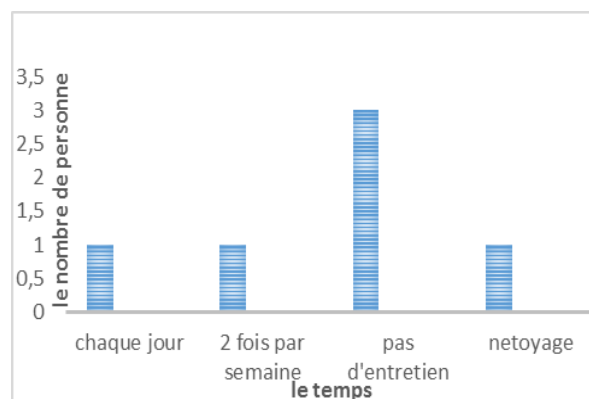


Figure 62: diagramme d’entretien de site archéologique
Source :fait par l’auteur

Connaissance des participant de l’histoire de ce site :

Les habitants considèrent ce site antique remonte à l’époque romaine.

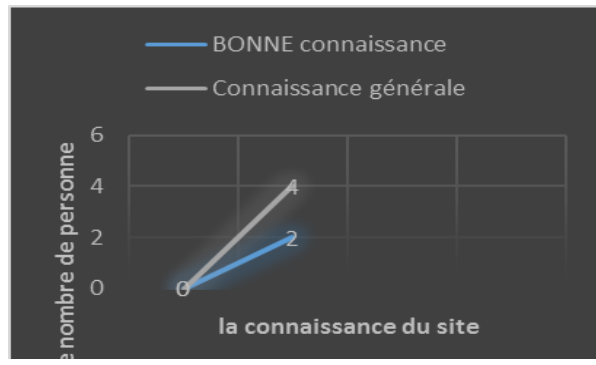


Figure 63:diagramme de connaissance de site archéologique
Source :fait par l’auteur

L’impression de ce site archéologique :

Un site qui nécessite la protection de l’Etat et de la population, a une importance et une valeur pour eux et un atout touristique pour la ville de Tizirt.



Figure 64:diagramme d’impression

Les manques en matière d’équipements

culturels, historiques... : il ne figure pas vraiment des réponses claires sur l’existence des équipements qui font témoignage à la protection de ce site archéologique. Mais en général La ville dote de quelques équipements culturels un cinéma, une bibliothèque, une maison de jeunes et quelques équipements sportifs : une salle de sport, un stade et une piscine municipale toujours en plein exécution. Mais ça reste restreint par rapport à la qualité des équipements et à leur quantité surtout par rapport au nombre de commune que la Daïra de Tizirt couvre. L’investissement dans les équipements dans la ville de Tizirt reste timide.

Source :fait par l’auteur

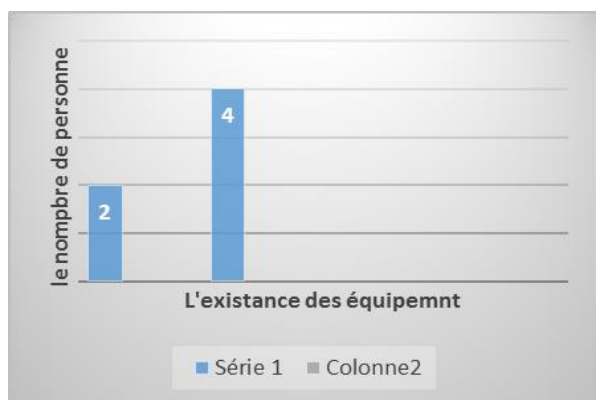


Figure 65 :diagramme des équipements existants

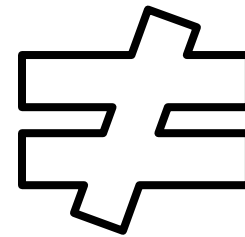
Source :fait par l’auteur

Les activités qui font appel à la protection du site archéologique :

Malgré que les habitants de Tizirt ou les connaisseurs de site n’ont pas un travail fixe sur la protection de ce dernier mais ils participent par le souhait que cet héritage deviendra un atout que Quiconque vit dans la ville a le devoir de protéger l’histoire de sa région.

Synthèse :

Après notre étude diagnostique on 'a pu ressortir les points forts et les opportunités de site archéologique, sans oublier les faiblesses et menaces qui cause problèmes pour le site et risque de sa dégradation.



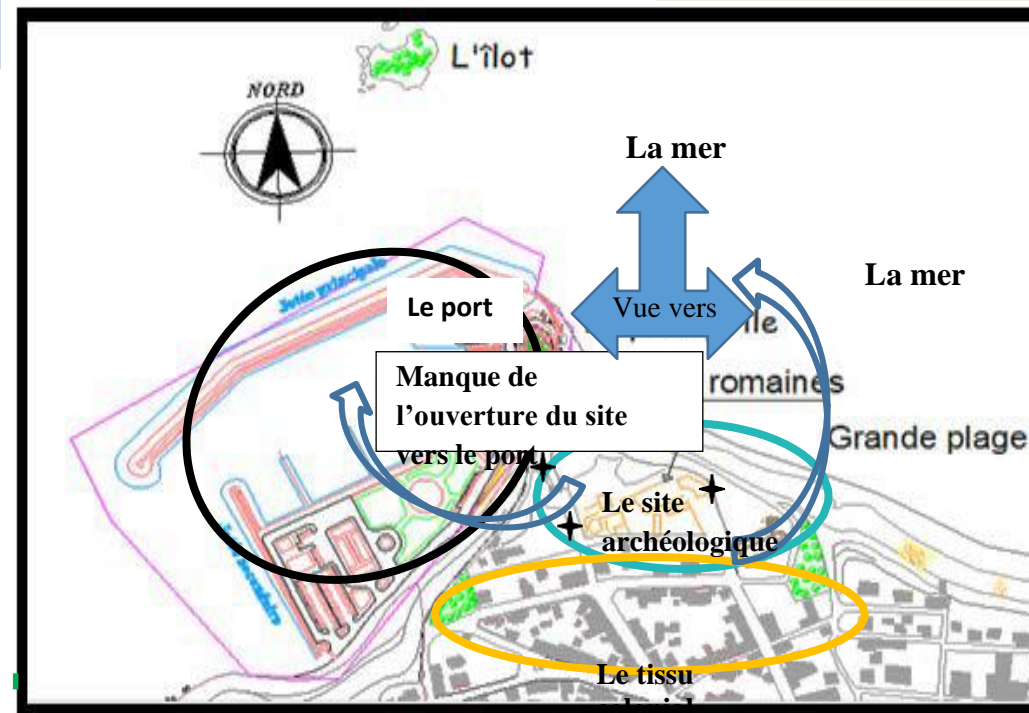
Faiblesses :

- ✚ Le PDAU n'a pas réfléchi au site en particulier il a juste mentionné sa présence en générale.
- ✚ Absence de plan de protection et de mise en valeur
- ✚ Absence d'opérations de restauration, conservation et de valorisation.
- ✚ Absence d'entretien des ruines.
- ✚ Absence des moyens d'interprétation et panneaux didactiques.
- ✚ Absence des accès et parcours pour les personnes à mobilité réduite.
- ✚ L'absence des équipements culturel et d'animation.

Forces :

- ✚ Situation géographique stratégique entre le port et la plage.
- ✚ Plusieurs possibilités d'accessibilité au site
- ✚ La présence d'un patrimoine architectural antique

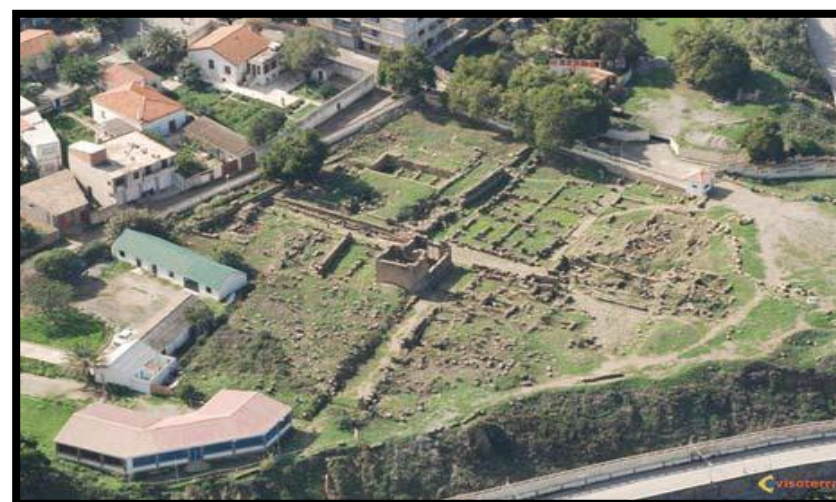
- ✚ La topographie du site qui présente une pente douce vers la mer.
- ✚ La succession de différentes civilisations
- ✚ La présence d'une zone historique et archéologique



- ✚ Absence de mobiliers urbains.
- ✚ Absence d'éclairage spécifique.
- ✚ Absence de l'entretien de Clôture.
- ✚ Entrée principale non marqué.
- ✚ L'absence de l'unité urbaine.
- ✚ La non homogénéité des façades tout autour de site

Opportunités :

- ✚ Richesse des valeurs touristique archéologique et historique
- ✚ Classement du site archéologique de Tigzirt comme patrimoine national
- ✚ Ouverture au grand public
- ✚ Un paysage historique
- ✚ Les vues panoramique
- ✚ L'attractivité du site



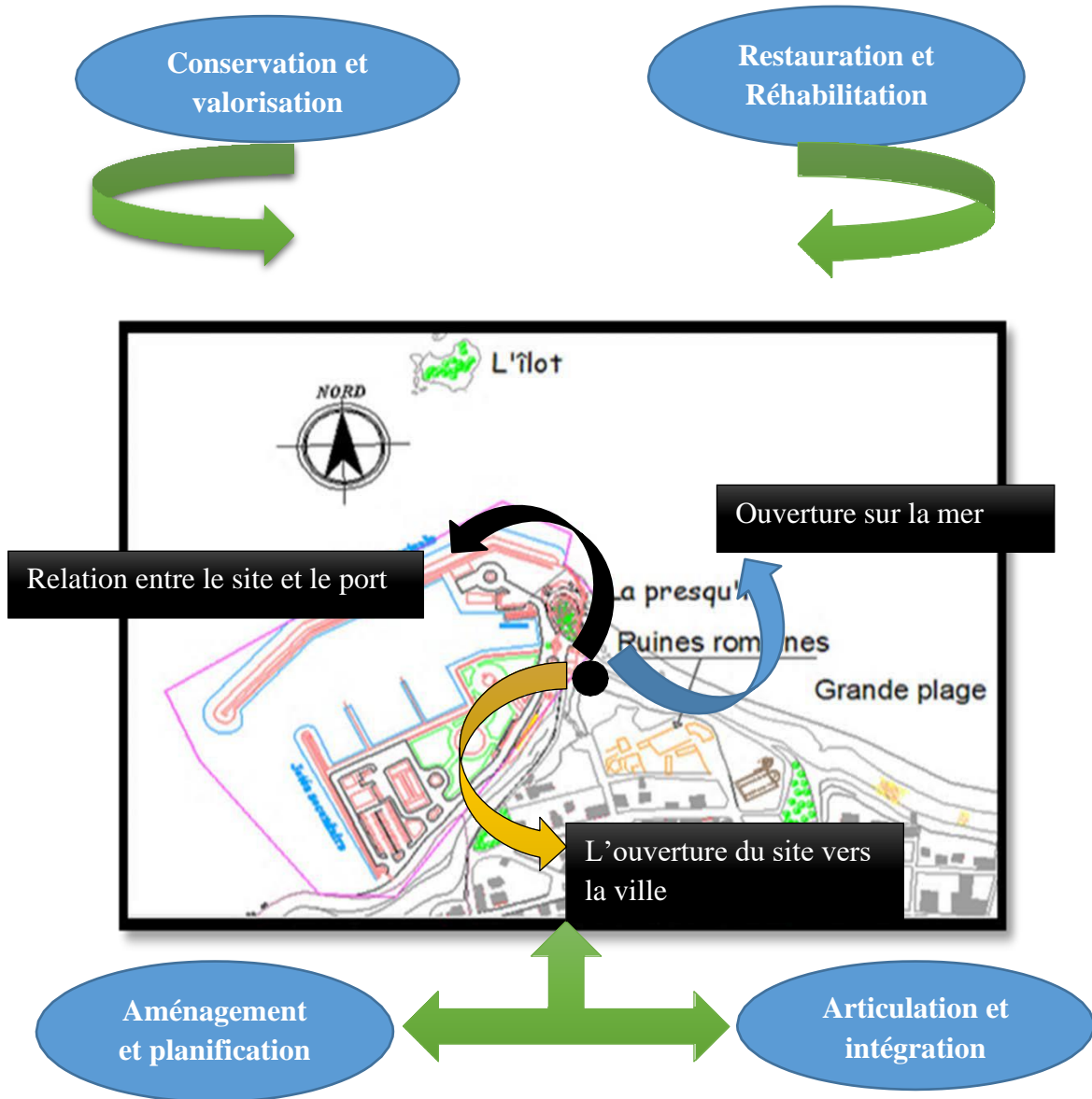
Menaces :

- ✚ L'étalement urbain dans le tissu colonial qui a causé un étouffement aux ruines archéologiques.
- ✚ La marginalisation du site archéologique par les autorités
- ✚ Le risque de dégradation de l'état des ruines archéologiques
- ✚ Manque de conscience de l'importance et des valeurs architecturales et archéologiques
- ✚ Absence de moyens renforçant la vocation culturelle et patrimoniale du site

6 Plan d'action :

Après notre analyse et diagnostic sur la ville de Tizirt en général et précisément le site archéologique on a pu définir les actions nécessaires pour la revalorisation et la redynamisation du site et son périmètre

Schéma de principe :



Plan d'action globale

Sauvegarde et préservation :

Sauvegarde et préservation :

— Elargissement de l'escalier existant et l'ajout d'une rampe pour les personnes à mobilité réduite

— Améliorer l'état des voies et élargir les rues à l'échelle de quartier

— Garder la ligne de désir comme parcours piéton

— Création d'un autre escalier urbain

— Implanter des panneaux d'orientation numérique et l'emménagement des parcours piétons.

- Création des parcours et des entrées destinées aux personnes à mobilité réduite.
- Améliorer l'état de revêtement de sol.
- Effectuer des Aménagements paysagers du site avec des promenades couvertes.
- Reconstruire la Clôture par la végétation et des panneaux numérique pour mieux mettre en valeur les ruines à partir de L'extérieur.
- Intégrer les mobiliers urbains et améliorer la gestion des déchets.

— La réhabilitation du tissu colonial et la restauration des monuments (l'église, la mairie, ...) Et L'interdiction de la construction non contrôlée sur le tissu colonial.

— Démolir les constructions qui se trouvent dans le site archéologique.

— Restaurer les ruines archéologiques : temple, basilique et casernement et Proposition d'un plan lumière pour animer le site



Aménagement et articulation :

— Réaliser L'aménagement du front de mer par une promenade.

— Aménagement des nœuds

— Elaborer un plan d'éclairage spécifique pour créer de l'ambiance dans le périmètre d'étude.

— L'aménagement de la falaise qui donne des vues vers le port

Valorisation :

- Projection d'un équipement : qui valorise le site archéologique et qui assure son ouverture sur la ville.
- Intégrer dans le projet des activités de sensibilisation et de recherches archéologiques (fouilles ...).
- Couverture des parcours du forum antique pour créer une promenade historique.
- Reconstruire les entrées de site pour les rendre plus marquées.
- Aménager un parking et des places de stationnements et des espaces verts.

Améliorer l'état de cardo et documanus et effectuer des panneaux numériques tous le long de ses axes et créer une promenade qui visualise le site archéologique.



Figure 66 : exemple d'escalier intérieur
Source : <https://www.google.fr/>



Figure 67 : parcours destiné à une personne à mobilité réduite. Source : <https://www.google.com>



Figure 68 : parcours extérieur. Source : <https://www.google.com>



Figure 69 : couverture des ruines en vitrage. Source : <https://www.google.com>



Figure 70 : la Clôture végétalisée. Source : <https://www.google.com>



Figure 71 : exemple de mobiliers urbains. Source : <https://www.google.com>



Figure 77 : exemple d'aménagement du front de mer. Source : <https://www.google.com>



Figure 78 : exemple d'éclairage avec ambiance. Source : <https://www.google.com>



Figure 79 : exemple d'aménagements terrasses face à la mer. Source : <https://www.google.com>



Figure 80 : Panneaux numériques d'orientation. Source : <https://www.google.com>



Figure 72 : Restauration des villes anciennes. Source : <https://www.google.com>

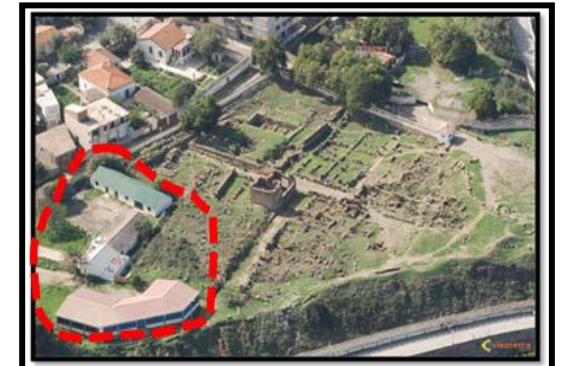


Figure 73 : améliorer l'état du bâti autour du site. Source : <https://www.google.com>



Figure 74 : l'état des lieux des parcours. Source : prise personnelle



Figure 75 : exemple d'une entrée d'un jardin. Source : <https://www.google.com>



Figure 76 : vue sur Cardo et Documanus. Source : <https://www.google.com>



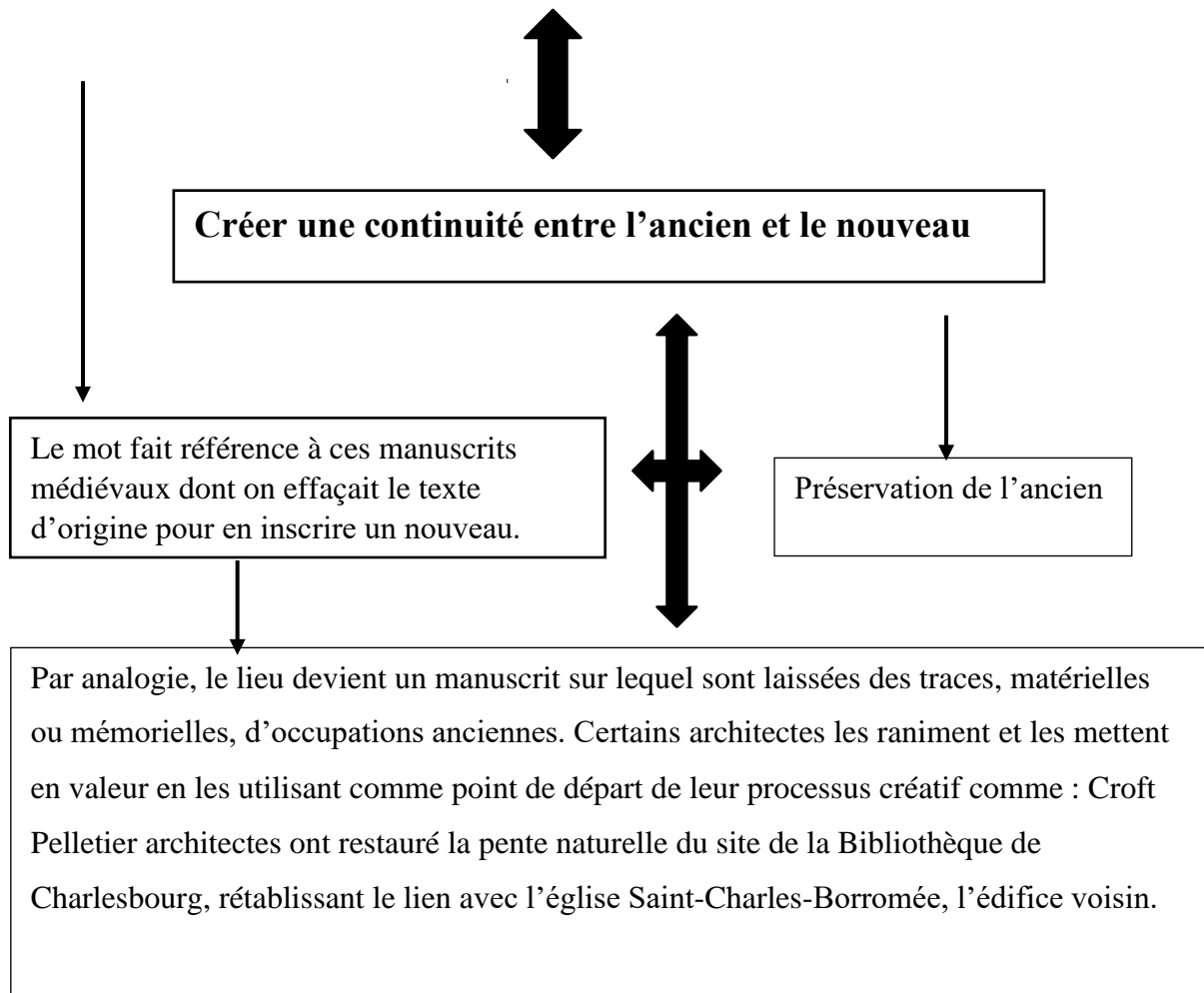
Figure 81 : exemple de parcours extérieur dans un jardin. Source : <https://www.google.com>

CHAPITRE III: APPROCHE ARCHITECTURAL

Le palimpseste d'Iomnium

Pourquoi *Le palimpseste*?

Bâtir en milieu historique pose un défi épineux. Comment inscrire le bâtiment dans son époque sans nier les traces du passé qu'il côtoie ? Souvent proposé comme solution, le mimétisme représente pour plusieurs une approche simpliste. Sans faire table rase du passé, certaines options revêtent un réel intérêt. Parmi elles, le palimpseste.²⁹



²⁹ Gaudet-Chamberland, K. & Gendreau-Turmel, A. (2009). Le palimpseste architectural: la passé en filigrane. *Continuité*, (123), 11-14

Le but majeur de palimpseste est de :

Réconcilie

Dans le sens général : Accorder, certaines choses qui sont ou qui semblent bouleversées.

Harmonise

Un équipement (un ensemble harmonieux) qui assure le concept : PALIMPSESTE qui Réconcilie

Valoriser le site archéologique

Assurer une continuité entre l'équipement et le site antique : un projet qui s'intègre avec son

Assurer la préservation de site archéologique

Les missions de l'équipement :

L'étude et la recherche

La muséologie

Hébergement pour chercheurs

Restaurat

1 Choix de parcelle :

Les différentes assiettes ou y'a possibilité d'intervenir :

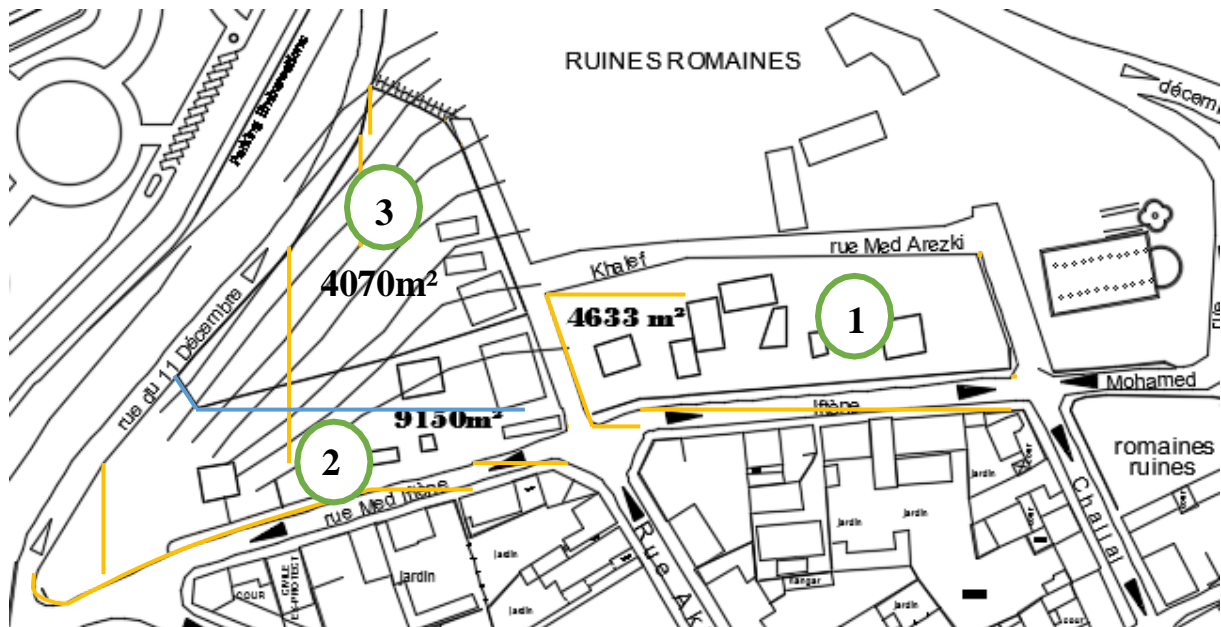


Figure 82: carte des terrain existants traité par l'auteur
Source :Carte DE Tizirt

Après l'analyse contextuelle du périmètre d'étude Notre choix s'est porté sur la 3ème assiette d'une surface de 4070 m², situé au carrefour entre le site Archéologique la mer et la ville ; justement c'est la parcelle qui répond à notre problématique initiale et qui va résoudre les problèmes majeurs du site :

- ✚ Urbanisation du tissu colonial.
- ✚ L'absence de l'articulation entre la ville la mer et le site.
- ✚ Le flux touristique retourné vers la mer plus que le site archéologique.



Figure 83: delimitaion de site d'intervention Source :CARTE DE Tizirt

2 L'environnement immédiat du l'assiette :

Notre assiette d'intervention c'est un terrain considéré comme réserve archéologique ; la continuité entre les deux entités de site archéologique.



Des chalets, administration

Figure 84 : l'environnement immédiat du l'assiette
Source : Carte de Tigzirt et photos présent par l'auteur

3 Analyse des exemples de référence :

3.1 Exemple 01 : musée archéologique d'ATHENES

3.1.1 Fiche technique

Type : musée archéologique culturel

Échelle : international

Situation : Grèce ; Athènes

Inauguration : 20 juin 2009

Surface totale : 25 000 m²

Coût de la réalisation : 130 millions €

Client : Organisation pour la construction du nouveau Musée de l'Acropole (OANMA)

Architecte : Bernard Tschumi



Figure 85: Photo du musée archéologique d'ATHENES.
Source: <https://www.theacropolismuseum.gr/>
Source :

3.1.2 Implantation du projet

L'architecte a opté pour une implantation centrale. Son projet est au centre du terrain.





- Accès piéton 
- Accès mécanique 
- Accès de service 
- Le projet 



Figure 86: la vue aérien de musée de l'Acropole
Source : Goole EARTH

Le musée est situé au pied de

l'acropole, l'architecte a fait en sorte de créer une perspective vers l'acropole. De voir le musée depuis l'acropole et de voir l'acropole depuis le musée.

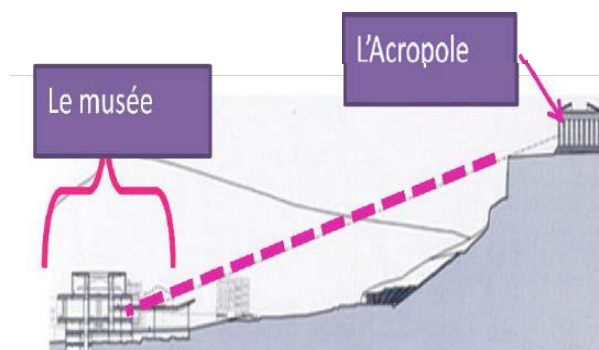


Figure 87: coupe schématique del'implantation du musée de l'acropole.
Source:<https://www.theacropolismuseum.gr/>

3.1.3 Analyse fonctionnelle³⁰

Le projet est bâti sur des fouilles archéologiques ; il se compose de trois parties : la base le milieu ; le couronnement tel que le Parthénon.

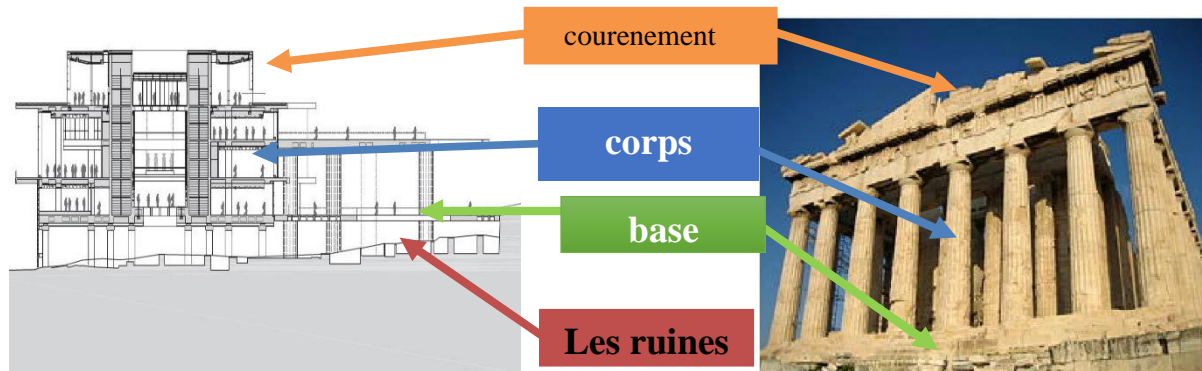


Figure 88: coupe du musée de l'acropole.

Source: <https://www.theacropolismuseum.gr/>

Le premier étage : Le premier niveau du projet se compose des espaces suivants : un vide sur les fouilles archéologiques à l'entrée du musée, une boutique et une cafétéria, un espace dédié à la billetterie et l'information, une salle d'exposition temporaire, un programme éducatif et tous les autres espaces de logistique WC, vestiaires, ascenseur, escalier...etc.

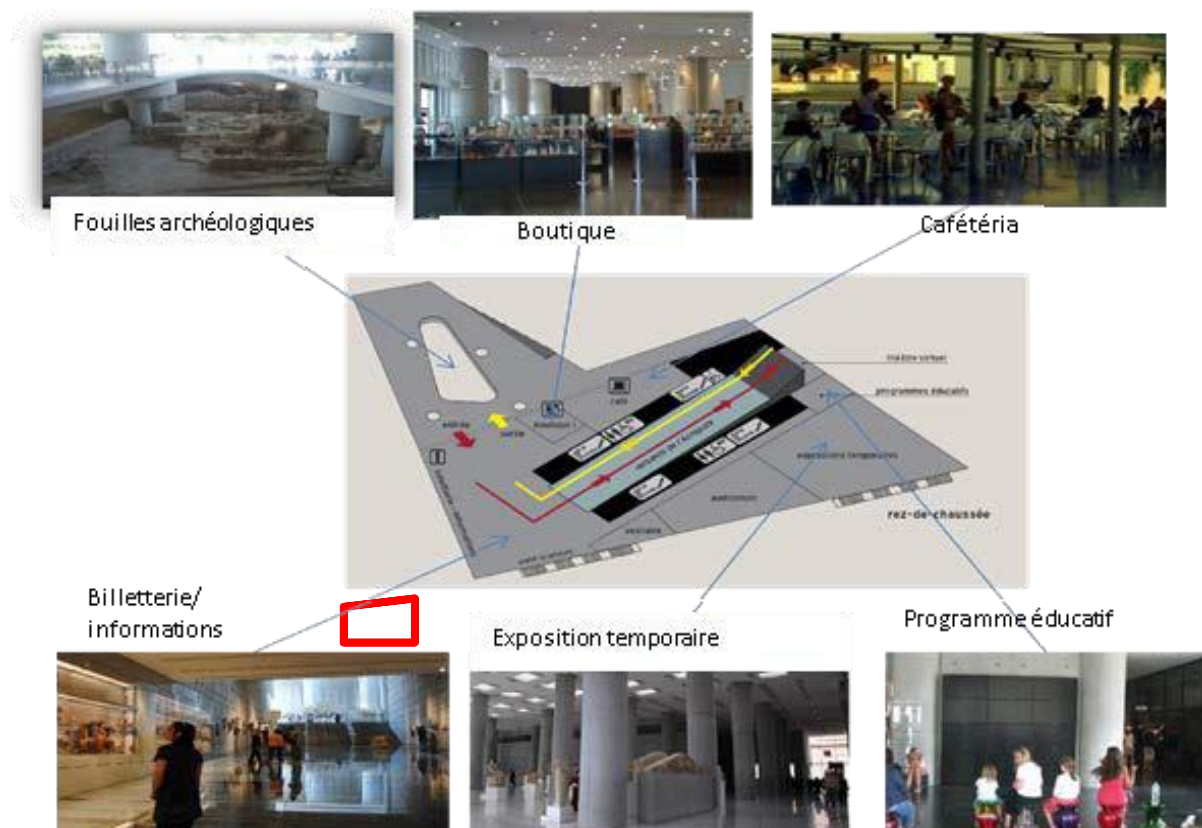


Figure 89: plan du RDC du musée de l'acropole.

Source: <https://www.theacropolismuseum.gr/>

³⁰ MEMOIRE DE MASTER 2 EN ARCHITECTURE, PDF Option ; ARCHITECTURE VILLE ET PATRIMOINE ; Thème Pour une intégration urbaine du site archéologique de TIGZIRT ; galerie d'IOMNUM ; Ioune Lynda et Ioune Nabila ; Encadré par : NESSARK Napoule ; soutenu 2016.

Le deuxième niveau

Ce niveau se compose de deux mi niveaux : le premier est dédié à la fonction d'exposition et le deuxième mi niveau est dédié pour la fonction de loisir.

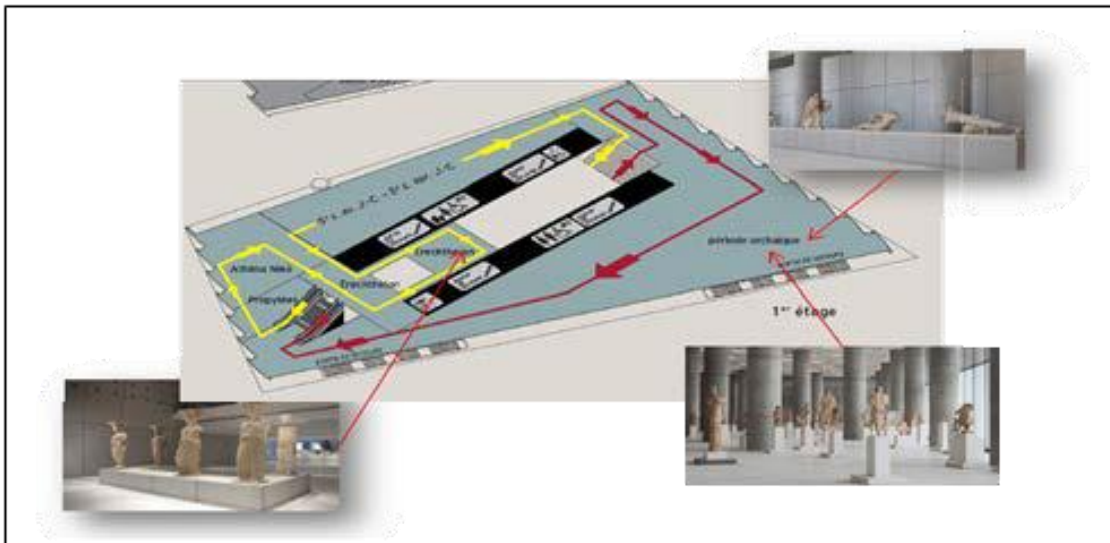


Figure 90: plan du 1er mi niveau salles d'expositions.

Source: <https://www.theacropolismuseum.gr/>

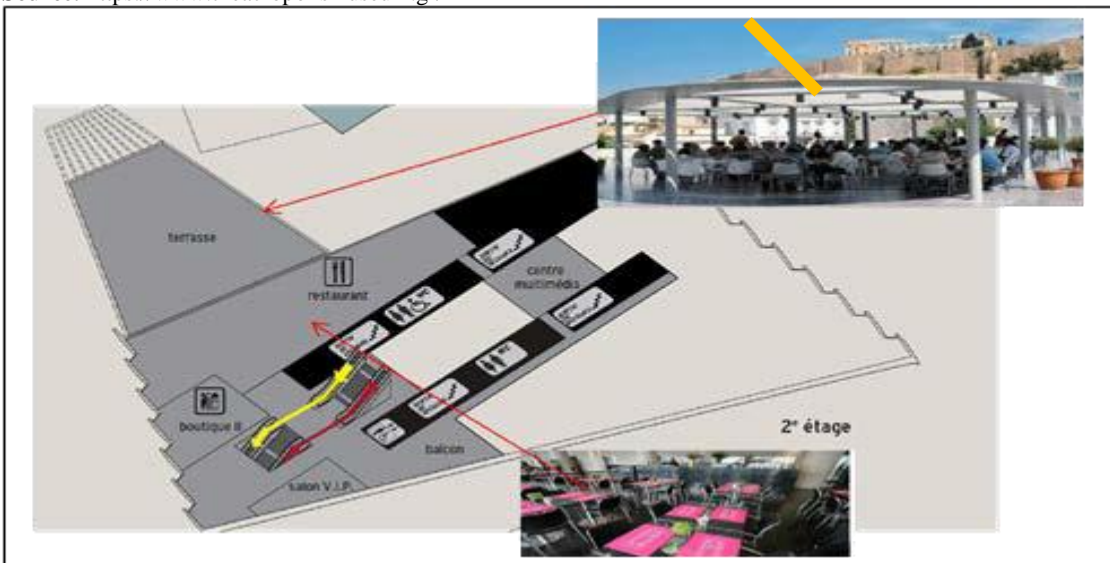


Figure 91: plan du 2ème mi niveau espace d'accompagnement.

Source: <https://www.theacropolismuseum.gr/>

Le troisième niveau

Ce dernier niveau se compose d'un volume rectangulaire (référence au Parthénon) qui a subi une rotation par rapport au volume du dessous pour s'aligner au Parthénon. Le rectangle a été évidé au milieu afin d'avoir un puits de lumière pour satisfaire l'exigence



Figure 92: photo du musée et du Parthénon en haut et une photo du Parthénon d'Athènes.

Source: <https://www.theacropolismuseum.gr/>

deluminosité du musée.

Ce dernier niveau est totalement dédié à la fonction d'exposition comme nous le montre cette figure ci-dessous

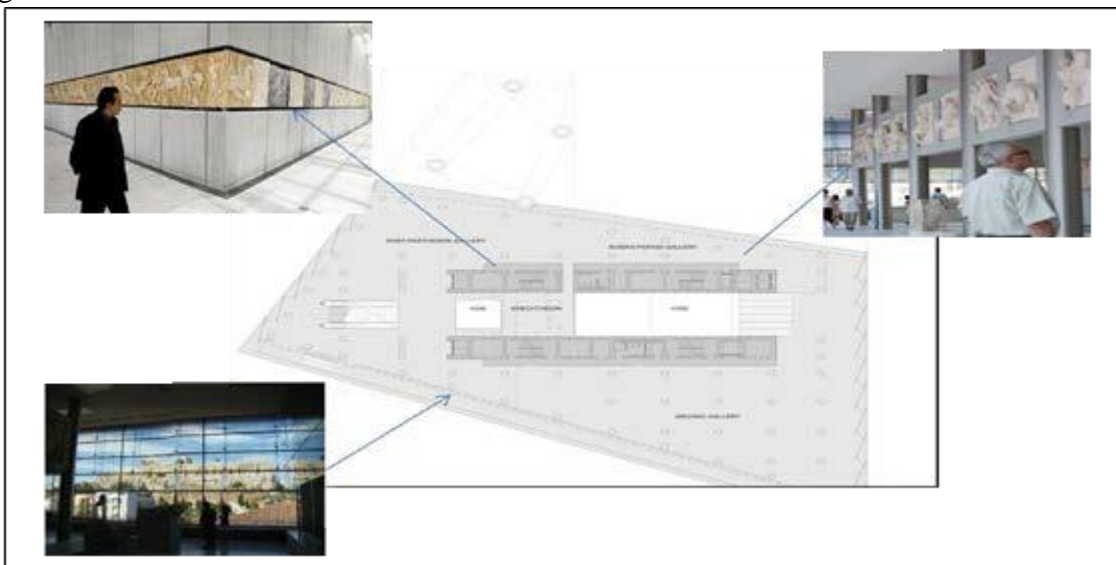


Figure 93: plan du 3ème niveau du musée de l'acropole.

Source: <https://www.theacropolismuseum.gr/>

Le parcours muséal :

Le parcours du visiteur à travers le musée est un parcours en forme de spirale angulaire, permettant une promenade architecturale et historique. Il monte du hall jusqu'au R+1 où se trouve la galerie d'exposition de la période archaïque puis il remonte jusqu'à la galerie du Parthénon puis redescend dans la galerie de l'empire romain et se dirige vers l'acropole.

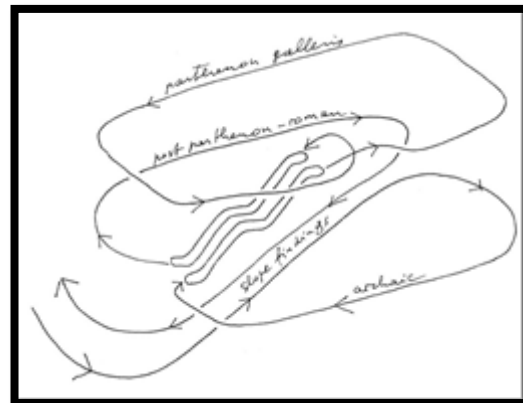


Figure 94 : esquisse du parcours muséal du musée.

Source: <https://www.theacropolismuseum.gr/>

3.1.4 Les concepts utilisés :

La lumière :

Matérialisée par l'utilisation du vitrage et des puits de lumières

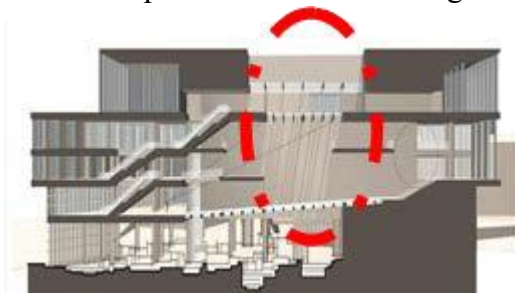


Figure 95: coupe du musée de l'acropole montrant le puits de lumière.

Source: www.theacropolismuseum.gr/



Figure 96 : photo de la paroi vitrée du musée.

Source: <https://www.theacropolismuseum.gr/>

L'intégration

L'intégration s'est faite en gardant l'originalité du site et l'intégration des éléments existants dans le musée.



Figure 97: photo des fouilles archéologiques depuis l'entrée du musée de l'acropole. Source:https://www.theacropolismuseum.gr/

La circulation

La circulation dans le musée offre une promenade architecturale et une animation spatiale riche.

3.1.5 L'illustration de palimpseste comme référent au contexte

historique : La superposition et la rotation des volumes :

La volumétrie du projet est obtenue par la superposition de trois volumes et la rotation du dernier.

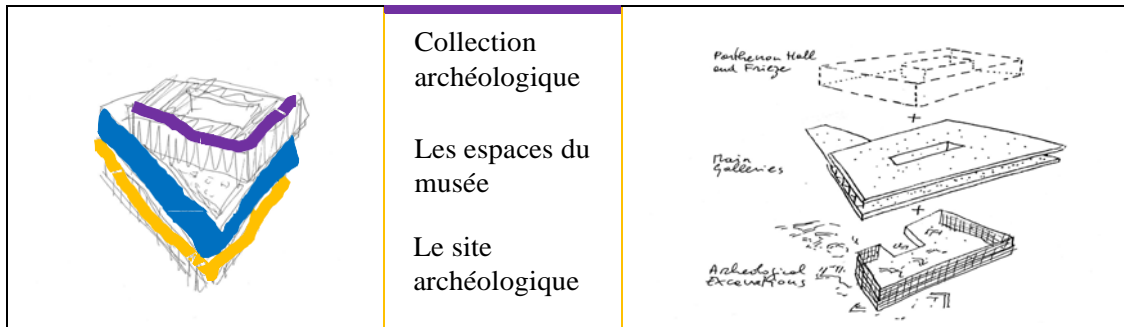


Figure 98: esquisse de la volumétrie du musée de l'acropole. Source:https://www.theacropolismuseum.gr/

La fluidité des espace

La fluidité est assurée en utilisant un plan libre

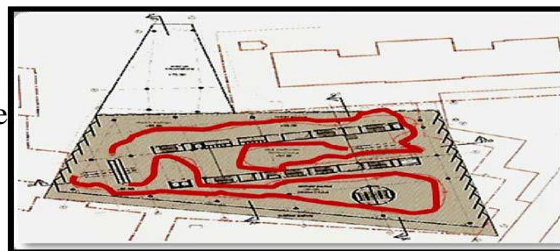


Figure 99: plan d'un étage du musée. Source:https://www.theacropolismuseum.gr/

3.1.6 Les matériaux utilisés:

Le Béton :

C'est l'élément principal dans la structure.

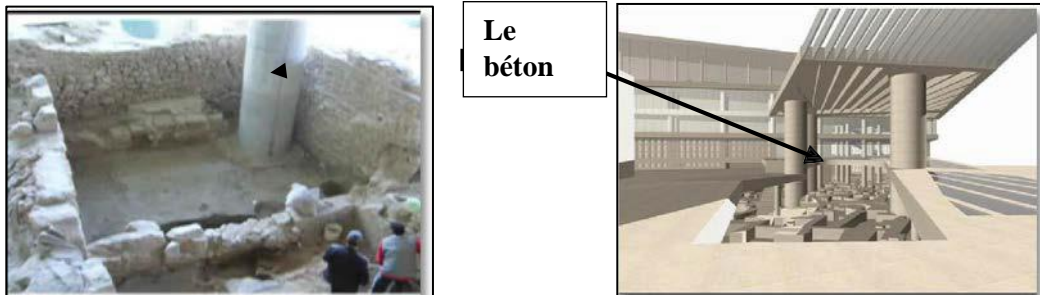


Figure 100: photos de la structure du musée en béton, photo de la Façade du musée. **Source:** <https://www.theacropolismuseum.gr/>

Le verre :

C'est l'élément majeur qui couvre toute la structure, il filtre la lumière grâce à un procédé d'ombres sérigraphées.

Le marbre :

Du marbre noir et beige est utilisé pour la galerie.



Figure 101: photo de la Façade du musée. **Source:** <https://www.theacropolismuseum.gr/>



Figure 102: photo de l'intérieur des galeries. **Source:** <https://www.theacropolismuseum.gr/>

3.1.7 Le programme surfacique:

Espace	Nombre	Surface	Usagers	Localisation sur le plan
Lieu des ruines	01	19 509m ²	Les touristes (public)	Sous-sol
				RDC
Accueil	01	/		
Vestiaire	03	01%		RDC
Sanitaires	01	02%		RDC, R+1 et
Boutique	02	02%		RDC+R+1
Cafétéria	01	700m ²		RDC
Restaurant	01	700m ²		RDC
Auditorium	01	4%		RDC
Théâtre virtuel	01	1%		RDC
Centre multimédia	01	1%		RDC
Balcon	01	02%		R+2
Terrasse	01	10%		R+2
Jardin	01	700m ²		RDC
Espace éducatif	01	01%	Les enfants	RDC
Salles et galerie d'exposition	03	14000 m ²	Public	RDC, R+1 R+2

Tableau 1 : programme quantitatif et qualitatif du musée de l'acropole
Source: <https://www.theacropolismuseum.gr/>

Synthèse de l'analyse :

Le musée c'est un projet **palimpseste** comme référent au contexte ; présente une véritable intégration et une adaptation au site par sa forme, son orientation, sa décoration, ses dimensions par la prise en compte de l'environnement et la mémoire du lieu où l'architecte a opté pour des concepts majeurs tels que :

- L'intégration urbaine et paysagère.
- L'utilisation des éléments référant à l'histoire et mémoire du lieu.
- L'unité visuelle
- La fluidité (le plan libre)
- La légèreté à travers l'utilisation du verre et des pilotis.
- La transparence afin de d'ouvrir le paysage vers l'extérieur et d'apporter la lumière à l'intérieur.

4 Exemple 02 : Musée d'Arles, France

4.1 Présentation :

Le musée départemental Arles antique, dit musée bleu, est un musée construit à Arles en 1995, dans un bâtiment moderne conçu par l'architecte Henri Ciriani, sur la presqu'île où se trouvait l'ancien cirque romain .

4.2 Contexte de projet

Le choix s'est porté sur un grand terrain peu construit, En périphérie, qui répond à la fois aux critères De stratégie urbaine de développement de la ville D'Arles et au désir de rendre le bâtiment visible La présence du cirque romain, élément important De la composition de la ville antique, apporte Un point d'ancrage majeur au futur musée Départemental Arles antique.



Figure 103 : Vue aérienne du musée
Source : Patrimoine.ville-arles.fr



Figure 104:vu de contexte de projet
Source : Patrimoine.ville-arles.fr

4.3 Concepts du projet³¹

La relation Intérieurs / extérieurs

L'organisation de l'ensemble du musée a été conçue
En étroite relation avec les espaces extérieurs afin
D'assurer une continuité avec les éléments
Environnementaux. Le patio, caractéristique de
L'architecture méditerranéenne, procure
Ombre et fraîcheur tel un microclimat à l'intérieur
Du musée.



Figure 105: vu de contexte de projet
Source : Patrimoine.ville-arles.fr

Le toit-terrasse constitue un « événement » qui achève la visite de manière spectaculaire. Ce dernier a été conçu et aménagé comme une quatrième façade pour l'édifice afin d'apprécier une vue panoramique sur la ville d'Arles et ses monuments.



Figure 106 : vu sur Toit-terrasse
Source : Patrimoine.ville-arles.fr

L'espace public :

Le jardin public Hortus se veut autant un espace de jeux et de fêtes qu'un lieu de découvertes du monde romain. Formé d'espaces thématiques, il est un trait d'union entre Le centre ancien d'Arles et le musée, qu'il prolonge de façon originale.



Figure 107:vu sur l'espace jardin
Source : Patrimoine.ville-arles.fr

La géométrie et intégration au site

La force de conception originale du triangle

Presque équilatéral, replié en cloître sur son patio

Central, a permis de traverser ces aléas sans Dommage. La simplicité de la forme et l'acuité de Son profil impose le musée comme un écho Contemporain de la grande trouée circulaire des Arènes antiques.

³¹ Patrimoine.ville-arles.fr

Les couleurs :

Le bleu, rappelle la couleur du ciel d'Arles, élément immuable qui donne une impression de permanence. Le rouge représente le sang et la force vivante. Le vert renvoie aux traces du temps. C'est le vert du cuivre qui change de couleur et qui s'oxyde avec les saisons. Enfin, le blanc, fortement symbolique, figure la dimension intemporelle et immatérielle des choses.



Figure 108:vue de l'extérieur de musée
Source : Patrimoine.ville-arles.fr



Figure 109:vue de l'intérieur
Source : Patrimoine.ville-arles.fr

Le concept architectural : le triangle, en écho à l'architecture romaine, pour capter la lumière :

La structure est entièrement orientée vers la lumière. Constituée de poteaux en béton et dépourvue de mur porteur, elle offre d'immenses espaces libres permettant aux pièces exposées d'être éclairées par le soleil.

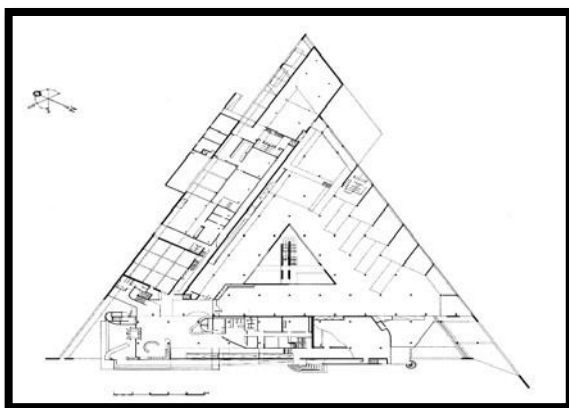


Figure 110:plan triangulaire de musée
Source : Patrimoine.ville-arles.fr



Le triangle est une figure qui s'articule en hélice autour d'un centre, le programme s'intègre logiquement dans cette figure, avec ses trois secteurs : le scientifique (restauration, d'exposition temporaire ; stockage ainsi que l'école de fouilles), le culturel (enseignement, foyer, bibliothèque, auditorium, école des guides et administration) et l'exposition permanente. Au centre, le patio contient un grand escalier qu'on emprunte pour achever sur le toit le parcours muséographique.³²

³² Document PDF Musée départemental Arles antique www.arles-antique.cg13.fr

L'organisation du projet (Une organisation tripartite) :

Le choix d'un parti pris architectural fort se réalise dans la figure du triangle qui répond parfaitement aux trois missions d'un musée archéologique. Le bâtiment s'articule autour d'un centre, le patio, et définit ainsi trois secteurs.

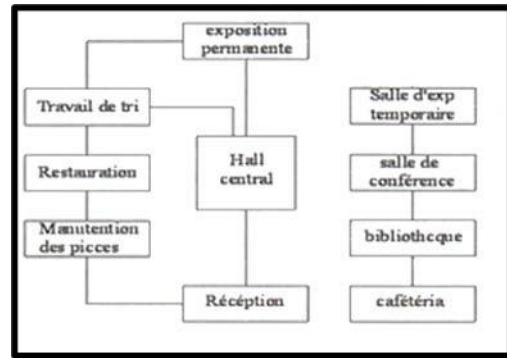


Figure 111:organigramme spéciale
Source :élaboré l'auteur

4.4 Les fonctions du musée :

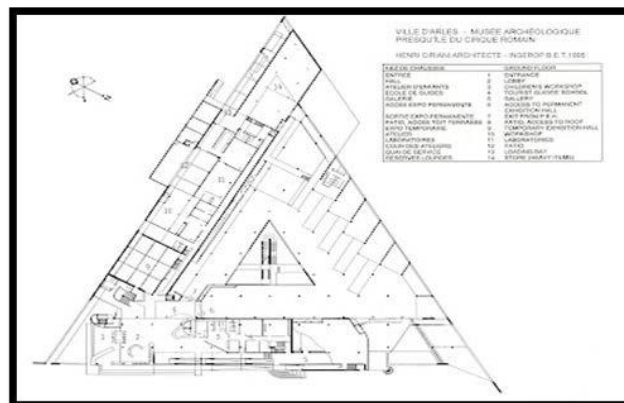
Missions fondamentales d'un musée :

- La conservation, la transmission et la présentation de tous les vestiges.
- Restauration, l'étude et la publication de ce patrimoine ;
- L'accès à la documentation, la formation et la médiation de l'archéologie et du patrimoine en direction de tous les publics.

Ce musée triangle énonce trois grands pôles d'activités, ces trois pôles convergents vers le hall d'où l'on comprend l'ensemble de l'édifice.

- Une aile « culturelle », orientée sur le cirque, faisant office.
- De vitrine, elle abrite l'accueil, la cafétéria, la bibliothèque.
- La salle de conférence et la zone d'exposition temporaire.
- Une aile de service et scientifique orientée au sud, permet l'accueil, regroupe aujourd'hui les opérations de restauration, de conservation et d'archéologie.
- Une aile d'exposition permanente est un vaste espace de respiration au cœur de la composition, consacré à la présentation des collections permanentes, de ces trois ailes est autonome et fait l'objet d'un traitement particulier à l'intérieur comme à l'extérieur.

4.5 Les dessins et croquis de l'architecte :



4.6 Coupe sur l'aile scientifique et le musée

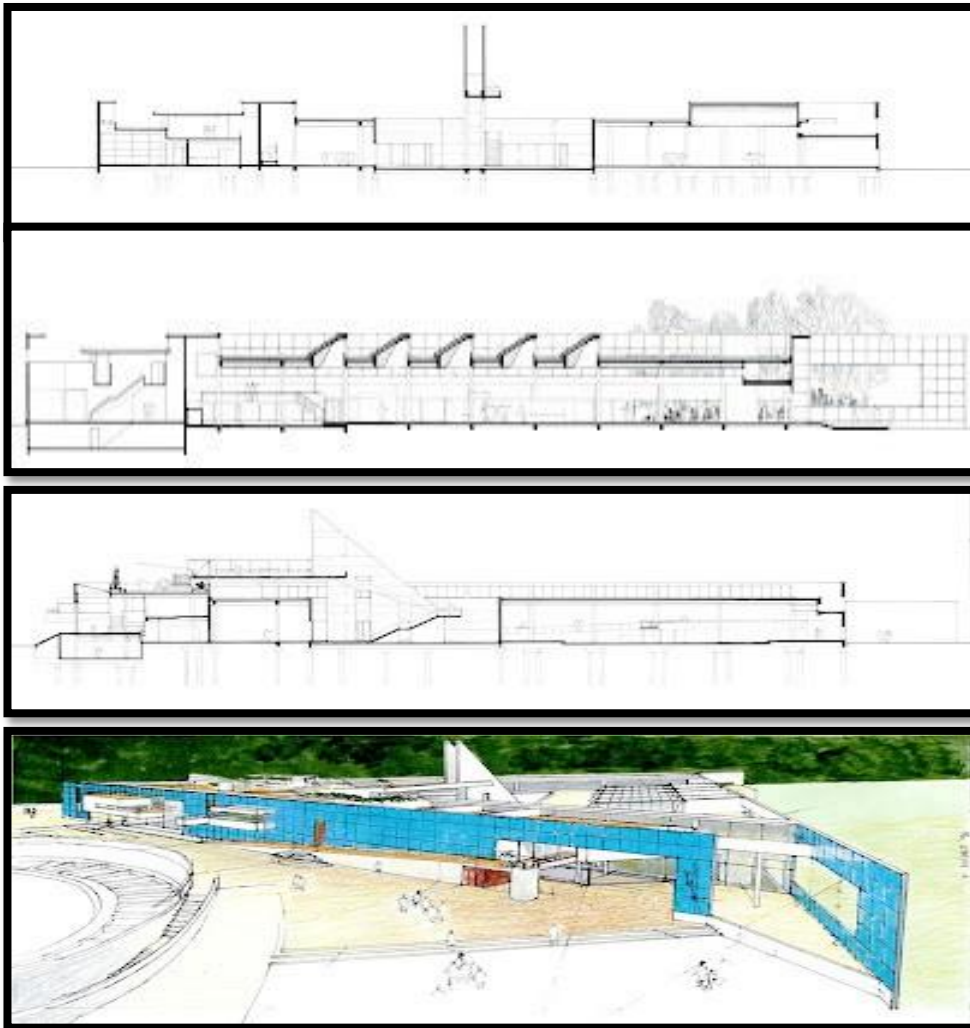


Figure 112: croquis et dessins de l'architecte
Source : Patrimoine.ville-arles.fr

Synthèse :

Après avoir analysé le musée d'Arles on a tiré les concepts suivants :

- L'intégration par rapport à l'environnement et l'urbain.
- La régularité : la forme géométrique simple (triangulaire).
- Le symbolisme dans la philosophie d'utilisation des couleurs (ciel et le sang).
- Le patio comme élément fondamentale de projet ;(la centralisation)
- La continuité entre l'intérieur de musée et son extérieur.
- Le principe d'ouverture et la fermeture ou même temps.
- La fluidité, l'originalité et la simplicité.
- L'éclairage zénithal

5 Exemple 03 : Institut de monde arabe :

5.1 Présentation :

L'IMA est une réussite urbaine incontestable. C'est un pont entre la culture arabe et occidentale. C'est un bâtiment qui honore Paris et lui donne tout son sens.

Son objectif est de développer et approfondir en France l'étude, la connaissance et la compréhension du Monde arabe.

Ainsi favoriser les échanges culturels, la communication et la Coopération entre la France et le monde arabe surtout dans le domaine des sciences et techniques.

L'IMA est un lieu de réconciliation (trait d'union) :

- Entre 2 cultures (occidentale et orientale).
- Entre 2 religion (chrétienne et musulmane).
- Entre 2 tissus urbains : le vieux et le nouveau Paris.

5.2 La situation :

Situé sur le quai de la seine de Paris face à l'ancien Paris, à l'alignement du boulevard saint Germain à proximité de notre dame de Paris, et de l'université de Jussieu dans il est séparé par un mur plein et envahit par le jardin des plantes.

5.3 Composition volumétrique du bâtiment :

L'institut du monde arabe est composé de

deux bâtiments parallèles séparés par une grande faille, elle-même prolongée par un patio. L'un de ces Bâtiments, s'ouvrant sur l'université de Jussieu, abrite la bibliothèque et l'autre, s'ouvrant sur la seine, accueille le musée. En parties haute et basse de l'édifice ont été répartis les services communs.

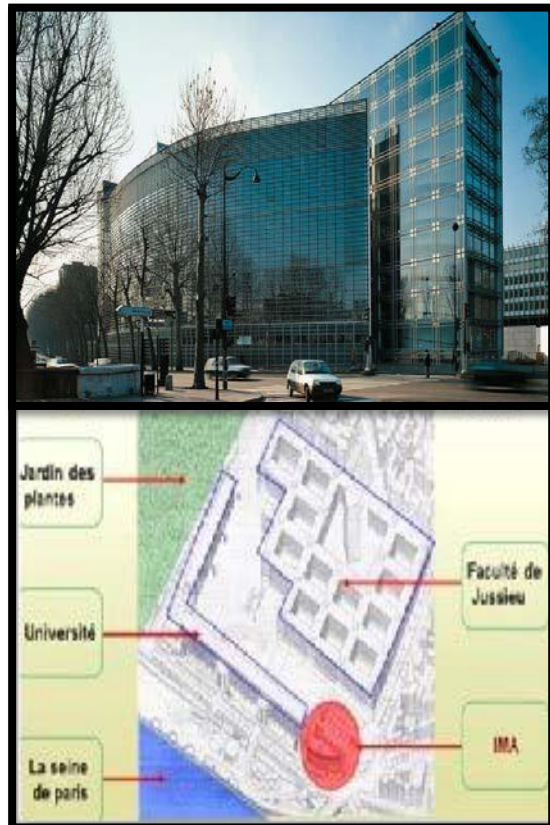


Figure 113: image de l'institut

Source : <https://www.amc-archi.com/photos/retrospective-l-institut-du-monde-arabe-1987,11106/institut-du-monde-arabe-ajn.2>

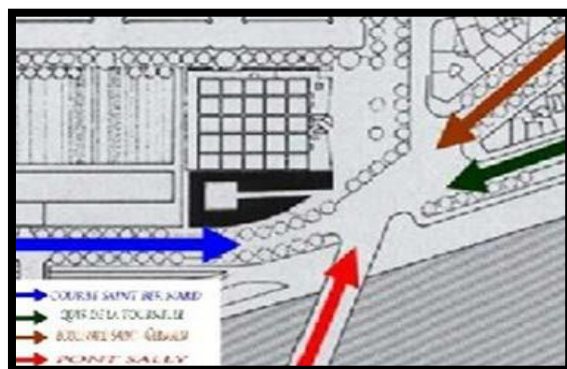


Figure 114: la situation de l'institut

Source : <https://www.amc-archi.com/photos/retrospective-l-institut-du-monde-arabe-1987,11106/institut-du-monde-arabe-ajn.2>

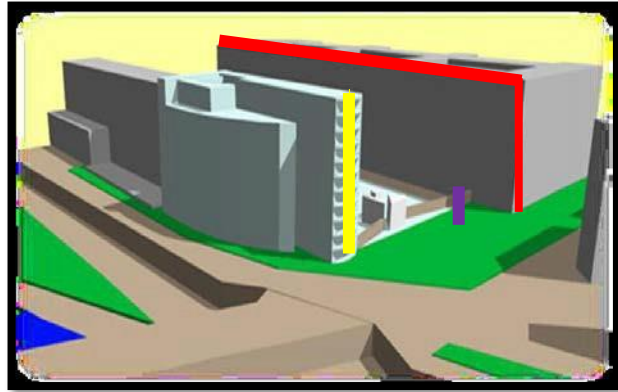
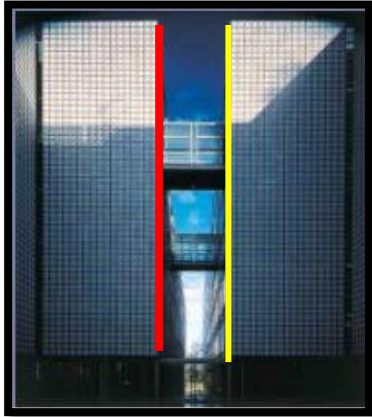


Figure 115: la composition volumétrique de bâtiment

Source : <https://www.amc-archi.com/photos/retrospective-l-institut-du-monde-arabe>

5.4 Programmation intérieure :
chaque étage est dédié à des usages spécifiques :

- L'Espace Découverte pour s'informer, comprendre, se détendre au 1^{er} étage
- Les Espaces Etude et Recherche pour étudier, travailler et apprendre aux 3^e et 5^e étages
- La Tour des livres pour étudier et se détendre du 1^{er} au 7^e étage

Le programme de l'IMA comprenait plusieurs catégories de locaux :

- Musée de l'art et de la civilisation arabo-islamiques.
- Médiathèque largement ouverte au public.
- Salles d'expositions.
- Auditorium.
- Des services communs.



Le musée



Auditorium



Salle de haut conseil

Figure 116: des images des espaces intérieurs

Source : <https://www.amc-archi.com/photos/retrospective-l-institut-du-monde-arabe>



Figure 117: des images des espaces intérieurs

Source : <https://www.amc-archi.com/photos/retrospective-l-institut-du-monde-arabe>

Plan

sous-sol:

Au sous-sol a été aménagée une salle hypostyle pouvant être modulée pour recevoir les expositions les plus diverses. A ce niveau ont été également annexés un auditorium et un espace pour les jeunes.

1-Salle hypostyle

2-Auditorium de 352 places

3-Salles

d'expositions

temporaires

4-Salles

d'actualités.

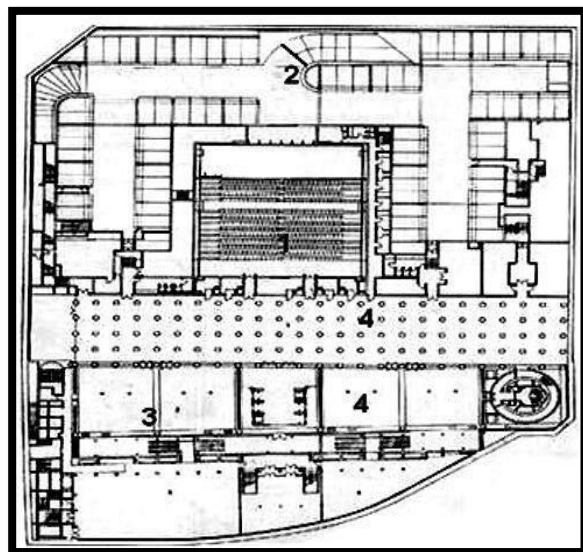





Figure 118: plan sous -sol de l'institut

Source : <https://www.amc-archi.com/institut-de-monde-arabe/plans.pdf>

Plan R.D.C :

Au R.D.C sont installés les services d'accueil un espace consacré aux expositions temporaires une salle d'actualité, un café littéraire, une librairie et une boutique.

-  Entrée principale.
-  Entrée secondaire au nord.
-  Entrée secondaire au sud.

- 1- Hall.
- 2- Hall d'accueil.
- 3- Vide sur les salles d'actualités.
- 4- Vide sur les salles d'expositions temporaires.

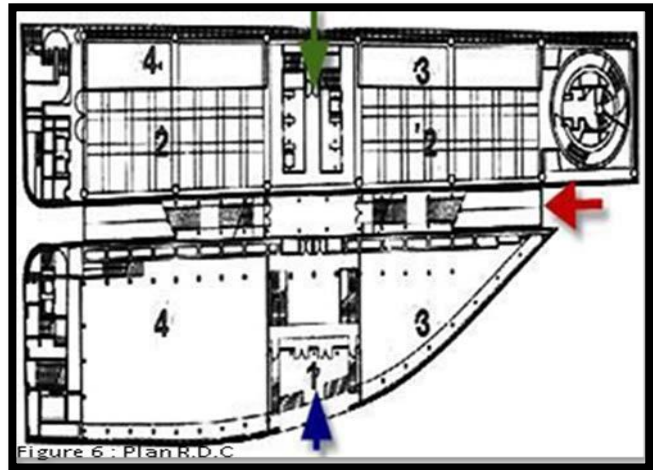


Figure 119: plan de RDC

Source : https://www.amc-archi.com/institut_de_monde_arabe/plans.pdf

Plan quatrième étage :

- 1- Musée
- 2- Vide sur la bibliothèque.
- 3- Patio.

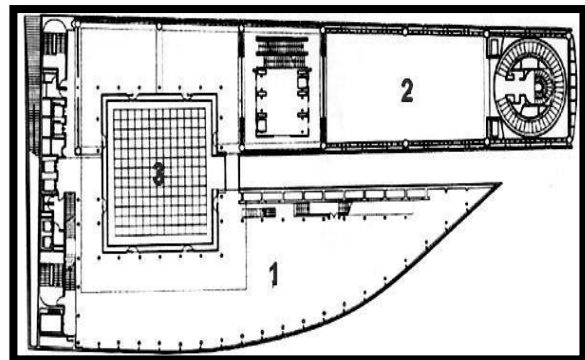


Figure 120: plan quatrième étage

Source : https://www.amc-archi.com/institut_de_monde_arabe/plans.pdf

Plan sixième étage:

- 1- Musée.
- 2- Vide sur la bibliothèque.
- 3- Bureaux.

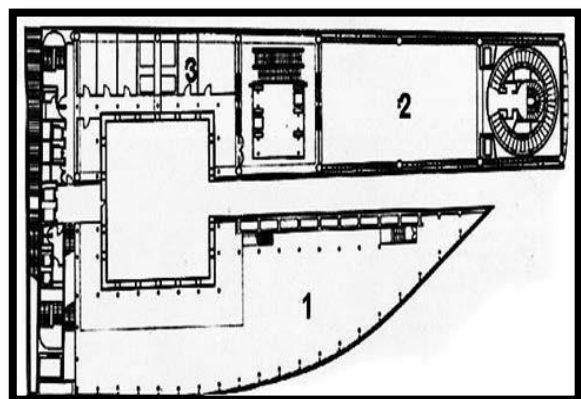


Figure 121: plan sixième étage

Source : https://www.amc-archi.com/institut_de_monde_arabe/plans.pdf

Plan neuvième étage :

- 1-Salle du haut- conseil
- 2-Cafétéria.
- 3-Terrasse.

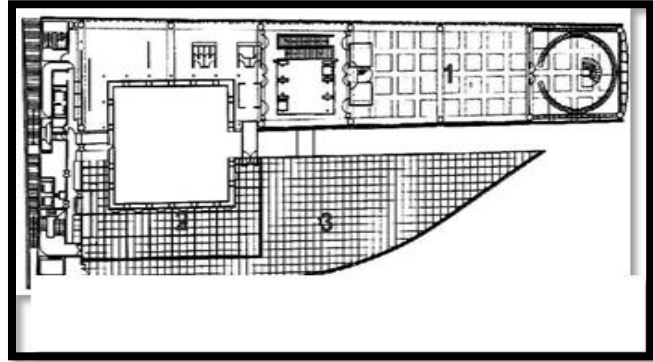


Figure 122:plan neuvième étage

Source : [https://www.amc-archi.com/institut de monde arabe.plans.pdf](https://www.amc-archi.com/institut%20de%20monde%20arabe.plans.pdf)

Coupe transversale :

- 1-Salle hypostyle.
- 2-Auditorium de 352 places.
- 3-Salles d'expositions temporaires.
- 4-Salles d'actualités.

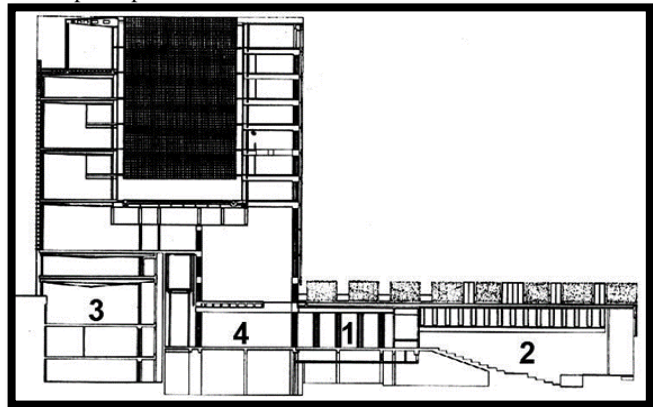


Figure 123:couple transversal

Source : [https://www.amc-archi.com/institut de monde arabe.plans.pdf](https://www.amc-archi.com/institut%20de%20monde%20arabe.plans.pdf)

La structure :

Institut du monde arabe est édifice moderne de métal et de verre au dessin

géométrique rigoureux, dont la technicité constructive est soit dissimulée sous des capotages de métal luisant, soit encore détournée à des fins plus formelles. Ainsi la véritable performance technique est-elle sur la façade nord, mur-rideau suspendu et tendu en courbe, tandis que la façade sud et sa complexité apparente ne mettent en œuvres que des « mécanismes d'horloge De grand-mère³³



Figure 124 :la façade sud de l'institut traité par l'auteur

source :<https://www.amc-archi.com/photos/retrospective-l-institut-du-monde-arabe>

³³[https://www.amc-archi.com/institut de monde](https://www.amc-archi.com/institut%20de%20monde%20arabe.plans.pdf)

Synthèse :

Ce projet présente un exemple concret de l'articulation entre les cultures et les fonctions

Dans un milieu urbain. D'où on a tiré les concepts suivants :

- La multifonctionnalité.
- L'organisation spatiale.
- La distribution des espaces.

6 Le projet :

Le palimpseste d'iomium présente le projet architectural qui signifie l'articulation et l'ouverture urbaine, le dynamisme culturel, la recherche l'apprentissage et la valorisation patrimoniale sans rejeter le passé de lieu, sa conception s'appuie sur l'ensemble des données contextuelles et l'étude des exemples référentiels, afin de concevoir un ensemble riche, harmonieux sur le plan formel et fonctionnel.

6.1 Le programme de notre projet :

Entité	Espace	Surface m ²
Accueil	-Accueil et reception	32m ²
	-sanitaire	25.81m ²
Entité d'exposition	-Les fouilles archeologique	965.86m ²
	-Exposition époque préhistoire et phénicienne	
	-Exposition époque romaine	
	-Exposition époque vandale et byzantine	331.25m ²
	-Exposition époque coloniale	
	-Exposition époque contemporaine	
	-Aquarium	33m ²
	-Salle d'expositions temporaire	100m ²
-jardin archeologique.	275m ²	

Entité de recherche	-Salle d'archive numérique	43.67m ²
	-Laboratoire d'archéologie numérique.	70.66m ²
	-Atelier travaux palimpseste	71.20m ²
	-Atelier de Réhabilitation	40m ²
	-Atelier de Restauration	76.62m ²
	-Atelier de Rénovation	54.82m ²
	-Ateliers d'apprentissage et haut conseils	47.11m ²
	-Salles de recherche informatique	87.65m ²
	-Sanitaires	9.77m ²
	-laboratoire de recherche	76.32m ²
	-Bibliothèque	150m ²
	-Auditorium	151.69m ²
	-Salles d'Actualités	25m ²
	-Salle Séminaire	84.20m ²
	-Salle maquette des civilisations antique de Tizirt+Salles Hypostyles	89m ²
Entité loisir consommation	-Restauration	145m ²
	- Cafétéria	219m ²
	-Boutiques pour Fabrication et vente des bijoux coquillage de Tizirt.	71m ²
	-salle d'aventure (jeux scientifique)	141.41m ²
	-salle de jeux scientifique pour adultes	300.37m ²
	-sanitaires	6.23m ²

Entités hébergement pour chercheurs	-Terrasse Aménagé(exterieur)	189m ²
	-Bungalows (3maisons individuelles):	60m ²
Logistique et gestion	-Bureau de directeur	49m ²
	-Secrétariat	21m ²
	-Salle de réunion	42.62m ²
	-Espace d'attente	47m ²
locaux technique	-Bureau du comptable et gestion	49m ²
	-sanitaire	20m ²
	-groupe électrogène	20m ²
	-Climatisation	20m ²
	-local technique	20m ²
	-bache à eau	20m ²
	-Entretien	20m ²
	-parking	336m ²

Tableau 2 :programme de notre projet

6.2 Les concepts du projet :

6.2.1 Les concepts liés au contexte:

Pour une meilleure insertion du projet dans son contexte, nous avons pris en compte dans notre réflexion les deux axes historiques (cardo et documanus).

✓ **La géométrie :**

1. Triangle par rapport au fronton romain
2. Le rectangle par rapport à la basilique

✓ **Le concept d'axialité :**

L'utilisation des axes romains : cardo et documanus

✓ **Le concept de l'intégration au site :**

Le respect de l'entourage du site : monuments historiques, gabarit, vue panoramique.

L'intégration paysagère et formelle par rapport au site.

✓ **L'alignement** : pour une meilleure insertion suivant la direction des deux axes Historiques.

✓ **L'articulation** : pour assurer l'homogénéité du projet et avoir un ensemble cohérent.

✓ **L'orientation vers les éléments existants dans le site** : pour avoir un projet significatif à savoir les directions déterminées en relation avec les éléments du contexte (les ruines, le jardin et la mer).

6.2.2 Les concepts liés au theme:

✓ **La fragmentation:**

La fragmentation du volume en trois entités suivant les trois fonctions de complexe archeologique.

✓ **Le parcours**

Le parcours déterminé par la parcelle qui articule les trois entités de projet avec le site archéologique (ainsi cardo et decumanus) et la mer.

✓ **Le seuil**

L'entrée principale ainsi que les entrées secondaires sont marquées par un seuil d'entrée.

✓ **La transparence :**

Pour assurer l'ouverture du projet sur son contexte et renforcer la relation interne/externe

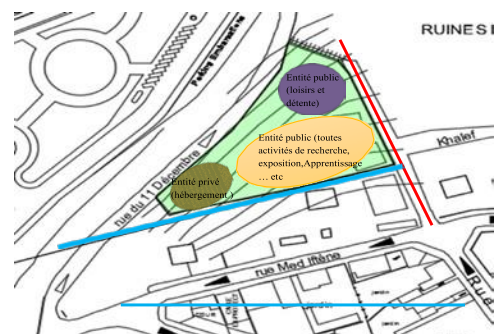
✓ **La fluidité**

✓ **La continuité**

6.3 La genèse du projet :

Schéma de principe :

1. La prolongation de cardo et decumanus.
2. La création d'un axe parallèle au decumanus
3. La projection des 3entités de base sur le terrain



6.3.1 La première étape :

L'intégration au site : de base le terrain se forme
De 8 courbes de 1mètre ; on a choisi de créer
2 plates –forme de hauteur de 4mètre ce qui
Correspond à la hauteur d'un étage dans notre
Equipement .

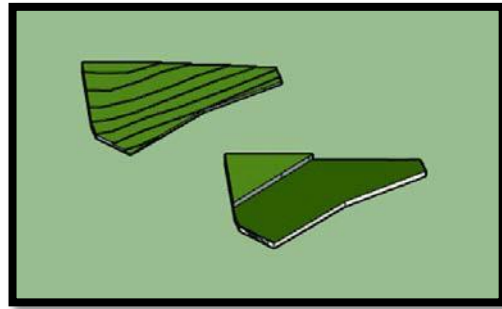


Figure 125:la première étape

6.3.2 La deuxième étape :

-La création de premier volume qui correspond
à un triangle inspirer de :

L'exemple analysé (Musée d'Arles, France).

Le fronton de temple romain.

La forme de terrain et la prolongation

des 2 axes cardo Et decumanus

-La création du 2ème volume qui complète l'entité

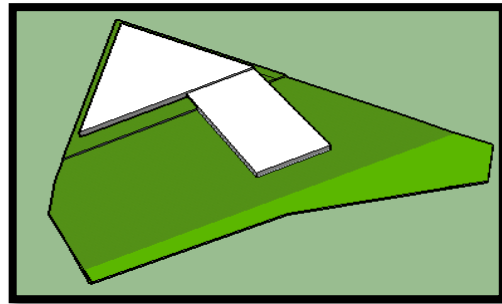


Figure 126:la deuxième étape

1 ; qu'est un rectangle transformé selon la forme de terrain et l'intégration au site, vu que
c'est ici qu'on voit la différence de niveau (4m la hauteur d'un étage)

6.3.3 La troisième étape :

La création de troisième entité de forme
rectangulaire (inspiré de la basilique
romaine),transformé suivant la forme de terrain.

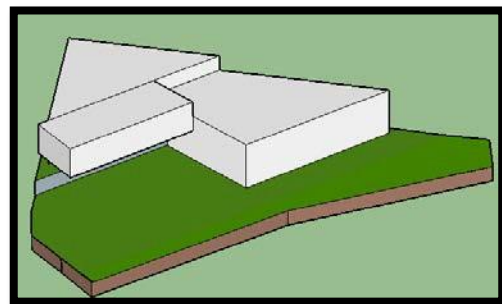


Figure 127:la troisième étape

6.3.4 La quatrième étape :

La projection de l'entité 4, L'entité d'hébergement
inspiré de la forme du temple romain. Les 3
volumes représentent un mailange entre la
modernité et la touche historique à travers un
volume typiquement Antique.

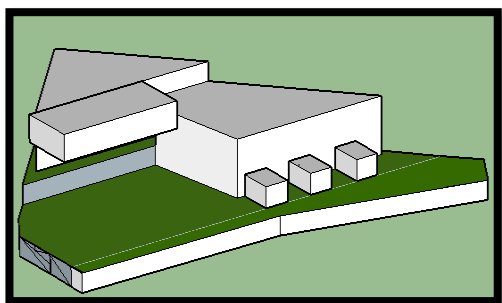


Figure 128:la quatrième étape

6.3.5 La cinquième étape :

L'axialité et la continuité : Projection d'un axe Nord/Sud depuis l'angle droit de la parcelle jusqu'à la limite de la route du 11 décembre en référence au Cardo romain. Intégrer l'axe qui mène ver la mer pour intégrer la trame bleue dans le projet et assurer une articulation entre les entités de projet et : le site archéologique, la ville et la mer. la matérialisation de cet axe par un rectangle inspiré de la basilique

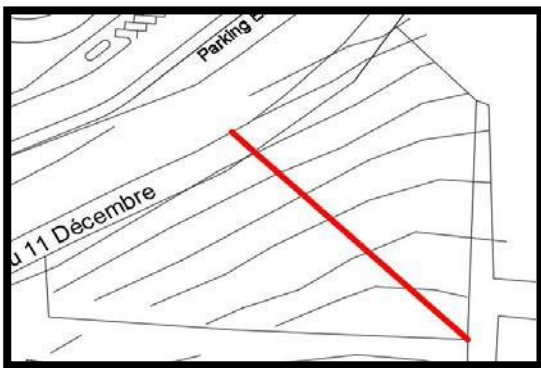


Figure 129: la cinquième étape sur carte

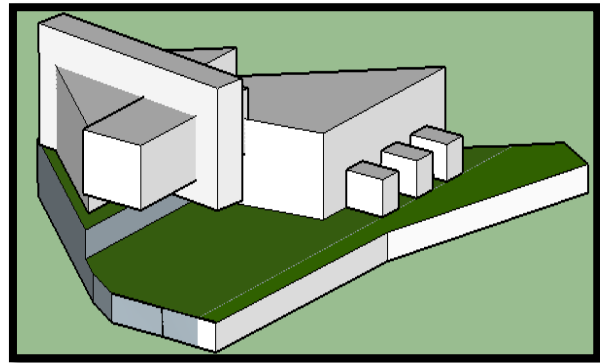


Figure 130: la cinquième étape sur le volume

6.3.6 La sixième étape :

La superposition : en intégrant le concept de palimpseste

Le retrait et la soustraction : pour alléger le volume et créer une richesse formelle

Le mouvement : Des mouvements sont opérés à travers le jeu de gabarits.

Le seuil : L'entrée principale :

Elle se trouve du côté Nord de la parcelle, accessible par la rue de 11 décembre, Marqué par un rectangle vitré qui matérialise l'axe vers la mer.

L'entrée secondaire : marquée par un porche d'entrée et

pilotis pour rappeler les colonnes romaines.

Le plein et le vide : jardin archéologique ;

créer un vide de forme rectangulaire sur la façade de volume (forme de la basilique antique) qui représente le jardin archéologique, assure une articulation et une continuité visuelle entre la ville et le projet.

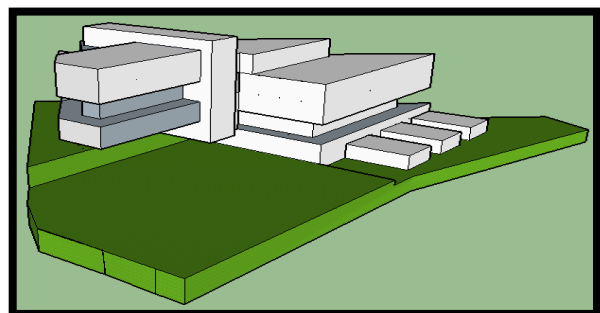


Figure 131: la sixième étape

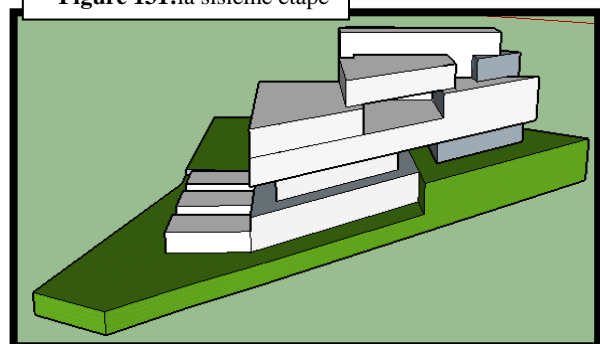


Figure 132: le jeu de plein et vide

7 La description de projet:

7.1 La composition volumétrique :

En vue d'intégrer et d'articuler le site archéologique de Tizirt avec son environnement, le palimpseste d'ionium est projeté et implanté dans une parcelle triangulaire d'une surface de 4070 m². Sur le plan formel, notre équipement se compose essentiellement de trois entités Principales, premièrement on a reproduit la forme triangulaire (Le fronton de temple romain et la forme de terrain) en suite la projection de deux entités de forme rectangulaire (inspiré de la basilique romaine), transformés suivant la forme de terrain puit La projection de quatrième entité, inspiré de la forme du temple romain, les quatres entités sont articulées suivants l'intégration au site et les axes historiques (cardo et documanus).

Le projet présente des gabarits de R+1 jusqu'au R+5, afin de s'inscrire dans son contexte.

7.2 L'accessibilité au projet :

L'accès à notre équipement se fait par :

Un accès mécanique : l'accès mécanique qui donne vers un parking, se fait par la rue la rue de 11 décembre.

Les Accès piéton : l'accès principal de notre projet se fait du côté de la rue de 11 décembre.

Ainsi que par une autre entrée secondaire située respectivement du côté le rue Akli BABOU (cardo).

7.3 L'organisation spatiale du projet

Le projet Sur le plan formel :

Notre équipement se compose essentiellement de quatre entités Principales, premièrement on a reproduit la forme triangulaire (Le fronton de temple romain et la forme de terrain) en suite la projection de deux entités de forme rectangulaire (inspiré de la basilique romaine), transformés suivant la forme de terrain puis La projection de quatrième entité, inspiré de la forme du temple romain, les quatres entités sont articulées suivants l'intégration au site et les axes historiques (cardo et documanus).

Le projet présente des gabarits de R+1 jusqu'au R+5, afin de s'intégrer avec son contexte.

Pour la répartition spatiale et fonctionnelle de notre projet nous l'avons prévu ainsi :

Un accès mécanique : qui donne vers un parking, se fait par la rue la rue de 11 décembre.

L'Accès piéton : un accès principal qui se fait du côté de la rue de 11 décembre.

Ainsi qu'une autre entrée secondaire du côté est de la rue Akli BABOU (cardo).

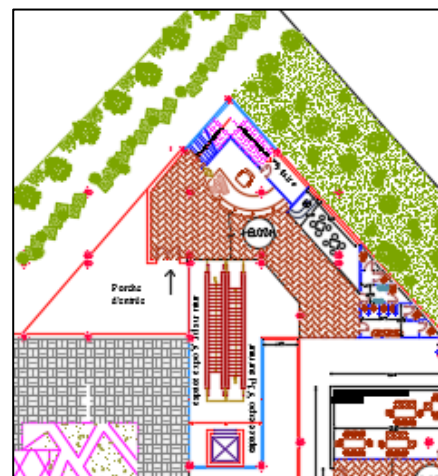


Figure 133:vue sur l'accès principale ,Accès secondaire

L'organisation spatiale du projet :

Le palimpseste archéologique est composé de quatre entités suivant quatre fonctions principales, Nous avons intégré ces entités suivant la topographie du site avec des terrassements de plateformes qui marquent la pente du terrain de part et d'autre.

-La première entité : avec un 1er étage pour l'Accueil et information, Le 2eme et 3eme étage pour l'exposition.

-La deuxième entité : est l'entité chercheurs, qui se développe sur 3étages ; le 4 éme est réserver pour l'administration.

-La troisième entité : est l'entité loisir qui se développe à partir de 2eme étage ; elle assure la fonction de détente et consommation.

-La quatrième entité : hébergements pour chercheurs, qui se développe sur un seul niveau en forme des bungalows charpenté.

Pour la répartition spatiale et fonctionnelle de notre projet nous l'avons prévu ainsi :

Accueil et information :

L'accueil se trouve face à l'entrée principale de projet, en vue de faciliter au public l'accès à toutes les entités, on profitant d'une exposition temporaire.

L'Accueil est équipé d'un Guichets d'accueil et orientation, coin de consommation rapide et une modélisation 3D sur murs.

Exposition :

Elle se déroule en 5 types :Des expositions travaux fouilles archéologique en rez-de-chaussée de tout le projet.

Une exposition temporaire dans l'entité réservée pour ça.

Une exposition virtuelle animée par une modélisation 3D sur murs, qui se déroule au long des 5 niveaux, de l'élément de circulation.

Des expositions permanentes suivant l'ordre chronologique ; qui occupe le premier niveau dans l'entité loisir et détente.

Un Jardin archéologique qui permet à la fois la visualisation directe des vestiges archéologique et la restitution d'extérieur de ces derniers à travers des panneaux numériques sur murs. Il occupe le vide crée dans le volume de l'entité recherche.

Recherche :

Cette entité se développe en trois niveaux : le premier étage se compose de trois ateliers dédiées à la rénovation, restauration et travaux palimpseste (la superposition des écritures antique romaine).Le 2eme étage est constitué d'un atelier d'apprentissage ; un atelier de réhabilitation, salle d'actualité, un auditorium ; une bibliothèque, salle hypostyle et maquette. Le 3éme étage est constitué d'une salle d'archéologie et archives numérique, salle de recherche informatique,

un laboratoire de Recherche, une salle séminaire et un séjour de consommation destinées aux chercheuses.

Administration

L'administration se retrouve au derniers étage de l'entité recherche dans le but de l'isoler et l'éloigner de public. Elle est composée d'un secrétariat, bureau du Directeur, comptable et gestion. Salle de réunions, ainsi qu'un espace de repos et d'attente.

Loisir et détente :

Se développe à partir de 3eme étage, se compose de restaurant et boutique de fabrication et vente des bijoux de Tizirt. Le R+4 se compose de salle d'aventure jeux scientifique et une cafeteria. Le niveau suivant est constitué d'un espace de jeux scientifique pour adulte avec accès payant.

L'hébergement pour chercheuses : se développe sur un seul niveau uniquement sous forme de trois chalets individuels.

Logistique :

La majorité activités de logistique est réalisé dans des locaux situés au RDC : les Locaux technique, entretien, climatisation, groupe électrogène, bache à eau. Le stockage des ruines.

La circulation : La circulation verticale principale ; est assurée à travers un escalator, et un ascenseur panoramique au niveau de l'élément d'articulation axial qui projette une vue vers la mer.

Le jardin :

Qui occupe une surface importante de la parcelle ; un élément d'articulation et liaison entre le site archéologique et le projet, il donne sur une vue stratégique vers la mer, on profitant d'une balade autour des fouilles qui se déroulent au rez-de-chaussée de projet .il se compose d'une placette aménagé qui rappelle la basilique romaine à travers des colonnes et une toiture légère voulu, pour des raisons esthétiques.

7.4 Lecture de façade:

L'intégration de notre projet au site archéologique se manifeste sommairement à travers le traitement de façade. Le langage du projet doit assurer une double expression celle de s'intégrer dans son contexte historique et maritime et celle de marquer une exception et de s'affirmer en tant que nouveau référent de la ville. Pour cela nous avons fait appel aux éléments du contexte immédiat et à des exemples référentiels qui nous ont permis de tirer des concepts et principes et de les réinterpréter selon nos objectifs.

La transparence:

assuré, à travers des ouvertures sous forme d'un mur rideau, la relation entre l'intérieur et l'extérieur. Elle assure également l'intégration du projet à son entourage à l'aide d'un vitrage pour favoriser l'interprétation des espaces (intérieur et extérieur) et profiter de vue panoramique (le site archeologique et la mer).

L'opacité:

tient compte de fonctions intérieures tels que les espaces des expositions virtuelles.

La technologie:

consiste dans l'utilisation de panneau extérieur numérique , animé, présentant des informations et des restitutions en 3D sur le site archéologique de Tizirt.

L'interprétation de l'architecture romaine:

se manifeste de différentes manières :

les modules carrés: de différentes dimensions en référence à la mosaïque romaine.

Les pilotis:

Afin de dégager un niveau évidé, quelque partie de volume repose sur des pilotis et cela permet d'avoir une continuité visuelle et percées d'autre part en faisant appel à l'architecture romaine (les colonnes) nous avons reproduit les éléments de cette architecture pour créer une Complémentarité entre le projet et son contexte.

la pierre en tant que moyen marquant l'entrée et introduisant de l'harmonie entre les différentes entités du volume.

7.5 Choix structurelles et constructifs:

Le choix de la structure mixte répond aux impératifs de stabilité et de durabilité du Projet.

Les portés importante nécessite des poutres métalliques et elle s'adapte parfaitement aux grands projets à caractère évolutif et technologique contemporain de l'architecture et assure les différents

Avantages :

- Considération d'ordre esthétique et pratique.
- Facilité de montage, démontage et de la restauration.
- Flexibilité des espaces.
- Légèreté de la structure.
- Retombées réduites aux grandes portées.
- Bon comportement en cas de séisme.

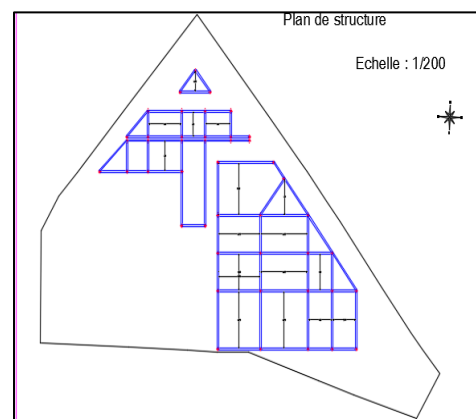


Figure 134:plan de structure
Source: auteur

7.6. Infrastructure et superstructure:

7.6.1 L'infrastructure:

Les fondations:

Le type de fondation utilisé dans ce projet est la semelle isolée et semelle filante tout autour du sous-sol au-dessous des murs de soutènement. Ce choix tient compte des critères suivants :

Le projet est implanté dans une zone de moyenne séismicité.

la présence de nappes phréatiques dues à la proximité du projet de la mer.

Les murs de soutènement:

Les entités enterrées dans le sol (RDC) sont protégées à l'aide d'un mur de soutènement contre les glissements et les pressions du sol.

Les joints:

Le joint de repture:

Pour assurer la stabilité du projet, un joint de rupture est mis pour separer le travail de la structure afin d'offrir aux différentes entités l'autonomie nécessaires. tout tassement entre ces deux parties évité.

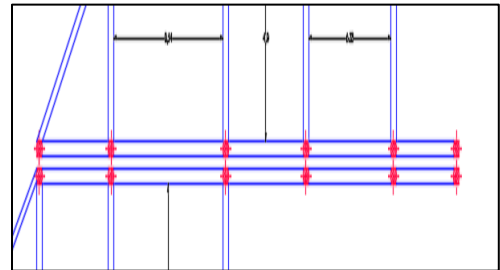


Figure 135: l'emplacement de joint de rupture
Source: auteur

7.6.2 La superstructure:

Les poteaux:

poteaux métallique en H couvert par le béton pour lutter contre la corrosion assurer une résistance élevée, excellente durabilité et résistance à la fatigue.

Les poutres:

Les poutres métalliques en H alvéolaire sont légères et permettent le passage de gaines. Résistance impressionnante, rigidité , longévité. nous avons opté en vue d'assurer la stabilité de notre projet.

Le plancher:

Le plancher collaborant est utilisé non seulement à en raison des impératifs de structure métallique mais aussi de ces bonnes résistances à la traction et à la compression et de sa légèreté. Il s'adapte bien aux différentes formes et sa mise en œuvre est facile.

7.6.3 Seconde œuvre:

Cloisons intérieures:

Pour l'entité de recherche: l'utilisation des matériaux en matière d'isolation phonique (vagues, bruits) : les laines naturelles et les laines minérales. la laine de verre qui, malgré des fibres de faible épaisseur, présente une bonne capacité d'absorption des bruits.



Figure 136 : exemple de disposition de la laine de verre
Source: <https://www.google.com>

Pour l'entité d'exposition et les boutiques de vente des bijoux de Tizirt : murs en maçonnerie avec l'utilisation de verre vitrine verre de sécurité (feuilleté ou trempé) pour éviter d'être renversées ou déplacées par le public. Il faut prévoir :



Figure 137 : l'utilisation de verre de sécurité dans les musées
Source: <https://www.google.com>

Pour l'exposition virtuelle 3D sur mur: on opte pour l'utilisation de verre imprimé feuilleté.

Pour les bungalows : la séparation par murs en maçonnerie.

Faux plafond:

Le faux plafond en plâtre accroché au plancher par un système de rail métallique, permettant le passage des gaines.

Le faux plafond animé utilisé dans les entités des animations virtuelles.

Cloisons extérieurs (façades):

La principale spécificité de notre projet est liée aux conditions et contraintes environnementales et climatiques qu'ils doivent subir pendant la durée d'utilisation :

- Attaques et agressions chimiques de l'eau de mer.
- Impacts physiques des déplacements de l'eau : vagues, houle, courants, variations de niveaux
- Agressions liées aux vents, aux taux élevés d'humidité et à l'ensoleillement.

Donc on opte pour la peinture siloxane, Cette peinture est particulièrement recommandée pour les façades exposées à de fortes intempéries et à des conditions humides. Sa particularité réside dans sa propriété hydrofuge. Effectivement, elle a pour caractéristique principale de s'adapter à l'environnement maritime et n'absorbe en aucun cas la pluie. Cela permet aux gouttes d'entraîner avec elles les particules de poussières. À la clé, la devanture reste particulièrement

propre pendant longtemps. Ce produit a une bonne tenue aux d'intempéries et aux pluies acides, ainsi qu'aux infrarouges et ultraviolets de la lumière du soleil.

Le panneau numérique extérieur:

Pour une utilisation à l'extérieur ou en milieu humide, la technique du verre trempé émaillé est particulièrement adaptée. Avec un verre feuilleté, il est préférable de protéger les chants du verre pour éviter toute pénétration d'humidité qui pourrait modifier l'esthétique des parties périphériques des décors.

Conclusion générale

Conclusion générale :

A travers notre étude nous avons essayé d'offrir à Tiggirt la possibilité de se doter d'une nouvelle image, par l'ouverture de site archéologique sur la ville et l'attachement de la ville à son ancien noyau historique, par la projection et l'interpénétration d'un équipement qui mit en valeur et rappelle lui-même cette époque à travers les traitements de façades qui fait référence à certains éléments de décorations romaine comme la mosaïque et les colonnes.

Et qui joue le rôle d'un élément d'articulation entre ces deux dimensions urbaine à travers sa forme qui s'adapte et s'intègre avec son contexte, qui mit à son tour ce site en valeur par la curiosité qu'elle impose sur les visiteurs pour continuer leurs voyage à travers le temps, et à l'aide de toutes les actions urbaines proposés, ils se projettent facilement dans une dimension réelle qui l'aident à découvrir plus et analyser ce patrimoine archéologique de près après l'avoir découvert à travers les expositions et les informations que le projet offre .
A la fin Nous espérons avoir répondu à certaines préoccupations notamment le questionnement relatif à sa mise en valeur et son inscription dans une dynamique urbaine.

Références bibliographiques

Organismes :

La direction de la culture de tizi ouzou

La direction des ruines tizirt

Ouvrage :

Nabila oulebsir les usages du patrimoine ,Fondation de la maison des sciences de l'homme ,Paris 2004 p25

Colloque international et interdisciplinaire « VILLES DU PASSÉ, VILLES DU FUTUR : DONNER VIE À L'ARCHÉOLOGIE URBAINE MISE EN VALEUR DES SITES ARCHEOLOGIQUES URBAINS » Bruxelles, 4 et 5 octobre 2005

HAFSI Fatma Zohra Pour une conservation intégrée des sites archéologiques dans la politique nationale de L'aménagement du territoire.Memoir MAGISTER. UNIVERSITE MENTOURI : FACULTE DES SCIENCES DE LA TERRE, DE GEOGRAPHIE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE .p .44

HAFSI Fatma Zohra Pour une conservation intégrée des sites archéologiques dans la politique nationale de L'aménagement du territoire.Memoir MAGISTER. UNIVERSITE MENTOURI : FACULTE DES SCIENCES DE LA TERRE, DE GEOGRAPHIE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE .p .27

LAPORTE Jean-Pierre dans le document « LA GRANDE BASILIQUE DE TIGZIRT, Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France », 1994, p. 249-270, Séance du 9 novembre, consulté sur le site web : <https://www.academia.edu/>

LOUNIS Lynda et LOUNIS Nabila Dans le mémoire de fin d'étude «pour une intégration urbaine de site archéologique de Tigzirt, galerie IOMNUM » UMMTO, 2015

Dr Sébastien BOURDIN. La demande en tourisme durable. Mémoire MASTER 2. Le Havre. 2014. p.26.27.28.29. 8 Mme IZZA Née GUIRI Fatiha Les nouveaux modèles de la muséologie active appliqués à la présentation des sites archéologiques. ARCHITECTURE ET DEVELOPPEMENT DURABLE. Option : patrimoine et architecture.

Mémoire de magister : UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU, 2011.p.21.22.23

L'aménagement du territoire.Memoir MAGISTER. UNIVERSITE MENTOURI : FACULTE DES SCIENCES DE LA TERRE, DE GEOGRAPHIE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE .p 69

Article:

Colloque « Les nouvelles technologies appliquées au patrimoine : perspectives Et enjeux », Paris, Musée du quai Branly, 2014, consulté sur le site web : <https://calenda.org/>
Analyse de la législation patrimoniale Algérienne, Rafik Aribi. Ecole Polytechnique d'architecture et D'urbanisme d'Algérie

<https://www.unicaen.fr/puc/html/ecire/preprints/preprint0102008.pdf>

<https://aapq.org/laureats/projets/stabilisation-et-mise-en-valeur-des-vestiges-archeologiques-des-fortifications-de-monrial>

Gavault, Pierre (1864-1895). Étude sur les ruines romaines de Tizirt / par Pierre Gavault ; [édité par Stéphane Gsell]. 1897.

DOCUMENT OFFICIEL :

<http://www.sdhoran.asso.dz/wp-content/uploads/2015/03/Loi-n-98-04-protection-du-patrimoine.pdf>

Convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique Londres, 1969.

Charte Internationale pour la Gestion du Patrimoine Archéologique, 1990

Article 28 de la Loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du Patrimoine culturel

Publication colloque et séminaire :

En Algérie la cité oubliée de tizirt garde jalousement ses trésors(en danger de disparition)24 septembre 2018.

ANNEXE

